



RAIFFEISEN

Chiffres-clés

	2007 Montants en mio. CHF	Variation en %	2006 Montants en mio. CHF	Variation en %	2005 Montants en mio. CHF
Chiffres-clés du bilan					
Total du bilan	123'076	8,0	113'998	5,4	108'187
Prêts et crédits à la clientèle	101'527	6,7	95'110	4,8	90'782
Fonds de la clientèle	94'155	7,0	88'025	5,6	83'367
Fonds de la clientèle en % des prêts et crédits à la clientèle	92,7%		92,6%		91,8%
Chiffres-clés du compte de résultat					
Résultat des opérations d'intérêts	1'881	4,4	1'802	5,0	1'716
Résultat des opérations de com. et des prestations de service	243	-2,7	250	15,2	217
Produit brut	2'297	5,2	2'183	6,1	2'058
Charges d'exploitation	1'333	10,8	1'202	3,9	1'157
Bénéfice brut	965	-1,7	981	9,0	900
Bénéfice du Groupe avant impôts	839	1,9	824	6,0	777
Bénéfice du Groupe	701	7,1	655	7,6	608
Bénéfice brut par collaborateur (en milliers de CHF)	138,1	-6,3	147,4	5,2	140,0
Cost-Income-Ratio (rapport coûts-revenus)	58,0%		55,1%		56,2%
Fonds propres					
Total du capital propre	7'402	10,7	6'686	11,9	5'976
Rendement du capital propre (Return-on-Equity)	10,0%		10,3%		10,8%
Taux de fonds propres	6,0%		5,9%		5,5%
Quote-part fonds propres de base (dès 2007 selon Bâle II)	12,6%		11,5%		10,8%
Quote-part capital global (dès 2007 selon Bâle II)	18,7%		16,5%		15,5%
Indications sur le marché					
Part du marché hypothécaire (2007: estimation)	14,1%		13,7%		13,6%
Part du marché de l'épargne (2007: estimation)	19,0%		18,2%		17,4%
Effectif des sociétaires	1'443'841	5,3	1'371'107	4,7	1'309'537
Rating de Raiffeisen Suisse					
Moody's	Aa1		Aa2		Aa2
Ressources					
Effectif des collaborateurs	8'606	6,2	8'101	2,7	7'888
dont apprenants	690	4,5	660	-1,2	668
Unités de personnel	7'208	6,6	6'764	3,3	6'549
Sites Raiffeisen	1'155	0,5	1'149	-2,2	1'175
Nombre de Bancomat	1'333	4,5	1'275	2,3	1'246
Opérations de dépôt et de fonds de placement					
Nombre de dépôts	359'466	11,6	321'972	6,5	302'180
Total volume des dépôts	35'841	12,1	31'981	15,9	27'598
Volume des fonds de placement Raiffeisen	8'425	-0,3	8'451	3,4	8'171
Opérations de crédit					
Pertes sur opérations de crédit	46	22,8	38	-21,9	48
en % des prêts et crédits	0,045%		0,040%		0,053%
Créances en souffrance	391	4,4	375	6,1	353
en % des prêts et crédits	0,385%		0,394%		0,389%

Chiffres-clés	
Commentaire sur le thème des illustrations	3
Aperçu 2007	
Les réalisations de Raiffeisen en 2007	4
Avant-propos	
Introduction	6
Produits, marché et risques	
Activité sur le marché	12
Politique et contrôle des risques	24
Rapport de développement durable	
Pérennité économique	36
Pérennité sociale	41
Pérennité écologique	48
Raiffeisen et la concurrence	
Stratégie	52
Gouvernance d'entreprise	
Structure du Groupe Raiffeisen	59
Les fédérations régionales	62
Structure du capital et rapports de responsabilité	63
Organes de Raiffeisen Suisse	65
Organigramme de Raiffeisen Suisse	74
Droits de participation	76
Changement de contrôle et mesures préventives, organe de révision	77
Politique d'information	78
Rapport financier	
Marché des affaires	82
Bilan du Groupe	88
Compte de résultat du Groupe	89
Tableau de financement du Groupe	90
Annexe aux comptes annuels consolidés	91
Informations sur le bilan	106
Informations se rapportant aux opérations hors bilan	120
Informations sur le compte de résultat	122
Rapport sur la révision des comptes annuels consolidés du Groupe Raiffeisen	125
Informations sur les fonds propres	128
Comparaison des chiffres des entreprises du Groupe	132
Bilan – Aperçu sur 5 ans	133
Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans	134
Tableau de financement – Aperçu sur 5 ans	135
Raiffeisen en bref	
Caractéristiques essentielles de Raiffeisen	136



«Ouvrons la voie»

Raiffeisen

Pour leurs clients et leurs sociétaires, les Banques Raiffeisen suisses sont synonymes de promesses. Elles s'engagent pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs, de réaliser des projets de longue date, et parfois même de concrétiser leurs rêves. Lequel d'entre nous n'a pas un jour désiré mettre le cap vers de nouveaux rivages, donner vie à des projets qui lui tenaient à cœur?

Dans le rapport de gestion Raiffeisen 2007, les photographies et leurs commentaires évoquent des hommes et des femmes. Chacun d'eux poursuit un objectif personnel – accompagné sur son chemin par Raiffeisen. Leurs histoires sont l'illustration de notre devise «Ouvrons la voie», elles mettent en évidence la diversité des situations pour lesquelles une Banque Raiffeisen peut apporter son soutien: pour la construction d'une maison, le financement d'études de médecine, une solution de prévoyance, un engagement sportif, la création d'une entreprise ou encore la réfection d'une cabane de montagne.

Ces portraits nous parlent d'hommes et de femmes, et de la voie qu'ils empruntent pour atteindre leur objectif. Ce ne sont que quelques exemples, parmi bien d'autres, des perspectives que Raiffeisen offre à des centaines de milliers de personnes à travers toute la Suisse. Ouvrons la voie – marchons vers notre objectif.

Ce rapport de gestion accorde une place privilégiée aux clients et aux sociétaires Raiffeisen – ils sont en effet au cœur même de toutes nos activités, l'élément déterminant de la vision de Raiffeisen et de sa réussite.

Les réalisations de Raiffeisen en 2007 Pour la sixième année consécutive, le Groupe Raiffeisen a enregistré en 2007 des résultats record. Une orientation stratégique cohérente lui permet de connaître, depuis plusieurs années déjà, une croissance supérieure à la moyenne et de se rapprocher de son objectif, se hisser au rang de première banque de détail en Suisse.

Croissance portée par de nouvelles zones de marché

En 2007, le Groupe Raiffeisen a étoffé son réseau bancaire de six nouveaux sites. Pour la première fois depuis 2000, le nombre d'ouvertures (18) dépasse celui des fermetures (12). Au cours des sept dernières années, le nombre des points bancaires n'a que légèrement reculé de 1299 à 1155 aujourd'hui. Près de la moitié des ouvertures effectuées pendant l'exercice ont eu lieu dans la seule région de Zurich, notamment à Horgen, Zurich-Wollishofen, Thalwil et Stäfa. Raiffeisen s'est implantée à Riehen dans la région bâloise et à Gland sur l'Arc lémanique. La conquête de nouvelles zones de marché contribue dans une large mesure à la remarquable croissance du Groupe Raiffeisen.

Rétroactivement au 1^{er} janvier 2007 est intervenue la fusion de l'activité bancaire de la succursale de Grabs-Werdenberg de Raiffeisen Suisse avec celle de la Banque Raiffeisen de Wartau-Sevelen. Ce rapprochement a permis d'exploiter des synergies et de réaliser des économies en termes de coûts.

Affaires avec la clientèle entreprises

Dans le segment des affaires avec la clientèle entreprises, Raiffeisen a acquis de nouvelles parts de marché durant l'exercice écoulé. Ainsi, 31% des petites et moyennes entreprises (PME) de Suisse entretiennent déjà une relation bancaire avec Raiffeisen. Cette dernière jouit d'une réputation flatteuse auprès des PME dans le domaine des crédits d'investissement qui la classe au deuxième rang des établissements financiers les plus appréciés. Avec l'argent au jour le jour et le compte de placement entreprises, Raiffeisen a développé des produits attrayants, assurant à la clientèle entreprises une gestion flexible de ses liquidités.

Lancement de nouveaux produits

Au cours de l'exercice sous revue, Raiffeisen a lancé de nouveaux produits sur le marché, dont plusieurs orientés sur le long terme:

- Avec les titres porteurs d'intérêts Protection du climat I et II, les investisseurs profitent du succès d'entreprises actives dans la production d'énergie, la fabrication de produits ou la création d'infrastructures durables.
- Les titres porteurs d'intérêts Eau I et II permettent aux investisseurs de participer à la gestion durable de la principale ressource de l'avenir.
- Avec le produit Pension Portfolio, le client investit sa fortune dans des fonds de placement qui, avec une réserve pour fluctuations de valeur, visent un rapport rendement/risque optimal. Le Pension Portfolio constitue un complément de rente de caisse de pension optimal grâce à son échéance choisie librement et à la régularité des versements.
- Avec les Certificats Investissements Alternatifs qui investissent dans des Funds of Hedge Funds, les matières premières et l'immobilier, les Banques Raiffeisen offrent désormais à leurs clients la possibilité d'accéder à la catégorie des placements alternatifs avec un seul produit dans leur portefeuille.
- Le fonds Convert Bond Global, spécialisé dans les emprunts convertibles, associe les avantages des actions à ceux des obligations. De par le versement régulier d'un produit d'intérêts et le remboursement de capital fixe, ce produit se présente comme une obligation et jouit par ailleurs d'un droit de conversion.

Crédit à la consommation transféré à Aduno

Conjointement avec les banques actionnaires cashgate AG et la Banque Cantonale Vaudoise, le Groupe Raiffeisen a

transféré, le 28 février 2008 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2008, ses opérations de crédit à la consommation au Groupe Aduno, spécialisé dans le trafic de paiement sans espèces, donnant ainsi naissance au numéro 3 du marché du crédit à la consommation et du leasing automobile.

Grande première, une femme à la direction

En décembre 2007, le Conseil d'administration a élu pour la première fois une femme à la Direction de Raiffeisen Suisse. Gabriele Burn-Schulz succédera ainsi à partir de juillet 2008 à Robert Signer, qui a décidé de prendre sa retraite, à la tête du département Succursales. Dans le même temps, le CA a entériné l'optimisation de la structure d'organisation. A compter de 2008, un Chief Operating Officer (COO), Michael Auer, assumera l'ensemble des tâches de production et des services au sein du nouveau département Services. Les postes de chef des finances (CFO) et de responsable de l'informatique (CIO) ont été pourvus par ailleurs, respectivement avec Marcel Zoller et Damir Bogdan.

Notation Aa1 par Moody's

En avril 2007, la prestigieuse agence de notation Moody's a relevé sa notation pour Raiffeisen Suisse de Aa2 à Aa1. Moody's salue ainsi la remarquable cohésion au sein du Groupe Raiffeisen, l'ancrage local des Banques Raiffeisen et la grande confiance que la population suisse témoigne à la marque Raiffeisen. C'est la deuxième fois que Moody's note Raiffeisen Suisse depuis 2006.

Pas d'implication dans la crise américaine du crédit

2007 a constitué un bon cru pour la Bourse, même si vers la fin de l'année, la crise hypothécaire aux Etats-Unis a sus-

cité des incertitudes considérables et valu des pertes aux investisseurs. La crise du subprime Outre-Atlantique n'a pas eu d'incidences négatives pour le Groupe Raiffeisen, ce dernier ne possédant pas d'hypothèques américaines titrées dans son portefeuille. En subordonnant l'octroi des crédits hypothécaires à des principes de financement clairs, Raiffeisen veille à ce que la charge d'intérêts de ses clients reste supportable à long terme.

Développement de la nouvelle plate-forme bancaire

Dans le cadre d'un projet d'envergure qui s'étendra sur plusieurs années, le Groupe Raiffeisen a décidé en décembre 2006 de remplacer les applications relatives aux fonctions de banque centrale et au trafic des paiements par la solution globale suisse Avaloq et, parallèlement, de renouveler complètement son infrastructure en la dotant des derniers standards technologiques. L'exercice 2007 était ainsi placé sous le signe de la mise en œuvre opérationnelle de ce mandat et de l'examen d'un possible remplacement du logiciel du front-office. Le développement de l'infrastructure technique a fait des progrès tangibles.

Gestion de la diversité et de l'égalité des sexes

Le service «Profil», récemment créé pour promouvoir l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, mais aussi en faveur des personnes souffrant d'un handicap, des travailleurs plus âgés et des diverses nationalités, a pris diverses mesures en 2007, entre autres l'organisation régulière de manifestations de networking sur le thème de l'égalité des chances, la mise en place d'un programme de parrainage ainsi que la participation à la Journée nationale des filles.

Introduction Dans un entretien avec Claudia Gabriel*, Franz Marty, Président du Conseil d'administration et Pierin Vincenz, Président de la Direction, relatent les faits marquants de 2007, les incidences de la crise financière sur le Groupe Raiffeisen et les objectifs futurs.

«Les livres de Raiffeisen ne portent aucune trace de la crise financière. Le fait de ne pas être touché a renforcé la confiance de la clientèle à l'égard de notre établissement.»

2007 aura été une année particulièrement agitée pour le secteur bancaire. Quels en furent à vos yeux les événements marquants?

Franz Marty: J'ai apprécié la conquête par le Groupe Raiffeisen de nouvelles parts de marché en dépit d'une concurrence acharnée. J'ai été surpris, en revanche, de l'impact sur la Suisse de la crise hypothécaire aux Etats-Unis.

Pierin Vincenz: L'ouverture par Raiffeisen de 18 points bancaires et le regroupement par cashgate AG, la Banque Cantonale Vaudoise et Raiffeisen des activités de financement de la consommation, dont le leasing et les crédits personnels, au sein du groupe Aduno. Enfin, l'ultime point marquant à mes yeux réside dans les changements intervenus à la Direction de Raiffeisen Suisse et l'arrivée de Gabriele Burn-Schulz, première femme à siéger au sein de cet organe.

Comment jugez-vous l'impact de la crise hypothécaire sur le Groupe Raiffeisen?

Franz Marty: Les livres de Raiffeisen ne portent aucune trace de la crise. Le fait de ne pas être touché a renforcé la confiance de la clientèle à l'égard de notre établissement.

Pierin Vincenz: Le marché monétaire nous a également été profitable. Raiffeisen a reçu des fonds très importants alors même que de nombreuses banques en Suisse hésitaient à se prêter de l'argent, comme gagnées par une défiance mutuelle.



*Franz Marty, Président
du Conseil d'administration
du Groupe Raiffeisen*

La crise est imputable à la légèreté des banques qui ont octroyé trop facilement des hypothèques. Comment prévenez-vous une telle situation chez Raiffeisen? Après tout, ce secteur permet de gagner des parts de marché.

Franz Marty: Le Groupe Raiffeisen applique des règles contraignantes et très prudentes en matière d'octroi de crédit. De plus, nos Banques connaissent très bien les marchés locaux et les clients sur place. C'est pourquoi nous gérons notre portefeuille de crédits et d'hypothèques avec un soin extrême.

Pierin Vincenz: Notre Groupe dispose d'instances de contrôle des risques du crédit centralisées. La rentabilité des Banques membres fait elle aussi l'objet d'une surveillance centralisée. C'est la raison pour laquelle chaque Banque se prête à la concurrence, mais seulement jusqu'à un certain point.

Les turbulences boursières ont jeté le discrédit sur certains produits de placement structurés. Raiffeisen distribue des produits de ce type grâce à la coopération avec la Banque Vontobel. Comment se présentent les choses en la matière?

Franz Marty: Notre clientèle n'est que très faiblement touchée. Les produits critiqués sont essentiellement les produits structurés avec protection conditionnelle du capital. Or, Raiffeisen en vend très peu. Nos produits sont majoritairement assortis d'une protection intégrale. C'est avantageux lorsque les places boursières dévissent.

Pierin Vincenz: Raiffeisen n'a pas reçu de feed-back négatifs de sa clientèle. Cette dernière est bien consciente des opportunités et risques inhérents à de tels produits. Par ailleurs, nous l'informons personnellement à ce sujet lors d'entretiens-conseils.

Quelles recommandations donneriez-vous à vos clients dans un environnement boursier austère?

Franz Marty: Le plus important me paraît être l'aptitude à jauger sa propre capacité et sa propension à prendre des risques, d'adopter une stratégie à long terme et de s'y tenir.

Pierin Vincenz: Par ailleurs, malgré les turbulences, nous assistons à l'émergence de nouveaux marchés intéressants, je pense notamment aux matières premières ou aux énergies renouvelables. L'univers des investisseurs ne cesse de s'élargir.

Quel bilan provisoire tirez-vous de cette crise hypothécaire?

Franz Marty: Les attentes disproportionnées en termes de rendement recèlent toujours des risques importants. Ce constat n'est pas nouveau, mais on l'oublie trop souvent.

Pierin Vincenz: Nous avons un mot d'ordre chez Raiffeisen: se concentrer *stricto sensu* sur les activités que nous connaissons et maîtrisons.

Raiffeisen est le plus grand et le plus ancien groupe bancaire en Suisse. Comment prévenez-vous les situations de crise, telles que d'autres en traversent?

Franz Marty: Raiffeisen se réclame d'une philosophie coopérative commune et des valeurs qui s'y rattachent ainsi que d'une réussite qui perdure depuis 107 ans. Le succès induit la fidélité. Et c'est ainsi qu'est née une culture avec une foule d'idées et de valeurs universelles.

Pierin Vincenz: Nous disposons de notre propre culture, d'un réseau à diriger et à développer. Les manuels d'enseignement et les universités posent la plupart du temps le postulat d'entreprises hiérarchisées. Une culture en réseau, telle que la nôtre, est tenue de croître et ne peut être instaurée à court terme.

Votre réseau collabore étroitement avec la Banque privée Vontobel, l'assureur Helvetia, l'établissement de cartes de crédit Viseca et le groupe Aduno, spécialisé dans le trafic des paiements sans espèces. Envisagez-vous d'autres partenariats?

Pierin Vincenz: Nous n'en planifions pas d'autres de cette envergure. Néanmoins, la standardisation de l'information dans les banques suisses ouvre de nouvelles perspectives de collaboration. On peut envisager de nouvelles formes de coopération entre des établissements financiers culturellement proches.

Vous êtes sur le point d'introduire une nouvelle plate-forme bancaire, un exercice plutôt complexe. Comment le projet évolue-t-il?

Franz Marty: En 2006, le Conseil d'administration a pris la décision de principe d'introduire la nouvelle application et, parallèlement, de renouveler complètement son infrastructure en la dotant des derniers standards technologiques. En ce sens, c'est en 2007 que les travaux ont pleinement démarré au sein de la Banque centrale et du trafic des paiements. Et pour l'heure, tout se déroule comme prévu. La prochaine étape sera marquée par la volonté d'étendre ou non le nouveau système jusqu'au front.

Quel sera le coût du projet?

Pierin Vincenz: Les coûts globaux ne se limitent pas au seul projet; ils englobent également l'introduction de la plate-forme bancaire ainsi que la centralisation et le renouvellement de l'infrastructure. Les coûts devraient se chiffrer à plusieurs centaines de millions de francs. Le déblocage des fonds se fera par tranches.

Depuis les dernières extensions de votre groupe bancaire, il n'y a plus de région en Suisse dépourvue de représentation Raiffeisen. Comment comptez-vous croître désormais?

Franz Marty: En exploitant notre potentiel, c'est-à-dire en acquérant de nouveaux clients dans des zones où nos parts de marché sont encore faibles. Je pense en priorité aux agglomérations.



*Pierin Vincenz,
Président de la Direction du
Groupe Raiffeisen*

La concurrence est également très vive en milieu urbain.

Comment y faites-vous face?

Pierin Vincenz: Selon les régions, la concurrence est également rude dans les zones rurales. Nous disposons de deux atouts: notre proximité avec le client et le fait qu'un point bancaire sur trois en Suisse appartient à Raiffeisen. Nos représentants sur place peuvent ainsi évaluer très vite les besoins des clients. Notre croissance ne se nourrit pas de tarifs plus avantageux.

Quels champs d'activité voulez-vous développer le plus?

Franz Marty: D'une part les affaires avec la clientèle entreprises. Quelque 30 000 petites et moyennes entreprises comptent d'ores et déjà au nombre de nos clients. Nous entendons les servir avec une gamme de produits encore plus diversifiée. Et par ailleurs, nous souhaitons croître dans le domaine des placements.

Raiffeisen est fière de n'avoir jamais été à l'origine de la disparition d'un point bancaire. Il existe cependant des régions en Suisse qui se dépeuplent peu à peu. Comment réagissez-vous face à cette évolution?

Pierin Vincenz: Nous avons nous aussi un potentiel d'optimisation, le chiffre de 1155 points bancaires est éloquent à cet égard. Un point bancaire chez Raiffeisen doit générer suffisamment d'affaires pour couvrir ses frais et dégager des rendements. D'une manière générale, toute décision de fermeture est prise conjointement par la

«Dans la mesure du possible, Raiffeisen veut accompagner ses clients tout au long de leur existence.»

Banque Raiffeisen et Raiffeisen Suisse, mais seulement après mûre réflexion.

Quelles sont les nouvelles tendances en matière de services? Certaines banques proposent désormais des services «nomades» en matière de conseils.

Pierin Vincenz: En termes de distribution, nous continuons de miser sur la présence physique via les points bancaires et le canal électronique utilisé au demeurant par plus de 400 000 clients.

Raiffeisen renforce son engagement dans les affaires de crédit à la consommation: petits crédits, leasing ou cartes de crédit. Ce type d'activité est souvent critiqué pour des raisons éthiques. Quelles sont les perspectives en la matière?

Pierin Vincenz: La demande de crédits à la consommation continue de croître. Aussi, l'activité de partenaires responsables comme nous ou le groupe Aduno dans ce secteur est essentielle. Raiffeisen veut développer sa part de marché, encore faible, dans ce domaine.

Franz Marty: En examinant soigneusement les demandes, nous veillons à ce que les clients ne se retrouvent pas dans des situations susceptibles de leur valoir ultérieurement des difficultés financières

Raiffeisen souhaite renforcer son activité de placement pour sa clientèle. Envisagez-vous une pénétration en force dans le Private Banking?

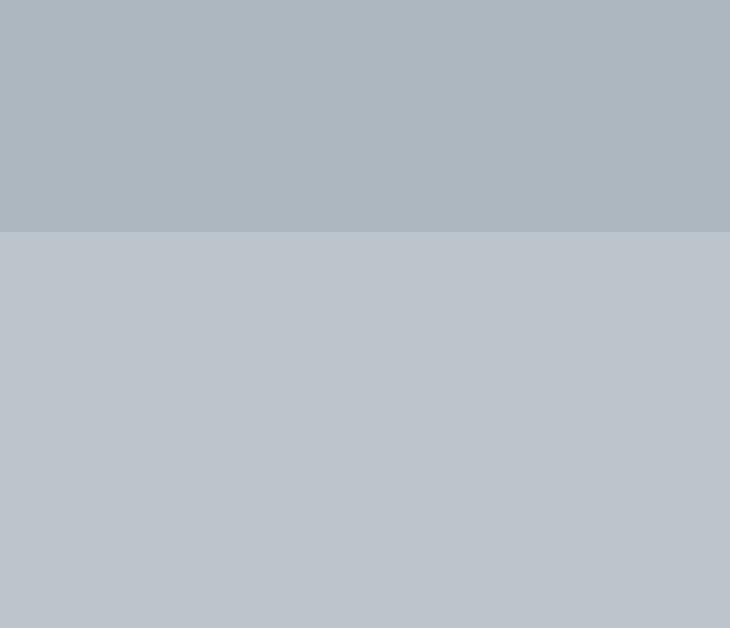
Franz Marty: Notre participation dans le Groupe Vontobel s'élève à 12,5%. Le partenariat évolue de manière réjouissante et nous ouvre diverses perspectives.

Pierin Vincenz: Dans la mesure du possible, Raiffeisen veut accompagner ses clients tout au long de leur existence. Si ce n'est pas possible, nous pouvons compter sur le soutien du groupe Vontobel dans les domaines ayant trait à la planification fiscale ou aux Family offices. De la sorte, nous sommes en mesure de bien suivre notre clientèle domiciliée en Suisse. Nous confions les affaires avec les clients étrangers à Vontobel.

En tant qu'employeur, Raiffeisen s'est fixé comme objectif de promouvoir les femmes et de créer des conditions de travail favorables à la famille. Où voyez-vous un potentiel d'amélioration?

Pierin Vincenz: Nous pensons que la main-d'œuvre qualifiée sera rare à partir de 2015 en raison de l'évolution démographique. C'est pourquoi nous ambitionnons dès aujourd'hui d'être un employeur attrayant non seulement pour les femmes mais aussi pour les salariés plus âgés. Notre objectif est de susciter chez les supérieurs et les collègues une certaine ouverture d'esprit en faveur de nouvelles formes de travail, par exemple le temps partiel et la gestion des vacances prolongées, et de mettre des crèches à disposition. Raiffeisen envisage par ailleurs d'accompagner les femmes lors des programmes de promotion des cadres tout en leur donnant la possibilité de faire une pause.

Avez-vous déjà certains résultats en la matière?



Pierin Vincenz: Nous n'avons pas instauré de quotas, mais les listes de candidats destinées à pourvoir les postes vacants doivent toujours comprendre des femmes. D'ores et déjà la moitié de nos collaborateurs sont de sexe féminin. En 2007, la version pilote du programme de mentoring, impliquant 16 femmes, a été un succès au point de nous inciter à l'intégrer dans un processus régulier. En 2008, nous avons d'ailleurs porté le nombre de mentees féminins à 30.

Quels sont les objectifs du Groupe Raiffeisen pour 2008 et à l'avenir?

Franz Marty: La progression de nos parts de marché constitue une priorité à nos yeux, notamment dans des zones dans lesquelles nous n'avons pas exploité tout notre potentiel, en d'autres termes dans les agglomérations urbaines. La nouvelle plate-forme informatique est également un projet stratégique qui doit nous permettre de poursuivre notre développement et constituer simultanément le fondement d'une croissance durable.

Pierin Vincenz: Raiffeisen s'est fixée un certain nombre d'objectifs: nous entendons améliorer notre positionnement d'employeur attrayant. Troisième établissement financier de Suisse, Raiffeisen vise une part de marché de 20%. 15% de notre activité doivent être consacrés aux opérations d'intérêts neutres. Le ratio charges/produits doit se situer dans une fourchette de 54 à 56%. Nous tenons par ailleurs à conserver notre bon rating crédit. En cas de baisse des marges, il est important de pouvoir s'approvisionner en capital à peu de frais.

* Claudia Gabriel est rédactrice en chef du magazine «Schweizer Bank».

Activité sur le marché Le Groupe Raiffeisen peut se prévaloir d'un exercice extrêmement favorable en 2007. Il a acquis de nouvelles parts de marché dans un environnement particulièrement compétitif, dépassant même les taux de croissance de l'ensemble du marché dans les principaux secteurs.

-
- *Sur le marché hypothécaire particulièrement disputé, la croissance de Raiffeisen a été nettement supérieure au marché.*
 - *Raiffeisen gagne des parts de marché dans le segment de la clientèle entreprises.*
 - *Raiffeisen est le leader du marché suisse de l'épargne.*
 - *Grâce à 114 000 nouveaux adhérents, le nombre des sociétaires s'établit désormais à 1,44 million.*
 - *Raiffeisen cède ses affaires de crédit à la consommation et de leasing automobile au groupe Aduno.*
-

Le Groupe Raiffeisen a connu une croissance nettement supérieure au marché et a pu gagner de nouvelles parts de marché pratiquement dans tous les domaines. Le nombre de relations clients a franchi le cap des 3 millions, ce qui lui permet de poursuivre sa progression vers son objectif visant à devenir le numéro 1 de la banque de détail en Suisse.

Besoin de la clientèle: financer

Financements d'hypothèques

Après un ralentissement de l'activité dans la construction en 2006, les investissements dans les constructions nouvelles et les transformations se sont à nouveau accrus en 2007. Après une longue phase de stabilisation des taux d'intérêt à des niveaux historiquement bas, ceux-ci ont enregistré une nette progression pour certaines durées. C'est dans le secteur des hypothèques à taux fixe qui suivent de très près les taux du marché que la hausse a été la plus sensible. De ce fait, les hypothèques à taux variable ont regagné les faveurs de la clientèle. Par rapport à l'année précédente, le marché hypothécaire suisse a enregistré une croissance plus faible, ce qui n'a pas manqué de raviver la concurrence entre acteurs du marché. Le Groupe Raiffeisen a particulièrement bien évolué en 2007 et sa croissance a été nettement supérieure à celle du marché.

Bien que pour 2008, Raiffeisen table sur une demande toujours forte en matière de financements de logements, les indicateurs tels que les demandes de permis de construire et les autorisations délivrées n'indiquent plus qu'une faible croissance.

Raiffeisen dans les cantons au 31.12.2007¹

Canton	Nombre de banques	Nombre de points bancaires	Nombre de sociétaires	Prêts et crédits ² en mio. de CHF	Fonds de la clientèle ³ en mio. de CHF	Total du bilan en mio. de CHF
Argovie	35	101	158'143	11'632	10'201	12'914
Appenzell Rh.-Ext.	3	10	14'347	813	852	944
Appenzell Rh.-Int.	2	5	6'842	330	403	438
Bâle-Campagne	10	21	37'023	2'630	2'379	2'958
Bâle-Ville	1	2	–	393	333	464
Berne	28	110	144'864	7'978	7'150	8'943
Fribourg	22	59	69'101	5'099	3'937	5'579
Genève	6	20	27'453	2'075	2'220	2'457
Glaris	1	2	5'000	284	254	307
Grisons	14	76	49'645	3'279	2'893	3'666
Jura	10	47	23'575	1'812	1'327	1'993
Lucerne	25	52	101'177	5'636	4'747	6'329
Neuchâtel	6	24	18'873	1'062	920	1'183
Nidwald	2	9	16'609	1'033	954	1'218
Obwald	2	6	10'392	589	512	676
Saint-Gall	48	97	164'355	14'009	11'521	15'771
Schaffhouse	1	3	5'640	340	319	378
Schwyz	8	14	30'952	1'838	1'770	2'083
Soleure	33	73	108'711	7'294	6'614	8'191
Tessin	40	107	90'147	7'123	6'339	8'247
Thurgovie	21	49	84'590	6'389	5'281	7'108
Uri	4	16	14'258	730	693	825
Vaud	23	70	76'655	4'660	4'071	5'241
Valais	33	138	105'432	7'078	7'236	8'454
Zoug	8	14	33'586	2'710	2'309	3'058
Zurich	10	30	46'471	3'666	3'849	4'368
Total 2007	396	1'155	1'443'841	100'480	89'083	113'792
Total 2006	411	1'149	1'371'107	93'692	84'156	107'028
Augmentation/diminution	-15	6	72'734	6'788	4'927	6'764
Augmentation/diminution en %	-3,6	0,5	5,3	7,2	5,9	6,3

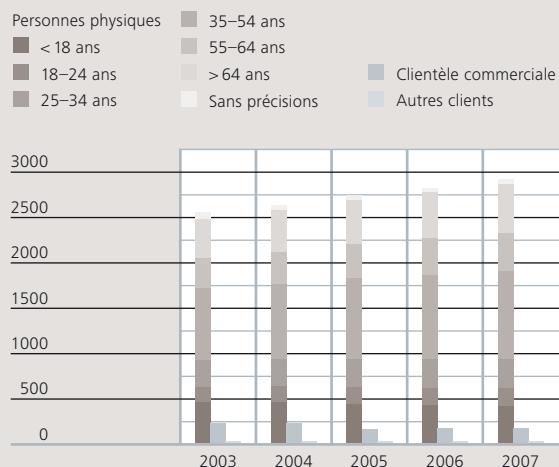
1) Banques Raiffeisen et succursales de Raiffeisen Suisse

2) Total des créances sur la clientèle et des créances hypothécaires

3) Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements, autres engagements envers la clientèle et obligations de caisse

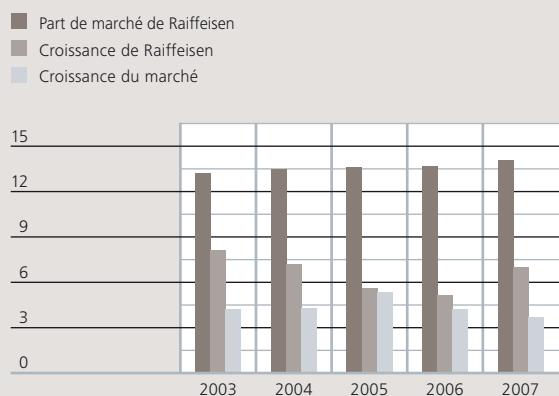
Structure et évolution de la clientèle

(en milliers)



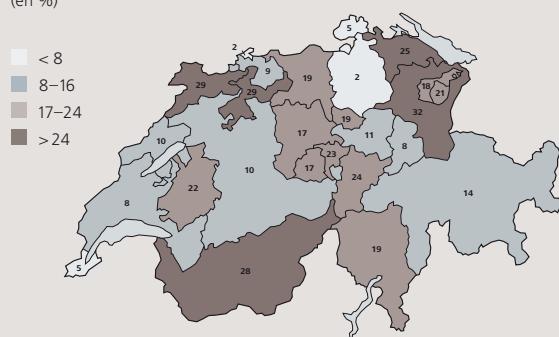
Raiffeisen gagne de nouvelles parts du marché hypothécaire suisse

(en %)



Part des hypothèques par canton en 2007

(ep. %)



Clientèle entreprises particulièrement appréciée

Dans le segment des affaires avec la clientèle entreprises, Raiffeisen a conquis de nouvelles parts de marché durant l'exercice 2007. Ainsi, 31% des petites et moyennes entreprises (PME) de Suisse entretiennent déjà une relation bancaire avec Raiffeisen, qui jouit d'une réputation flatteuse auprès d'elles dans le domaine des crédits d'investissement, ce qui la classe au deuxième rang des établissements financiers les plus appréciés. Avec l'argent au jour le jour et le compte de placement entreprises, Raiffeisen a développé des produits attrayants assurant à la clientèle entreprises une gestion souple de ses liquidités.

Nous envisageons de lancer de nouveaux produits dans ce domaine, de simplifier les processus de traitement et d'élargir notre savoir-faire. Par ailleurs, au 1^{er} janvier 2008, le leasing de biens d'investissement sera intégré au département Clientèle entreprises, ce qui représente une nouvelle étape dans l'orientation stratégique de ce type d'opérations. Pour 2008, nous visons à nouveau une croissance supérieure à la moyenne.

Raiffeisen Finance SA

Par rapport à l'exercice précédent, le secteur Crédit à la consommation affiche une hausse réjouissante de 23% pour s'inscrire à 96 millions. Tous les canaux de distribution ont connu un accroissement des volumes.

Le 28 février 2008, le Groupe Raiffeisen a cédé, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2008, ses activités de crédit à la consommation et de leasing automobile au groupe Aduno spécialisé dans le trafic des paiements sans espèces. La



Patrik Gisel,
chef du département Marché

nouvelle société Swiss One Finance SA regroupe pour sa part les services de Raiffeisen Finance SA, de cashgate AG et les opérations de crédits privés de la Banque Cantonale Vaudoise, donnant ainsi naissance au numéro 3 du marché des crédits à la consommation et du leasing automobile en Suisse.

Raiffeisen Leasing

En 2007, les volumes d'affaires des secteurs Leasing automobile et Leasing de biens d'investissement se sont maintenus au niveau de l'exercice précédent. Raiffeisen a été en mesure de conclure de nouveaux contrats de leasing d'un montant total de 195 millions de francs. Cette stagnation est imputable à la bonne situation économique qui a influencé les affaires de leasing. En effet, lorsque les entreprises et les particuliers disposent de fonds en suffisance, ils financent leurs acquisitions avec leurs propres moyens.

Besoin de la clientèle: épargne

Parallèlement au rétablissement des marchés financiers durant le premier semestre de 2007, les taux n'ont cessé de grimper, ce qui a permis à Raiffeisen d'augmenter les taux d'intérêt dans le secteur de l'épargne à deux reprises. Le nouveau produit d'épargne «Placement à terme d'une durée de plusieurs années» offre une alternative bienvenue aux obligations de caisse. Les volumes de l'épargne bancaire (engagements envers les clients sous forme d'épargne, de placements et d'obligations de caisse) ont conservé leur niveau de l'année précédente, ce qui constitue un résultat réjouissant alors que le marché des fonds d'épargne a reculé de 4%. Détenant une part de plus de 20% de ce marché, Raiffeisen en est le leader en Suisse.

«Le Groupe Raiffeisen a conquis de nouvelles parts de marché en 2007 et entend également le faire en 2008.»

Besoin de la clientèle: prévoyance

La baisse des taux de conversion, qui servent de référence pour le calcul des rentes, ainsi que l'évolution démographique causent bien des soucis à une large frange de la population en matière de prévoyance. L'épargne volontaire par le biais du pilier 3a représente encore l'un des principaux piliers de la prévoyance vieillesse individuelle et gagne toujours plus en importance, ne serait-ce qu'en raison des avantages fiscaux qu'elle offre. Conséquence directe pour le Groupe Raiffeisen en 2007: l'évolution positive des avoirs de prévoyance, une tendance appelée à se maintenir à notre avis. Le marché de l'emploi moins tendu a entraîné un léger ralentissement de la croissance des capitaux de prévoyance et cette situation devrait perdurer en 2008.

A compter du 1^{er} janvier 2008, les personnes qui resteront professionnellement actives au-delà de l'âge de la retraite seront autorisées à retarder la perception de leur pilier 3a de cinq ans.

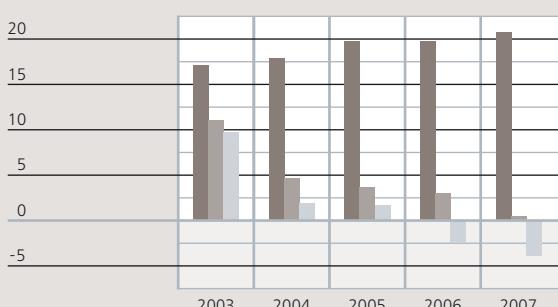
Besoin de la clientèle: placer

Malgré les turbulences présentes sur les marchés financiers à la fin de l'exercice, les dépôts gérés par Raiffeisen ont fortement crû. Le développement continu de la stratégie de placement et l'élargissement de la gamme des

Raiffeisen gagne de nouvelles parts sur le marché de l'épargne

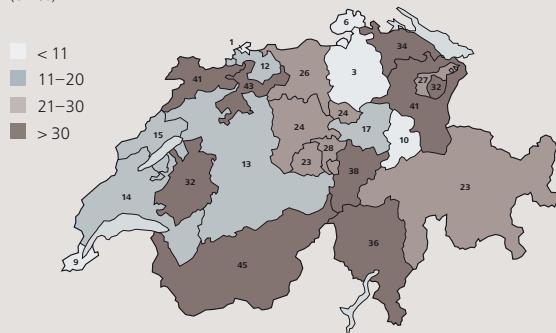
(en %)

- Part de marché de Raiffeisen
- Croissance de Raiffeisen
- Croissance du marché



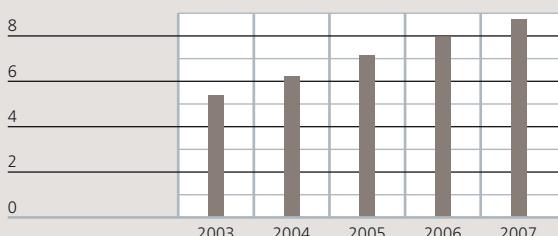
Part des fonds d'épargne et de placement par canton en 2007

(en %)



Fonds de prévoyance et de libre passage 2003-2007

(en milliards de CHF)



produits au travers d'une collaboration encore plus étroite avec notre partenaire, Vontobel, n'y sont pas étrangers.

Nous avons élargi la stratégie de placement en l'enrichissant de placements alternatifs. En font notamment partie des placements tels que des hedge funds, des fonds de hedge funds, de private equity (capital-investissement), de matières premières et des fonds immobiliers.

Durant l'exercice de référence, le volume des fonds a stagné, car la tendance à investir dans de nouveaux instruments tels que les produits structurés ne faiblit pas. L'augmentation très marquée des volumes dans les fonds Futura (+46%), investis selon des critères de développement durable, et les fonds Multi Asset Class (+98%) a correspondu à des sorties de capitaux dans les fonds de placements stratégiques classiques Global Invest (-16%).

En 2007, Raiffeisen a lancé deux nouveaux fonds: le Raiffeisen Fonds Capital Maturity 2014 (en euro), qui complète le fonds de protection du capital (en francs) lancé avec grand succès l'année précédente, et le Raiffeisen Fonds Convert Bond Global, un fonds en obligations convertibles associant le caractère défensif des obligations au potentiel de gain de cours des actions.

Le lancement de nouveaux produits structurés par Raiffeisen a généré un afflux d'argent frais de 930 millions de francs, le volume des produits structurés de Raiffeisen et des produits de la Banque Vontobel ressortissant à 4,1 milliards de francs. En 2007, l'éventail des titres porteurs d'intérêts a également été étendu, de façon à couvrir les secteurs de la

protection du climat et de l'eau. Un petit capital suffit aux investisseurs pour accéder avec leurs certificats à des placements alternatifs dans les catégories des hedge funds, des matières premières et de l'immobilier.

Les activités liées aux mandats de gestion de fortune Raiffeisen Fonds Portfolio et Raiffeisen Classic ont continué à se développer de manière réjouissante en 2007. L'offre a été enrichie du Raiffeisen Pension Portfolio, un produit plus particulièrement destiné à répondre aux besoins des personnes de plus de 50 ans. Il réunit les avantages de la gestion de fortune basée sur des fonds et ceux du versement régulier en fonction des besoins du client.

Dans les opérations de placement, l'accent avait été mis en 2006 et 2007 sur le positionnement de Raiffeisen en tant que banque de placement compétente et l'acquisition de clients. En 2008, l'accent sera à nouveau mis sur le développement durable. En sa qualité de groupe bancaire soucieux de sa responsabilité sociale, Raiffeisen proposera davantage de produits durables aux investisseurs et ce, au travers de la collaboration couronnée de succès avec la Banque Vontobel, qui a su très tôt offrir des placements basés sur des critères de durabilité.

Besoin de la clientèle: couvrir

La coopération, unique sur le marché suisse, entre Raiffeisen et Helvetia permet aux clients de Raiffeisen de tirer profit de produits d'assurance complétant les prestations bancaires de façon ciblée. Introduite il y a deux ans, l'assurance construction et l'assurance bâtiment de Raiffeisen permettent aux clients disposant d'hypothèques de couvrir le fi-

nancement de leurs biens immobiliers. La vente de produits servant à couvrir le risque (assurance risque décès, rente en cas d'incapacité de travail) continue de bien se développer. Malgré la concurrence de plus en plus forte sur ce marché, les diverses mesures de promotion des ventes dans le domaine des assurances de rente ont rencontré un écho positif.

Besoin de la clientèle: paiements

Carte Maestro

La carte de loin la plus répandue jouit d'une demande qui ne faiblit pas, preuve en est son utilisation comme moyen de paiement sans espèces qui n'a pas cessé de croître en 2007. L'ensemble des transactions de paiement sans espèces représentait 55% des transactions, les 45% restant étant des retraits d'espèces. La part des retraits à des Bancomat de banques tierces a une nouvelle fois reculé de 1,5%, alors que ceux effectués à des Bancomat Raiffeisen augmentaient de 9%.

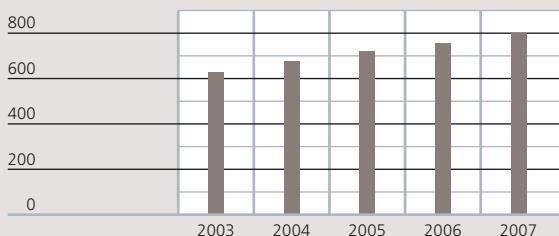
A l'avenir aussi, Raiffeisen entend favoriser l'utilisation des distributeurs. En outre, le développement technologique de la carte Maestro constituera l'une des priorités ces prochaines années. Lors du remplacement ordinaire des cartes, celles-ci seront munies d'une nouvelle puce à partir de cet automne. La nouvelle génération de puces – développée dans le cadre d'un projet commun des banques suisses – offrira de nouvelles fonctions telles que celle de carte d'identification pour les services en ligne.

Cartes de crédit

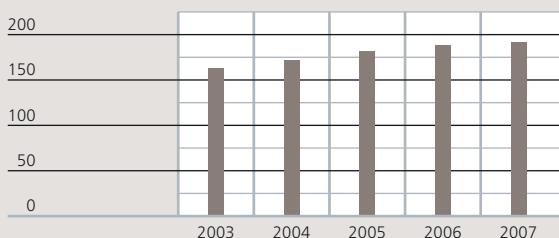
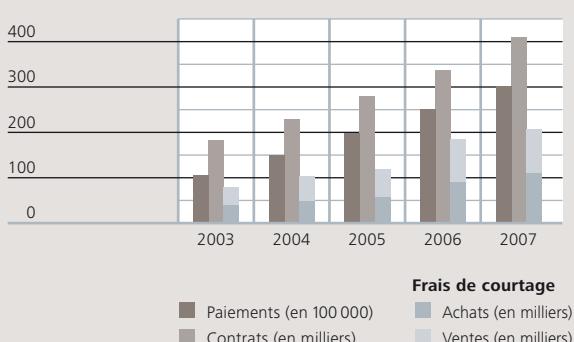
Bien que la concurrence des nouveaux émetteurs de carte de crédit avec leurs produits à bas prix soit devenue plus

Nombre de cartes Maestro Raiffeisen 2003–2007

(en milliers)

**Cartes de crédit Raiffeisen 2003–2007**

(en milliers)

**Evolution de l'e-banking Raiffeisen**

intense, le Groupe Raiffeisen est parvenu à accroître le nombre de cartes en circulation en 2007, ce qui indique clairement que le prix de la taxe annuelle n'est pas le seul critère de choix pour la clientèle. La confiance envers l'émetteur de cartes ainsi que la qualité du service et du conseil sont déterminantes. Le chiffre d'affaires s'est accru de 67 millions de francs, c'est-à-dire de 8,5%. Cette évolution est principalement imputable aux grands distributeurs qui acceptent désormais les cartes de crédit pour le paiement des produits alimentaires.

Raiffeisen continuera à étendre ses activités de cartes de crédit par le lancement de nouveaux produits. L'émission d'une carte de crédit avec fonction de paiement fonctionnant par ondes est prévue au cours des deux années à venir; celle-ci permettra à la clientèle de régler de petits montants rapidement et sans complication.

Cartes prépayées

Les cartes prépayées de Raiffeisen jouissent de l'intérêt souhaité des jeunes clients surtout. Cette carte est acceptée comme les cartes de crédit, la limite disponible correspondant au montant versé au préalable sur le compte de carte. Ainsi, les utilisateurs disposent d'une carte de crédit à des conditions attrayantes sans risque financier. Ils bénéficient d'un moyen de paiement accepté partout lors de séjours à l'étranger ou pour effectuer des achats sur Internet.

E-banking

Avec ses pointes à quelque 90 000 connexions par jour, ce moyen électronique a été le canal interactif le plus utilisé du Groupe durant l'exercice écoulé. Plus de 400 000



*Paulo Brügger,
chef du département
Banque centrale*

clients utilisent l'e-banking. Ils gèrent environ un million de comptes et ont effectué près de 30 millions de paiements.

De nombreux indices indiquent que les clients Raiffeisen vont encore avoir davantage recours à leur canal d'accès favori à la banque en 2008. C'est pourquoi Raiffeisen met l'accent sur la sécurité qui constitue la base d'une exploitation couronnée de succès. Dans ce contexte, les aspects de sécurité, de stabilité, de performance, d'actualité et d'absence d'erreur sont déterminants.

Besoin de la clientèle: copropriété et pouvoir de codécision

En 2007, environ 114 000 personnes ont acquis le statut de sociétaire Raiffeisen, leur nombre ayant désormais dépassé 1,44 million. C'est la preuve évidente que non seulement les avantages matériels, mais aussi les atouts du sociétariat sont particulièrement appréciés par de nombreux clients.

Durant l'offre exclusive «Découvrir la Suisse à moitié prix», les sociétaires ont entrepris plus de 67 000 excursions et réservé plus de 33 000 nuitées d'hôtel entre avril et décembre 2007. Une nouvelle région touristique de Suisse a ainsi pu profiter de sa collaboration avec Raiffeisen et de son engagement. En 2008 aussi, Raiffeisen invitera ses sociétaires à partir découvrir un coin de notre pays, en bénéficiant cette fois d'excursions et de nuitées d'hôtel à moitié prix dans le canton des Grisons.

Marché: refinancement

En 2007, le Groupe Raiffeisen a emprunté près de 1,9 milliard de francs de fonds à moyen et long terme sur le marché

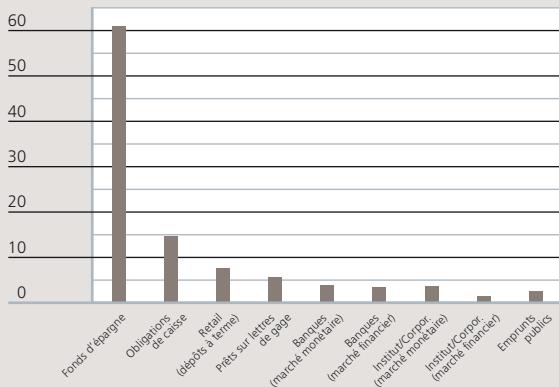
«Raiffeisen jouit d'une grande confiance sur le marché interbancaire. Dans les périodes d'incertitude sur les marchés financiers, nous avons enregistré un afflux de fonds nettement supérieur dans le secteur interbancaire.»

des capitaux. Ces fonds ont servi à financer les crédits en pleine expansion et à garantir un échelonnement équilibré des échéances. Sur ce montant, près de 1,1 milliard sont des prêts sur lettres de gage. Les quelque 510 millions de francs restants ont été empruntés par la Trésorerie de Raiffeisen Suisse sous forme de prêts sur reconnaissance de dette auprès de banques étrangères (180 millions de francs) et d'investisseurs institutionnels suisses (330 millions de francs). Par ailleurs, Raiffeisen Suisse a émis de manière autonome un emprunt obligataire de cinq ans à hauteur de 250 millions de francs.

En raison d'une modification de la méthode d'évaluation, la notation de Raiffeisen Suisse a été relevée en avril 2007 à Aa1 – ce qui constitue une excellente note de solvabilité – par l'agence de rating Moody's. En outre, Raiffeisen Suisse a encore prouvé sa qualité de partenaire sûr durant les turbulences et les périodes d'insécurité régnant sur les marchés financiers. Le Groupe Raiffeisen a pu continuer de faire appel aux canaux de refinancement existants et largement diversifiés des marchés monétaire et financier. En outre, grâce au pooling des lettres de gage, les conditions indispensables pour un refinancement ciblé ont été créées: depuis 2007, Raiffeisen Suisse est autorisé à recourir à une

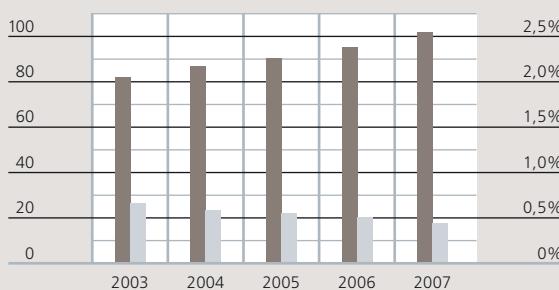
**Sources de refinancement du Groupe Raiffeisen
au 31.12.2007**

(en mrd de CHF)



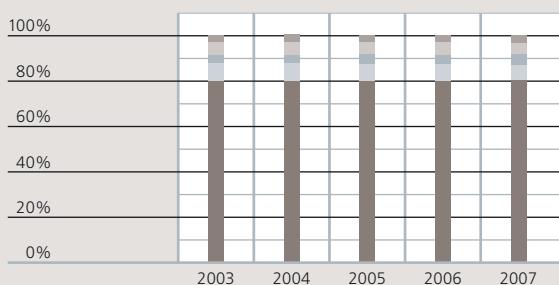
Evolution des prêts et crédits et des correctifs de valeur individuels 2003–2007

■ Prêts et crédits (en mrd de CHF)
■ Correctifs de valeurs individuels (en % des prêts et crédits)



Evolution des prêts hypothécaires en fonction du type d'objet 2003–2007

■ Immeubles d'habitation purs
■ Immeubles d'habitation/artisanaux mixtes
■ Immeubles/industries entièrement artisanaux
■ Agriculture
■ Autre gage immobilier



partie de l'ensemble des garanties non utilisées par les Banques Raiffeisen pour bénéficier de prêts sur lettres de gage. Cette façon de procéder permet à Raiffeisen de disposer de solides bases en vue de réaliser ses objectifs de croissance.

Marché: négocié

L'année 2007 aura été particulièrement turbulente pour les investisseurs. Les rendements élevés dégagés au cours des années passées ont fortement influencé la tolérance au risque des investisseurs. Au début de l'année, la volatilité implicite des marchés des actions et la prime de risque des marchés de crédit ont enregistré des niveaux très bas. La grande insécurité provoquée par la crise du crédit aux Etats-Unis s'est propagée dans le monde entier, entraînant de vigoureuses variations des cours. Dans le but de contrer le ralentissement de l'économie, la Réserve fédérale américaine (FED) a réagi par trois baisses de taux successives, achevant ainsi le cycle de hausses. La poursuite de la dépréciation du dollar américain, qui a atteint son plus bas historique de 1,0890 CHF, en a été une des conséquences.

De toutes les catégories de placement, ce sont les matières premières qui ont connu l'évolution la plus favorable en 2007. Les secteurs des métaux précieux, des produits agricoles et de l'énergie ont enregistré d'importantes hausses des cours provenant de la demande des pays en développement, du fait des craintes inflationnistes et de la dévalorisation du dollar américain.

Malgré cet environnement hostile, le Groupe Raiffeisen a enregistré des résultats de négocié très réjouissants, à met-

tre également au compte d'une saine tolérance au risque et d'une gestion efficace de celui-ci. Quant aux activités sur le marché suisse des capitaux, elles ont à nouveau pu être développées. En plus de ses propres émissions, Raiffeisen Suisse a participé à des émissions de tiers pour un montant de 2,7 milliards de francs.

Marché: gestion des risques de crédit

Les prêts octroyés dans le cadre des segments Clientèle privée et Clientèle entreprises ont également crû plus rapidement que le marché en 2007. Malgré cela, les correctifs de valeur individuels ont diminué par rapport au volume des prêts, passant de 0,5 à 0,43%.

Depuis quelques années, le Groupe Raiffeisen dispose d'un portefeuille de crédits largement diversifié en fonction du nombre d'emprunteurs, des régions et des secteurs. La part destinée au financement immobilier à usage propre, qui présente peu de risques, a également augmenté en 2007. Le portefeuille de crédits du Groupe Raiffeisen fait l'objet d'une surveillance centralisée. Pour parer à toute évolution défavorable, des mesures concernant la gestion des nouvelles affaires sont prises en permanence.

Afin d'assurer une croissance saine du marché et de limiter les risques de crédit, Raiffeisen a mis en place des processus d'analyse et de surveillance efficaces. Il existe des procédures spécifiques pour l'identification et la gestion des risques de défaillance plus élevés pour les objets spéciaux dans les secteurs à risques. La politique de crédit éprouvée depuis plusieurs années, des directives d'évaluation restrictives, des taux d'avance bancaires usuels et la notation des

clients constituent les conditions cadres de la gestion des risques de crédit. Dans l'intérêt des preneurs de crédit, des paramètres prudents sont pris en compte pour le calcul de la charge financière.

La responsabilité des risques de crédit courus est décentralisée auprès des Banques Raiffeisen.

Celles-ci ne consentent des crédits pratiquement que dans leur circonscription clairement délimitée car elles y disposent d'informations détaillées sur leur marché et leurs clients. Pour l'appréciation des opérations de crédit complexes, les banques peuvent compter sur les spécialistes des crédits de Raiffeisen Suisse. Les risques de crédit que les Banques Raiffeisen ne souhaitent pas supporter peuvent être assumés par Raiffeisen Suisse. Pour la gestion des positions à risque accru, les Banques Raiffeisen peuvent faire appel à une équipe de recouvrement chevronnée auprès de Raiffeisen Suisse.

Durant l'exercice, Raiffeisen a développé un nouveau modèle de notation pour ses clients du segment Clientèle entreprises permettant d'identifier les risques de défaillance et d'obtenir une tarification conforme au marché.



**«Pour que nos filles grandissent
dans leurs propres murs.»**

Yvonne, Kurt, Stefanie et Fabienne Hutter: nouvelle maison acquise grâce à Raiffeisen



Ils ont réalisé leur rêve de devenir propriétaires.

Bientôt, Kurt Hutter retournera vivre, avec sa femme et ses deux filles, dans la région où il a grandi.

«Enfants, avec mes frères et sœurs, nous vivions dans la maison de nos parents», se remémore-t-il. Kurt et Yvonne ont eux aussi toujours ardemment souhaité vivre en famille dans leur propres murs.

Avec la naissance de Stefanie, qui fêtera bientôt ses cinq ans, cette envie n'a fait que se renforcer. «Nous avons dû réfléchir et voir si nous pouvions nous offrir notre propre maison.» Naturellement, la famille Hutter a pris le chemin de sa Banque afin de monter et de garantir un financement sérieux avec l'aide de leur conseiller Raiffeisen de longue date.

Lorsque leur deuxième fille Fabienne a vu le jour, les travaux de construction à Eichberg SG étaient déjà bien avancés. Tous se réjouissent maintenant à l'idée de faire les cartons et de quitter l'appartement qu'ils occupent dans un immeuble locatif pour s'installer enfin, avec leurs meubles et les jouets des enfants, dans leur nouvelle maison.

Politique et contrôle des risques La capacité de risque conditionne la réussite et désigne l'aptitude à supporter et à gérer les risques de façon optimale. L'objectif suprême de la gestion des risques est de garantir la capacité de risque du Groupe Raiffeisen.

- *Raiffeisen veille à maintenir un rapport équilibré entre les risques et les revenus.*
- *La gestion des risques de crédit de Raiffeisen est axée sur la structure commerciale et de clientèle.*
- *Les engagements à l'étranger sont statutairement limités à 5% (pondérés en fonction du risque) du total du bilan consolidé du Groupe Raiffeisen.*
- *Les limites en matière de sensibilité et de perte permettent de restreindre les risques de négociation.*
- *Raiffeisen a mis en œuvre avec succès les nouvelles dispositions sur les fonds propres et la répartition des risques.*

Le Groupe Raiffeisen prend des risques mesurés et avec discernement dans le cadre de directives clairement définies. Il veille à maintenir un équilibre entre les revenus et les risques qu'il gère activement. La politique de risque s'articule autour des principes suivants:

- Responsabilité individuelle décentralisée fondée sur ces directives clairement définies: les Banques Raiffeisen et les unités hiérarchiques de Raiffeisen Suisse assument la responsabilité de la gestion des risques. Les unités de contrôle centrales s'assurent que les directives, les limites et les processus sont respectés et surveillent l'évolution du risque global.
- Contrôle des risques basé sur la transparence: une publication exhaustive et objective de la situation des risques et du profil de risque pose les fondements du contrôle des risques effectué par la Direction et le Conseil d'administration.
- Surveillance des risques indépendante et contrôle efficace: la surveillance du risque global et des limites est effectuée indépendamment des unités chargées de la gestion des risques. Un contrôle efficace garantit l'observation des processus et limites définis.
- Processus de gestion des risques cohérent: le département Risk Management du Groupe Raiffeisen applique un processus uniforme et cohérent permettant l'identification, la mesure, l'évaluation, la gestion, la limitation et la surveillance des risques. Le Risk Management englobe toutes les catégories de risques.

- Prévention de la concentration des risques: le Groupe Raiffeisen dispose d'instruments efficaces pour identifier et empêcher proactivement l'accumulation des risques.
- Préservation de la réputation: le Groupe Raiffeisen attache une grande importance à la protection de sa réputation. C'est pourquoi il n'accepte les risques qu'avec circonspection et veille à l'efficacité de leur contrôle. Il évite les positions liées à des transactions jugées critiques pour des raisons fiscales, juridiques, comptables ou relevant du droit de surveillance et s'efforce en outre de respecter les principes éthiques dans ses transactions commerciales.

Organisation et responsabilités

Le Conseil d'administration assume l'entièr responsabilité de la gestion et du contrôle des risques du Groupe Raiffeisen. Il définit et surveille la politique de risques, détermine la propension au risque et approuve les limites globales fixées.

La Direction met en œuvre la politique de risque et veille à son observation. Elle surveille le risque global, le respect des limites et s'assure de l'adéquation de l'organisation et de la structure de la gestion des risques. Elle instaure en outre un comité de gestion des risques composé des membres de la Direction élargie. Ce comité évalue chaque mois les risques du Groupe Raiffeisen, prend les mesures nécessaires et approuve par ailleurs les outils et processus nécessaires à la gestion des risques.

Le secteur Gestion des risques du Groupe élabore les fondements pour le comité des risques et le Conseil d'administration. Il garantit l'indépendance de la surveillance et

des rapports sur le risque. Il est enfin compétent à l'échelle du Groupe pour les méthodes de gestion des risques.

Les Banques Raiffeisen et les unités hiérarchiques responsables gèrent les risques sous leur propre responsabilité dans le cadre des prescriptions en matière de politique de risque et de la répartition des compétences. La responsabilité individuelle décentralisée trouve son contrepoids dans la surveillance du risque global à l'échelle du Groupe et permet ainsi de prendre en compte le fait que le Groupe Raiffeisen développe une solidarité liée au risque.

Catégories et contrôle des risques



1) Risques du système bancaire en général

2) Risques inhérents à la stratégie commerciale

3) Risque de réputation

4) Risques liés à l'activité commerciale

Dans le cadre de la gestion et du contrôle des risques, le Groupe Raiffeisen répertorie les catégories de risque présentées sur l'illustration de la page précédente.

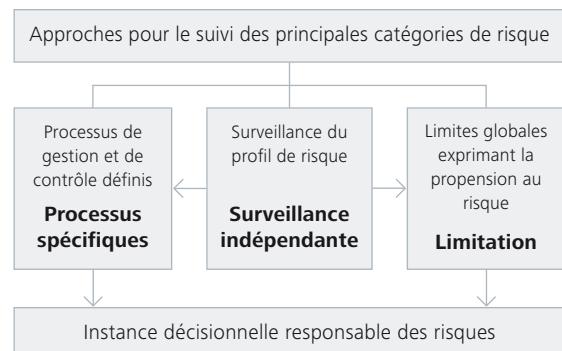
Les risques inhérents au système bancaire sont en particulier liés à la défaillance d'opérateurs importants du marché ou au dysfonctionnement d'infrastructures essentielles de la place financière. Le législateur et les autorités de surveillance sont compétents pour contrôler ces risques. Quant aux processus commerciaux critiques, le Groupe Raiffeisen prend les mesures permettant de maîtriser de tels scénarios dans le cadre de sa prévention des crises.

Les risques stratégiques résultent de la stratégie bancaire globale et des modifications des conditions du marché. La compétence relative à ces risques est exercée à l'échelle du Groupe Raiffeisen par le Conseil d'administration et la Direction de Raiffeisen Suisse. Au niveau de chaque Banque Raiffeisen, la direction stratégique est assurée par le conseil d'administration et la direction.

Les risques de réputation découlent d'actes et d'événements susceptibles de porter atteinte à la réputation du Groupe Raiffeisen et constituent des risques découlant des risques liés à l'activité commerciale.

Les principaux risques en relation avec l'activité commerciale du Groupe Raiffeisen sont: les risques de crédit (en particulier les prêts et crédits consentis à la clientèle), de marché (chez les Banques Raiffeisen, notamment les risques de variation des taux d'intérêt), de liquidité et les risques opérationnels.

Contrôle des principales catégories de risques au sein du Groupe Raiffeisen



Le Groupe Raiffeisen contrôle les principales catégories de risques au moyen de procédures spécifiques et de limites globales. Dans le cadre de la gestion du risque, le Conseil d'administration définit la propension au risque et fixe les limites globales en conséquence.

Les risques non quantifiables de manière fiable sont limités par des impératifs qualitatifs. La surveillance indépendante du profil de risque complète le processus de contrôle des risques.

Risques de crédit

En raison de la solide position que le Groupe Raiffeisen occupe sur le marché des crédits, les risques de crédit constituent la principale catégorie de risques. Le Groupe Raiffeisen obtient une part importante de ses revenus grâce à son approche contrôlée des risques de crédit et à sa gestion exhaustive et cohérente desdits risques. La gestion des risques



*Beat Hodel,
chef de la Gestion des risques
du Groupe*

de crédit du Groupe Raiffeisen est axée sur la structure commerciale et de clientèle spécifique à Raiffeisen.

La responsabilité relative à la prise et à la gestion de risques de crédit s'exerce sur le lieu même de la conclusion de la transaction.

Les opérations de crédit sont essentiellement traitées par les Banques Raiffeisen et les succursales de Raiffeisen Suisse. La Coopérative de cautionnement Raiffeisen, Raiffeisen Leasing et Raiffeisen Finance SA assument également des risques de crédit. Les risques de crédit sont acceptés après un examen minutieux de la contrepartie. A cet égard, connaître le client est un élément essentiel. Il n'entre pas dans la stratégie du Groupe Raiffeisen d'assumer des risques de crédit de parties tierces anonymes sur le marché des capitaux.

Les preneurs de crédit sont en majorité des personnes physiques, mais également des collectivités de droit public et la clientèle entreprises. La plupart des clients entreprises sont des petites entreprises exerçant leurs activités dans la circonscription des Banques Raiffeisen.

Politique de crédit prudente

Raiffeisen Suisse assume les risques de crédit liés principalement à des opérations avec des banques commerciales, la clientèle entreprises et des clients du secteur public. Les engagements à l'étranger sont statutairement limités à 5% (pondérés en fonction du risque) du total du bilan consolidé du Groupe Raiffeisen. Les Banques Raiffeisen ne sont pas autorisées à fournir des services bancaires ou

«Nous acceptons les risques de crédit de clients que nous connaissons. Mais il n'entre pas dans notre stratégie d'assumer des risques de crédit de véhicules de placement anonymes sur le marché des capitaux.»

financiers à l'étranger. Raiffeisen Suisse peut néanmoins accorder une dérogation si elle reçoit l'assurance que le droit étranger, et notamment les directives étrangères en matière de surveillance, seront respectés.

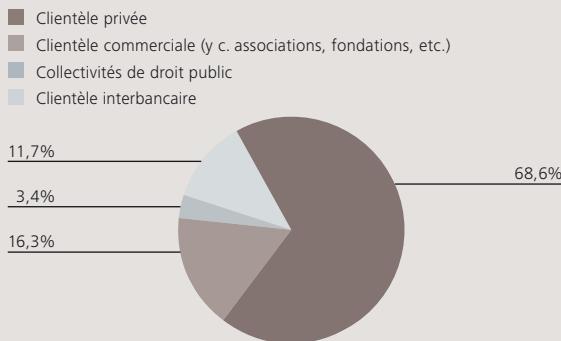
Les opérations de crédit au sein du Groupe Raiffeisen sont fondées sur une politique de crédit prudente. La capacité des preneurs de crédit à contracter des engagements joue un rôle essentiel. La plupart des crédits octroyés sont couverts.

La gestion des crédits obéit à un processus simple pour ce qui est de l'ouverture du crédit et de sa surveillance constante. Une méthode de provisionnement adéquate et éprouvée pour les risques de défaillance vient compléter ce dispositif.

Une procédure interne est mise en œuvre pour évaluer et surveiller les risques de crédit. Elle détermine les pertes prévisibles et imprévisibles en fonction de la solvabilité du preneur de crédit et de l'évaluation des garanties. Les modèles utilisés à cette fin sont fondés sur une pratique reconnue. Les modèles et paramètres font l'objet d'une vérification régulière, d'une adaptation à l'évolution et sont calibrés sur la base de tests inversés.

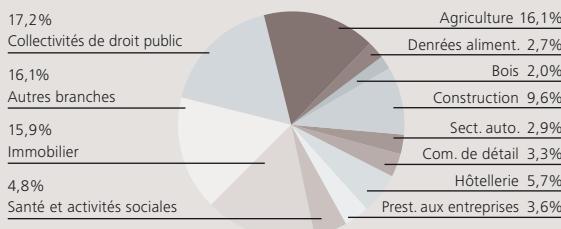
Raiffeisen Suisse surveille, contrôle et gère les concentrations de risques au sein du Groupe, plus particulièrement pour les contreparties individuelles, les groupes de contre-

Prêts et crédits consentis par le Groupe Raiffeisen par segment de clientèle

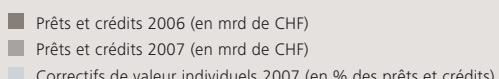


Cette interprétation est le reflet de l'approche de risque; du fait d'optiques divergentes, elle n'est pas directement comparable avec le bilan.

Prêts et crédits par branche du Groupe Raiffeisen (hors ménages privés et clientèle interbancaire)



Prêts et crédits et correctifs de valeur individuels du Groupe Raiffeisen



parties liées ainsi que les secteurs. Le processus d'identification et de regroupement des contreparties liées est automatisé à l'échelle du Groupe.

Analyse et évaluation semestrielles

Le portefeuille de crédits du Groupe Raiffeisen est analysé et évalué chaque semestre. Les concentrations sont surveillées dans le cadre d'une analyse de portefeuille. Raiffeisen a mis en œuvre des instruments efficaces pour empêcher proactivement les concentrations dans l'ensemble du Groupe. Ils mesurent et évaluent les contributions au risque des divers segments de clientèle et secteurs. Ces contributions au risque sont calculées et comptabilisées comme des pertes imprévisibles. Les variations des pertes imprévisibles sont étudiées dans le cadre d'une analyse de sensibilité. Cette analyse comprend notamment une simulation dans laquelle le taux de recouvrement dans le cadre de la réalisation des garanties hypothécaires est inférieur de 40% aux prévisions du modèle lors de l'octroi des crédits. Même dans un tel scénario, qui (sans prise en compte d'autres corrélations et dépendances économiques) pourrait également être comparé à une réduction importante du niveau des prix sur le marché immobilier suisse, la perte inattendue, déterminée par ce modèle, pourrait encore être couverte par les fonds propres de base du Groupe Raiffeisen.

On parle de créances menacées lorsqu'il existe de fortes probabilités que le débiteur n'honore pas ses futures obligations. Les créances menacées ou les créances dont la valeur comptable excède la capacité d'endettement sont soumises à un examen particulier pour déterminer la

nécessité de corriger individuellement les valeurs. Les directives applicables à l'ensemble du Groupe garantissent une évaluation cohérente, uniforme et appropriée des créances menacées. Les créances sont réputées en souffrance lorsque le retard dans le paiement des intérêts, du capital, des commissions ou des frais dépasse 90 jours.

Risques de marché

Risques de variation des taux d'intérêt

En raison de sa forte position dans les opérations d'intérêt, les risques de fluctuation des taux constituent une catégorie de risque importante pour le Groupe Raiffeisen. Le Groupe a contribué de manière substantielle au résultat en contrôlant parfaitement les risques de taux. Raiffeisen accorde donc une grande importance à cette maîtrise.

Au sein du Groupe Raiffeisen, chaque Banque Raiffeisen gère les risques de taux de son bilan sous sa propre responsabilité à partir de directives et de limites de sensibilité clairement définies. A l'instar des Banques Raiffeisen, les succursales de Raiffeisen Suisse, Raiffeisen Leasing et Raiffeisen Finance SA gèrent les risques de taux de leur bilan également sous leur propre responsabilité. Les limites globales sont les instruments de limitation du risque.

La Trésorerie de la Banque centrale de Raiffeisen Suisse sert de contrepartie dans les opérations de refinancement et de couverture et est responsable de la gestion des risques de taux de la Banque centrale. Le département Banque centrale propose des prestations de conseil au sein du Groupe Raiffeisen en matière d'Asset and Liability Management.

Le secteur Gestion des risques du Groupe veille à l'observation des limites de risque de taux et établit un rapport sur les risques. Pour surveiller la situation de risque globale, il calcule en outre, pour divers échelons du Groupe, la value-at-risk pour le risque de taux.

L'analyse de sensibilité permet de mesurer la perte de valeur qu'occasionnerait au Groupe Raiffeisen un relèvement du niveau des taux de 1%, toutes durées considérées. La méthode value-at-risk (99,9%) appréhende la perte potentielle maximale, consécutive à des mouvements défavorables du marché, à une probabilité de 99,9% et sur une durée de détention de trois mois. Sur le plan statistique, la probabilité que la perte effective dépasse la value-at-risk est de 1‰.

Risques de négoces

Au sein du Groupe Raiffeisen, seule la Banque centrale tient un livre de négoces. Les limites en matière de sensibilité et de perte permettent de restreindre les risques de négoces. L'analyse de sensibilité permet de mesurer une dépréciation de valeur en cas de modification de 1% du facteur de risque sous-jacent.

Tous les produits négociés sont répertoriés et évalués par un système uniforme de négoces et de gestion des risques. Celui-ci gère et contrôle les risques de négoces et fournit les chiffres-clés de toutes les positions et des risques de marché.

Le secteur Gestion des risques du Groupe contrôle quotidiennement les risques de négoces en se basant sur des données de marché et des paramètres de risque indépendants du négoces. Il procède également à une évaluation des ris-

Groupe Raiffeisen: risques de taux dans le livre bancaire
(en mio. CHF)

	31.12.2007	31.12.2006
Sensibilité	332	369
Value-at-risk (99,9%)	378	420

Raiffeisen Suisse: limites définies dans le livre de négocié
(sensibilité CHF)

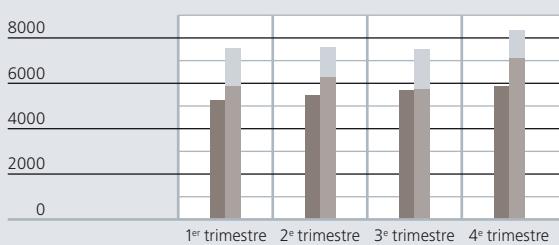
	2007	2006
Type de risque		
Actions	330'000	300'000
Produits de taux	125'000	100'000
Devises	840'000	800'000
Métaux précieux	150'000	150'000
Limites de perte		
Jour	2'000'000	2'000'000
Mois civil	5'000'000	5'000'000
Année civile	10'000'000	10'000'000

Raiffeisen Suisse: positions dans le livre de négocié
(sensibilité CHF)

	Ø 2007	31.12.07	Ø 2006	31.12.06
Type de risque				
Actions	179'019	77'348	190'485	122'723
Produits de taux	54'459	74'402	47'916	91'722
Devises	354'639	589'126	550'900	244'977
Métaux précieux	33'170	50'649	104'057	67'952

Groupe Raiffeisen: liquidités globales en 2007
(en mio. CHF)

- Exigences de liquidités globales
- Couverture Repo Collateral
- Couverture des autres actifs liquides



ques indépendante avant l'introduction de nouveaux produits.

Risques de liquidité et de financement

En vertu de la décision de la CFB du 24 septembre 1997, les Banques Raiffeisen sont libérées de l'obligation de satisfaire aux exigences de fonds propres, de répartition des risques et de liquidités sur une base individuelle. Les dispositions légales correspondantes doivent être respectées sur une base consolidée. A cet effet, la gestion des liquidités et du refinancement à l'échelle du Groupe incombe à la Trésorerie de Raiffeisen Suisse qui garantit l'accès du Groupe au marché monétaire et financier ainsi qu'une diversification adéquate de ses engagements. La stratégie de refinancement du Groupe tient compte des exigences commerciales et réglementaires. Elle garantit les liquidités nécessaires ainsi qu'une structure des échéances appropriée et diversifiée. Les activités de financement à moyen et à long terme sont planifiées, dans la mesure où la Trésorerie établit un profil de financement du bilan prenant en considération la durée effective des valeurs patrimoniales et le montant des engagements arrivant à échéance et à remplacer.

La Trésorerie surveille en permanence l'évolution des liquidités aux niveaux opérationnel, tactique et stratégique et simule régulièrement des situations de crise. A cet égard, la situation des liquidités du Groupe Raiffeisen apparaît solide. L'illustration ci-contre montre l'évolution de la situation globale des liquidités pour l'exercice 2007.

Risques opérationnels

Le Groupe Raiffeisen s'expose à des risques opérationnels ou risques d'exploitation de par l'exercice de ses activités

bancaires, son statut d'employeur, de propriétaire ou de locataire d'immeubles.

Les risques liés à l'exploitation ne peuvent jamais être totalement éliminés. Leur gestion est par conséquent axée sur l'identification des types de risque et l'évaluation de leur ampleur afin d'en déduire des mesures efficaces pour les réduire. Les processus et systèmes de contrôle internes revêtent ainsi une importance capitale.

Durant l'exercice de référence, le Groupe Raiffeisen a effectué des évaluations exhaustives des risques opérationnels. Les enseignements retirés sont consignés dans un registre des risques du Groupe qui constitue un document de base pour les processus de surveillance et de gestion du profil général des risques opérationnels. Ces évaluations sont répétées chaque année.

Risques informatiques

La fourniture de services bancaires requiert un système informatique fiable. C'est pourquoi Raiffeisen attache une grande importance à la surveillance et au contrôle des risques pesant sur cette technologie.

D'un point de vue organisationnel, le Contrôle des risques informatiques est indépendant de l'IT Management. Le Contrôle des risques informatiques et l'IT Management effectuent des évaluations annuelles couvrant la totalité du secteur informatique. Les informations ainsi obtenues permettent aux supérieurs hiérarchiques de définir des mesures ciblées. Le comité de gestion des risques de Raiffeisen Suisse surveille l'évolution des risques informatiques et

la mise en œuvre par l'IT Management du catalogue de mesures destinées à les réduire.

De plus, les directives, normes et procédures en matière de sécurité informatique font l'objet de développements constants.

Business Continuity Management

Des plans d'urgence en vue du maintien de l'activité commerciale en cas de pénurie des ressources critiques (personnel, IT, bâtiments, fournisseurs) viennent compléter les mesures prises pour la prévention des risques.

Système d'alerte précoce des Banques Raiffeisen

Raiffeisen Suisse utilise un système d'alerte précoce afin d'identifier rapidement les évolutions défavorables au sein des Banques Raiffeisen et ainsi prévenir les dommages potentiels. Ce système traite des indicateurs liés aux risques d'exploitation et commerciaux des banques. Les cas d'alerte précoce sont analysés et font l'objet d'un rapport transmis à la Direction de Raiffeisen Suisse. Quand cela s'avère nécessaire, la situation est traitée avec le concours actif de Raiffeisen Suisse.

Risques juridiques

Le secteur Legal & Compliance de Raiffeisen Suisse conseille toutes les unités du Groupe pour les questions juridiques, assure une gestion active des risques de cette nature et, s'il y a lieu, coordonne la collaboration avec les avocats externes.

Il surveille par ailleurs l'évolution des risques juridiques à l'échelle du Groupe et établit chaque trimestre un rapport

sur les principaux risques à l'intention de la Direction de Raiffeisen Suisse.

Risques de compliance

Par compliance, on entend le respect des dispositions légales, réglementaires et internes ainsi que l'observation des normes en vigueur sur le marché et des règles de bonne conduite. A ce titre, le Groupe Raiffeisen a opté pour une large approche fondée sur une compréhension exhaustive de compliance. En la matière, les thèmes principaux sont la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. C'est pourquoi le Groupe Raiffeisen attache traditionnellement une très grande importance au respect du principe «Know your Customer». Il a donc défini et mis en place des normes internes qui ont été intégrées dans de nombreux aspects de son activité commerciale. Les dispositions concernant la lutte contre le blanchiment d'argent viennent renforcer et élargir ce principe.

Le Groupe Raiffeisen investit de façon conséquente, aussi bien dans la formation de son personnel que dans des technologies, afin de disposer de données actuelles lui permettant d'identifier les transactions et personnes suspectes en matière de blanchiment d'argent. Les processus appliqués pour vérifier l'identité du client et surveiller les transactions sont optimisés en permanence et adaptés aux nouveautés eu égard à l'évaluation des risques, aux pratiques en vigueur au sein de la branche, aux exigences réglementaires et aux progrès techniques.

En outre, l'exercice sous revue a été marqué par l'application de la circulaire de la CFB sur la surveillance et le

contrôle internes. Le Groupe Raiffeisen a mis en place ce projet avec succès, dans les délais impartis et en respectant le modèle d'affaires décentralisé. Parmi les principales dispositions, chaque Banque Raiffeisen dispose d'un responsable Compliance à compter du 1^{er} janvier 2008.

Controlling des projets

Le nombre imposant de projets complexes au sein du Groupe Raiffeisen entraîne une optimisation permanente du processus de gestion des projets. La surveillance des projets est assurée selon un processus systématique et uniforme par des contrôleurs indépendants.

Projets principaux et perspective

Au cours de l'exercice sous revue, le Groupe Raiffeisen a mené à son terme le projet Bâle II. A cet égard, il a mis en œuvre avec succès les nouvelles dispositions sur les fonds propres et la répartition des risques au 1^{er} juillet 2007, c'est-à-dire aussi bien les aspects quantitatifs que qualitatifs.

Par ailleurs, le Groupe Raiffeisen a également terminé l'introduction du nouveau système d'Asset and Liability Management. Les Banques Raiffeisen disposent ainsi d'un instrument d'analyse performant contribuant efficacement à la gestion de la structure du bilan.

Pour la première fois, le Conseil d'administration a défini des limites globales dans le cadre d'une anticipation des risques visant à faire concorder la propension au risque et la capacité à supporter le risque d'un point de vue quantitatif général. Cette vision quantitative d'ensemble complète la procédure qualitative ou spécifique au risque appliquée

jusqu'à présent et que Raiffeisen juge indispensable dans le cadre d'un contrôle du risque efficace.

Compte tenu de la pression persistante sur les marges, les exigences de qualité et d'efficacité inhérentes à la mesure et à la gestion des risques continuent d'augmenter. Pour cette raison, le Groupe Raiffeisen a lancé en 2007 différents projets destinés à optimiser et à automatiser l'analyse et la gestion des risques.

- Un nouveau projet, visant à entièrement automatiser la méthode de mesure value-at-risk pour le négoce, doit optimiser le contrôle des risques dans ce domaine.
- Dans le cadre du développement des activités avec la clientèle entreprises, considérées comme un secteur d'activités stratégique, un environnement de système fondé sur la stratégie de risque pour la clientèle entreprises est mis au point pour répondre aussi bien aux exigences de gestion des processus que de contrôle des risques.



«J'ai toujours été enthousiasmée par l'idée d'aider mon prochain.»

Carmen Venetz, étudiante en 1^{er} semestre de médecine: compte de formation Raiffeisen



Carmen Venetz est persévérente. «Quand je le veux», précise-t-elle. De la persévérence, la jeune valaisanne de Susten en aura besoin pendant les six années que dureront ses études à Berne et les six années supplémentaires au cours desquelles elle exercera en tant qu'assistante. «Ensuite, à moi le métier de mes rêves!», dit-elle.

Ses parents ont pour leur part toujours su que Carmen ferait des études. L'idée d'épargner en vue de la formation sur un compte réservé à cet effet auprès de la Banque Raiffeisen s'est donc rapidement imposée.

Ayant franchi l'obstacle du numerus clausus à la sortie du Kollegium Spiritus Sanctus de Brigue, la jeune valaisanne pouvait se lancer sur la voie de la médecine. «D'aussi loin que je me souvienne, le bien-être des gens qui m'entourent m'a toujours tenu à cœur», confie-t-elle. N'en étant qu'au premier stade de ses études, Carmen Venetz n'a pas encore choisi sa spécialisation.

Elle se réjouit en revanche de s'être aussi bien acclimatée à la capitale fédérale. La colocation avec ses compatriotes valaisans et la proximité de la piscine couverte où elle soigne sa forme physique n'y sont peut-être pas tout à fait étrangères.

Rapport de développement durable En tant qu'acteur de l'économie, le Groupe Raiffeisen assume des responsabilités à la fois économiques et sociales. La philosophie d'entreprise de Raiffeisen garantit une compatibilité permanente de ses actes avec le développement durable. Ce qui bénéficie à tous les groupes d'intérêts.

-
- *Raiffeisen incarne la sympathie, la stabilité et la confiance.*
 - *Raiffeisen milite en faveur de l'égalité des chances.*
 - *Raiffeisen croit aux valeurs coopératives et à une action économique durable.*
 - *Raiffeisen est considérée comme un employeur très attrayant.*
 - *Raiffeisen pratique un engagement social, écologique et culturel au niveau local et régional.*
-

Raiffeisen applique avec cohérence les principes de base de la coopération et milite avec succès en faveur de la participation, de l'autodétermination, de l'utilisation des espaces de liberté, de l'indépendance, de l'entraide et de la solidarité. Elle assume ses responsabilités citoyennes conformément au contrat de promotion et s'adapte à l'évolution de la société tout en optimisant ses processus, sans jamais perdre de vue les principes coopératifs. C'est à cet équilibre que la marque doit sa réussite.

Pérennité économique

Les chiffres de ces dernières années confirment la pérennité du parcours économique emprunté par le Groupe Raiffeisen. En 2007, Raiffeisen a enregistré un nouvel exercice marqué par la prospérité. Cette réussite tient avant tout aux nombreuses mesures qui ont été mises en œuvre méthodiquement pour être respectées avec un engagement sans faille.

Pérennité en matière de gestion

La réussite du Groupe Raiffeisen repose dans une large mesure sur l'ancrage local, le principe «Know your customer» (Connais ton client), la structure coopérative, l'interaction entre les valeurs coopératives et l'esprit d'entreprise. La combinaison d'une tradition solide avec un savoir-faire contemporain confère à la marque Raiffeisen à la fois la stabilité nécessaire et le dynamisme indispensable. La contradiction apparente entre ces deux termes, qui constitue en fait un véritable élément de différenciation, n'est qu'un facteur de réussite de plus pour le Groupe.

Philosophie

Raiffeisen, très attachée au caractère local et régional des identités, des traditions et des ressources, permet à chaque individu d'assumer des responsabilités. Son modèle d'entreprise décentralisée est notamment reflété par l'engagement citoyen du Groupe Raiffeisen: les actions et les projets nationaux, régionaux et locaux se complètent et s'enrichissent mutuellement.

La création de valeur par l'appréciation des valeurs

Depuis de nombreuses années, le Groupe Raiffeisen contribue activement à l'évolution globale de l'économie et à la prospérité de l'économie suisse. Il considère que les exigences éthiques qui président à l'affectation des bénéfices n'ont rien d'incompatible avec une orientation bénéficiaire responsable.

Groupes d'interlocuteurs

Dans le cadre de ses activités, Raiffeisen a affaire à quatre groupes d'interlocuteurs – les sociétaires, les clients, les collaborateurs et le public – dont elle prend en compte les intérêts de manière équilibrée.

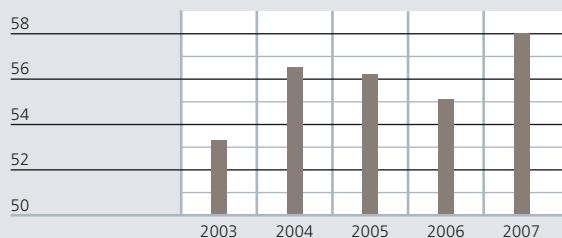
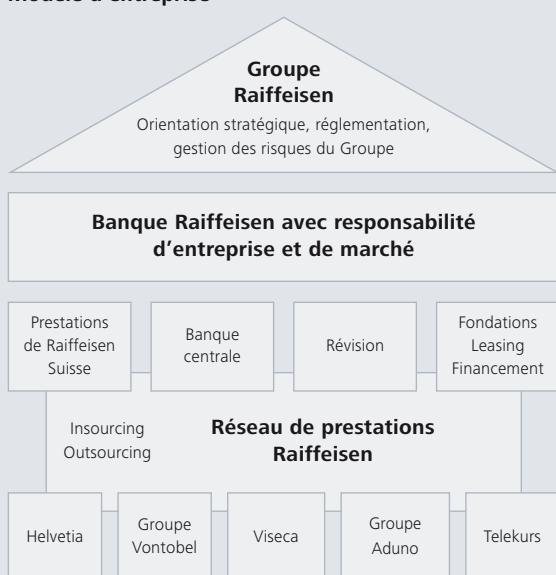
■ En échange de leur mise de fonds, Raiffeisen octroie aux sociétaires des droits de participation ainsi que l'accès à des prestations et des conditions avantageuses. Elle leur réserve en outre des promotions spéciales et les fait bénéficier de contacts au sein de la communauté des sociétaires. Elle entretient avec eux un dialogue direct à l'occasion de l'Assemblée générale annuelle et par l'intermédiaire de la revue «Panorama», destinée aux clients,

dans laquelle elle fait régulièrement le point sur les nouvelles offres.

- Raiffeisen entretient avec ses clients des relations de confiance équitables et personnalisées, axées sur le long terme. A ses activités de retail banking pour le compte de la clientèle privée, d'entreprises et individuelle s'ajoutent des activités complémentaires de private banking, des opérations interbancaires et des activités destinées à la clientèle institutionnelle. Raiffeisen dialogue très régulièrement avec ce groupe d'interlocuteurs, par le biais notamment de la revue «Panorama».
- Raiffeisen s'engage activement en faveur de ses collaborateurs. Sur le marché de l'emploi, elle est considérée comme un employeur attrayant tant au point de vue de la formation continue que de la protection sociale et des perspectives de carrière. Le nombre de ses employés n'a cessé de progresser ces dernières années, s'établissant aujourd'hui à 8606. Elle pratique avec eux un échange d'informations quotidien empruntant différents canaux tels que l'intranet, diverses manifestations ainsi que le magazine du personnel «inside», créé en mai 2007.
- Les Banques Raiffeisen sont probablement le groupe bancaire le plus engagé en faveur du public. Elles encouragent les associations et les manifestations locales et apportent, en tant que contribuables locaux, un soutien non négligeable à leurs communes d'implantation. Là aussi, le dialogue prend des formes multiples: manifestations publiques, sponsoring et contact au quotidien avec la population locale.

Evolution du ratio charges/produits 2003–2007

(en %)

**Modèle d'entreprise****Réseau de distribution**

Par sa présence dans 1155 localités de Suisse, Raiffeisen dispose du réseau bancaire le plus dense du pays. Si la faible fréquentation de certaines implantations a entraîné la fermeture de 226 petits points bancaires depuis 2000, 71 points ont été ouverts sur la même période. Dans le même temps, le Groupe Raiffeisen n'a cessé de créer des emplois. Par ailleurs, une dizaine d'ouvertures sont prévues en 2008.

Grâce à la densité de son réseau de points bancaires et de Bancomat, Raiffeisen est joignable à tout moment et quasiment partout pour ses clients comme ses sociétaires. Pour les opérations bancaires 24 heures sur 24, bon nombre de Banques Raiffeisen ont instauré les zones dites 24 heures ou la possibilité de recourir à l'e-banking. Elles sont également nombreuses à ouvrir le samedi, illustration supplémentaire de la concentration des services sur le client.

Des fournisseurs triés sur le volet

Raiffeisen Suisse collabore avec de nombreux fournisseurs sur le plan tant national qu'international. Elle privilégie systématiquement les partenaires qui partagent ses principes de gestion durable. Raiffeisen veille scrupuleusement au respect des normes de l'Organisation internationale du Travail (OIT). Elle milite en particulier activement pour l'interdiction du travail des enfants, du travail forcé et de toute discrimination, pour la liberté d'association et de réunion et pour le droit aux conventions collectives. Raiffeisen Suisse exige de tous ses partenaires des salaires et une durée du travail appropriés ainsi que des conditions de travail dignes. Ces exigences font partie intégrante de ses accords de partenariat.

Réseau

A l'intérieur de son réseau de prestations très ramifié, le Groupe Raiffeisen collabore avec de nombreux partenaires (voir le modèle d'entreprise p. 38). Avec Helvetia et le Groupe Vontobel, par exemple, Raiffeisen garantit à tous ses clients un conseil et un suivi exhaustifs et professionnels d'un seul tenant. Un nouveau partenariat important doit voir le jour en ce début 2008: le Groupe Raiffeisen a en effet décidé de céder ses activités de crédit à la consommation et de leasing automobile au groupe Aduno, spécialisé dans le trafic des paiements sans espèces.

Sociétariat

Le concept Raiffeisen se répand dans le monde entier: plus de 900 000 coopératives réparties dans une centaine de pays et regroupant plus de 500 millions de sociétaires travaillent selon les principes de Frédéric-Guillaume Raiffeisen. Les entretenir est la mission de l'Union internationale Raiffeisen (UIR). Le Groupe Raiffeisen Suisse fait lui aussi partie de ce réseau mondial qui regroupe plus de 70 organismes coopératifs nationaux de quarante pays.

Le Groupe Raiffeisen est cofondateur de la fondation Intercooperation (fondation suisse pour le développement et la collaboration internationale), membre de l'Unico Banking Group (regroupement de six grandes banques coopératives européennes), de la CICA (Confédération internationale du Crédit Agricole) et de l'EACB (association européenne des banques coopératives). Raiffeisen compte aussi parmi les membres fondateurs de responsAbility (voir p. 51). Au niveau national, le Groupe Raiffeisen est notamment représenté dans l'Association suisse des banquiers.

Depuis 2007, Raiffeisen est membre du réseau pour une économie durable ÖBU (Association pour l'économie durable en Suisse). Fort de l'adhésion de plus de 300 entreprises, ÖBU s'est donnée pour mission de conformer l'évolution de l'économie suisse aux principes du développement durable.

Gestion des processus

Raiffeisen optimise en permanence l'organisation des processus du Groupe. Les processus communs aux Banques Raiffeisen et à Raiffeisen Suisse ont été uniformisés et simplifiés. A cet égard, Raiffeisen veille particulièrement à ce que l'ensemble des interdépendances entre les processus, les risques opérationnels, le système de contrôle interne, les réglementations et l'informatique soient reproduites intégralement dans le modèle d'entreprise. Les processus déjà traités continueront d'être systématiquement détaillés.

Ratio charges/produits

Le ratio charges/produits ou le rapport entre charges et produits d'exploitation est resté plutôt stable ces dernières années. En 2007, Raiffeisen s'était à nouveau fixé pour objectif d'abaisser ce chiffre-clé en deçà de 55% à moyen terme. Au regard des investissements à effectuer et de la conquête de nouvelles zones de marché, les responsables de Raiffeisen sont parfaitement conscients que l'augmentation des coûts devrait se poursuivre à moyenne échéance. Ces prestations en amont finiront par porter leurs fruits et profiteront autant à Raiffeisen qu'à ses clients.

Compte de la valeur ajoutée

	Exercice de réf. en mio. CHF	Exercice préc. en mio. CHF	Exercice de réf. en %	Exercice préc. en %
Origine de la valeur ajoutée				
Résultat de l'entreprise (= produit brut)	2'297	2'183	100,0	100,0
Autres charges d'exploitation	-452	-406	-19,7	-18,6
Produits extraordinaires	18	1	0,8	-
Valeur ajoutée brute	1'863	1'778	81,1	81,4
Amortissements	-140	-147	-6,1	-6,7
Correctifs de valeur/provisions/pertes	-3	-11	-0,1	-0,5
Valeur ajoutée nette	1'720	1'620	74,9	74,2
Répartition de la valeur ajoutée				
Collaborateurs (charges de personnel)	880	796	51,2	49,1
Sociétaires (rémunération des parts soc.: proposition soumise à l'AG)	26	23	1,5	1,4
Pouvoirs publics	138	169	8,0	10,4
dont impôts payés sur le revenu	160	145	9,3	9,0
dont constitution/dissolution de provisions pour impôts latents	-22	24	-1,3	1,5
Renforcement des réserves (autofinancement)	676	632	39,3	39,0
Total	1'720	1'620	100,0	100,0
Ratios relatifs à la valeur ajoutée				
Valeur ajoutée brute par unité de personnel en 1000 CHF*	267	267		
Valeur ajoutée nette par unité de personnel en 1000 CHF*	246	243		
Nombre d'unités de personnel (moyenne)	6'986	6'657		

* calculée à partir de l'effectif de personnel moyen

Compte de création de valeur

Le Groupe Raiffeisen a généré en 2007 une création de valeur nette de 1,7 milliard de francs, soit plus de 100 millions de francs ou 6,2% supérieure à celle de l'année précédente. Ce résultat est dû à la forte hausse des revenus de l'activité bancaire ordinaire de même qu'au recul des amortissements et provisions nécessaires à l'exploitation. Des amortissements et provisions d'un montant net de 13,3 millions de francs ont donc pu être dissous.

Tous les groupes d'intérêts ont pu tirer profit de cette progression: la part versée aux collaborateurs a augmenté de 10,6%, 13% ont été accordés aux sociétaires sous la forme de parts sociales supplémentaires et 7% sont venus renforcer les réserves de l'entreprise. La part payée aux pouvoirs publics en tant qu'impôts directs sur le revenu a augmenté dans une mesure similaire (+10,3%). Par rapport à l'année précédente, les provisions à constituer pour impôts latents ont cependant pu être réduites de 22 millions de francs grâce à la baisse de différents taux d'imposition cantonaux applicables aux personnes morales.

Les structures coopératives sont pour Raiffeisen un étroit corset en matière de distribution des bénéfices. Cela se traduit explicitement par le fait que 39,3% (soit 676 millions de francs) de la valeur ajoutée réalisée restent au sein de l'entreprise. La plus grande part revient aux collaborateurs, avec 51,2% ou 880 millions de francs. La part consacrée aux pouvoirs publics est de 8%, soit 138 millions de francs. Quant à la part versée aux sociétaires, elle s'élève à 1,5% et représente 26 millions de francs. Il est à considérer toutefois que les sociétaires bénéficient en sus de diverses

réductions (tenue de compte et cartes de crédit gratuites), d'une rémunération supérieure de leurs fonds d'épargne ainsi que d'autres prestations directes telles que des offres spéciales exclusives et le passeport musées gratuit. Il s'agit ainsi au total d'un montant de 147 millions de francs qui ne figure pas au titre de paiements aux sociétaires dans le compte de création de valeur. La répartition de la valeur ajoutée ne comprend par ailleurs ni les dons ni les dépenses de sponsoring à hauteur de 17,3 millions de francs.

Pérennité sociale

Chez Raiffeisen, l'homme est au cœur des préoccupations. La proximité avec les collaborateurs et les clients permet une communication optimale et un vrai dialogue et contribue à entretenir ces relations dans une perspective à long terme. Son engagement culturel et social porte ses fruits. Il lui permet d'honorer son contrat de promotion et favorise l'établissement de liens de confiance grâce à un processus de feed-back positif. Raiffeisen puise dans cette confiance pour souligner la dimension humaine et personnelle de ses compétences.

Sondages

Au cours de l'exercice de référence, Raiffeisen a à nouveau obtenu de très bons résultats dans différents sondages réalisés auprès des clients et du public en général.

- Le sondage sur l'image réalisé par l'institut lausannois MIS-Trend confirme la forte acceptation des banques en général, les Banques Raiffeisen se voyant accorder la meilleure image.

- Sur le plan international aussi, une étude consacrée au retail banking par la société de conseil Booz Allen Hamilton accorde des places excellentes aux banques suisses en général (2^e sur 17 pays) et au Groupe Raiffeisen en particulier (également 2^e sur plus de 100 banques évaluées).
- Dans l'étude annuelle «Les questions bancaires actuelles – Opinions et représentations des citoyens suisses», l'Association suisse des banquiers a interrogé des personnes domiciliées en Suisse au sujet de l'image véhiculée par leur banque principale et la qualité de ses prestations. C'est le Groupe Raiffeisen qui obtient les meilleures notes de la part de ses clients.
- Dans le sondage «Geldanlagen 2007», l'institut de prospection et de recherche sociale LINK a établi, pour le *Tages-Anzeiger*, le classement des meilleures banques en fonction de leurs produits de placement. Le Groupe Raiffeisen y obtient des places de choix dans plusieurs catégories. Il arrive notamment premier en ce qui concerne les sympathies qu'il suscite. Raiffeisen est le leader incontesté de ce classement et premier aussi pour la cohésion entre l'image de la marque et la sympathie suscitée. Sur le plan de la tradition et de la solidité, Raiffeisen obtient la moyenne de 8,36 sur 10, là encore la meilleure note du classement. Les sondés se montrent tout aussi élogieux sur les thèmes «Attrait de l'offre», «Une banque pour la vie», «Réputation» et «Solidité des prestations».
- La septième édition du sondage du Reader's Digest réalisé dans 15 pays européens consacre une fois de plus le Groupe Raiffeisen «Most trusted Brand 2007». Il a révélé que cette confiance était le fruit de la qualité suisse, de l'expérience personnelle de la marque et de la capacité de l'entreprise à identifier les besoins de ses clients.
- Dans l'édition 2007 de l'étude de marché sur les PME réalisée tous les deux ans à la demande de l'UBCS (Union des Banques Cantonales Suisses), Raiffeisen obtient d'excellents résultats. Cette étude, qui analyse les relations des PME avec leurs banques et l'utilisation par les PME de produits et de services bancaires, fournit de déclarations positives sur la confiance, la compétence, le rapport qualité-prix et la satisfaction générale des clients. Ainsi, 96% des sondés dont Raiffeisen est la banque principale déclarent avoir au moins maintenu le volume de leurs opérations bancaires, du fait de leur grande satisfaction. Sur l'ensemble des PME, 18% ont une Banque Raiffeisen comme banque principale (contre 16% des particuliers).
- Lors du «tracking de la marque 2007», Raiffeisen a fait de gros progrès sur tous les points du sondage, se hissant ainsi à la troisième place du «Top of mind» suisse. Lorsqu'on leur demande le nom d'une banque suisse, 19% de la population (contre 15% l'année précédente) citent Raiffeisen en premier. Sondés sur leur loyauté à l'égard de la marque, 45% déclarent par ailleurs recommander Raiffeisen à autrui, valeur qui place Raiffeisen devant les Banques cantonales UBS.

- Une étude de la société de conseil aux entreprises Arthur D. Little sur l'efficacité des coûts a révélé que dans une comparaison internationale, les banques suisses ont des coûts trop élevés par rapport à leurs recettes. Sur cinq banques suisses examinées, Raiffeisen est la plus efficace (18^e du classement général). L'étude portait sur l'efficacité des coûts de 51 banques dans 15 pays.
- Son excellent positionnement au «Swiss HR-Award 2007» – il a obtenu la 2^e place – confirme par ailleurs les compétences du Groupe Raiffeisen en matière de gestion des ressources humaines. Il reflète les efforts consentis depuis plusieurs années pour mettre en œuvre les instruments d'une structure d'entreprise moderne. En 2006, le Groupe Raiffeisen, nommé «Newcomer of the Year», n'avait obtenu que la 7^e place.

Nombre de sociétaires et de clients en hausse

La réussite du Groupe Raiffeisen, qui perdure depuis des années, se manifeste également dans la croissance du nombre de sociétaires et de clients. En cinq ans, le nombre des sociétaires est passé de 1,11 à 1,44 million, celui des clients à plus de 3 millions.

Fidélisation de la clientèle

Avec le sociétariat, Raiffeisen dispose d'un instrument de fidélisation de la clientèle unique en son genre. Contrairement à ce qui se passe pour les entreprises cotées en Bourse, la distribution des bénéfices aux sociétaires s'effectue sous la forme d'une rémunération des parts sociales et d'avantages incomparables. Globalement en 2007, les avantages et prestations alloués représentaient en moyenne

environ 122 francs par sociétaire (voir le compte de la valeur ajoutée p. 40). Le taux des sociétaires délaissez leur banque, changement de résidence et décès compris, reste constant et faible, à 2,5% par an.

Informations sur le sociétariat, ses avantages et offres actuelles à l'adresse: www.raiffeisen.ch/societaires.

Satisfaction de la clientèle

Compte tenu de leur structure coopérative, les Banques Raiffeisen sont les seules à mesurer les indices de satisfaction de la clientèle au niveau local. Les résultats des sondages indiqués aux pages 41–43 permettent toutefois de supposer que la satisfaction de la clientèle est très élevée pour l'ensemble du Groupe Raiffeisen.

A cet égard, la Banque Raiffeisen Mischabel-Matterhorn a reçu une distinction toute particulière pour la qualité de sa gestion, puisqu'elle est la première Banque Raiffeisen et la deuxième banque suisse à s'être vu décerner la reconnaissance officielle de Business Excellence. Cette distinction valide la mise en œuvre de normes entrepreneuriales ambitieuses qui influent directement sur la satisfaction des clients.

Gestion du feed-back

L'enracinement local des Banques Raiffeisen permet à la majorité des clients d'adresser leurs questions et leurs suggestions directement à leur Banque Raiffeisen qui traite d'ailleurs ces requêtes sur place, de façon autonome et personnalisée. C'est la raison pour laquelle, seule une infime partie des questions, notamment juridiques ou de nature plus complexe, sont adressées à Raiffeisen Suisse pour saisie et traitement centralisés. Raiffeisen Suisse les examine

et y répond avec soin en concertation avec la Banque Raiffeisen concernée.

Collaborateurs

Raiffeisen est non seulement consciente de la valeur et de l'importance de ses collaborateurs, elle encourage aussi leur développement. Les collaborateurs bénéficient de prestations et d'investissements nombreux qui se reflètent dans l'abondance des instruments mis à leur disposition. Certains de ces instruments ont fait leurs preuves dans le Groupe Raiffeisen depuis des années et sont d'ailleurs sans cesse adaptés aux circonstances et optimisés. D'autres mesures, telles celles issues du Diversity Management, commencent à porter leurs fruits.

Gestion de la diversité et de l'égalité des sexes

Afin de rester un des employeurs les plus attrayants, Raiffeisen Suisse a créé en 2006 le service Profil pour toutes les questions liées à la diversité. Ce service a pour mission de garantir l'égalité des chances entre tous les collaborateurs, quel que soit leur âge, leur sexe, leur origine ou leur handicap. Pour faire prendre conscience à tous de son existence et de son intérêt, plusieurs opérations et manifestations ont été organisées en 2007. Les cinq manifestations internes visant à favoriser les débats entre collaborateurs sur des thématiques liées à la diversité ont attiré un large public. Parmi les sujets abordés figuraient «Gérer la diversité», «Stratégies de réussite masculines et féminines» ou encore «Une carrière merveilleusement différente».

L'égalité des chances est un sujet important pour tous, y compris les cadres de la relève. Depuis 2007, elle fait partie

intégrante du programme interne de développement des cadres Raiffeisen.

Mesures visant à favoriser l'ouverture aux familles: pour la deuxième année consécutive, Raiffeisen a organisé deux semaines de vacances familiales dans le but de décharger les parents pendant les vacances d'été. A l'été 2007, 133 enfants de collaborateurs de Raiffeisen y ont participé.

Lors de la Journée nationale des filles en novembre 2007 – rebaptisée journée des enfants (garçons et filles) chez Raiffeisen –, plus de 110 enfants ont profité de l'occasion, à Saint-Gall et à Dietikon, pour visiter le lieu de travail de leurs parents ou d'un membre de la famille, et pour découvrir d'un peu plus près leur métier chez Raiffeisen. Dans un cours à l'intention des enfants, le prof. Franz Jaeger de l'Université de St-Gall a expliqué à ses jeunes auditeurs les rouages de la création et de la distribution de l'argent.

Pour la première fois, la crèche Raiffeisen «Sumsihuus» à St-Gall est restée ouverte pendant toute la durée des grandes vacances. Raiffeisen a encore mieux adapté les horaires d'ouverture aux besoins des parents.

Afin d'élargir l'offre de services à l'intention de ses familles, Raiffeisen Suisse a rejoint en 2007 la plate-forme familiale de Suisse orientale. Cette dernière fournit des informations et une assistance pratique en matière de garde d'enfants. Les collaborateurs peuvent y recourir de façon anonyme et gratuite.



*Michael Auer,
chef du département Services*

Culture de conduite: l'attitude des dirigeants exerce une influence considérable sur la culture d'entreprise et la motivation des collaborateurs. Raiffeisen Suisse prend cette question très à cœur. En 2007, elle a rejoint le processus de développement d'une culture de conduite homogène lancé par la Direction du Groupe Raiffeisen à l'été 2006. Dans le cadre de ce processus, cadres et collaborateurs ont défini ensemble cinq principes de conduite:

1. création d'un climat de confiance réciproque;
2. respect et estime des collaborateurs;
3. respect des collaborateurs en tant qu'individus;
4. règlement des conflits;
5. promotion de l'engagement et de la performance.

Ces principes constituent la base du développement d'une culture de conduite spécifique à Raiffeisen, et contribuent dans une large mesure à la réussite du Groupe à long terme. Chaque cadre, depuis le Président de la Direction jusqu'aux chefs de groupe, organise pour ses collaborateurs un séminaire essentiellement consacré à l'évaluation critique des principes de conduite, au feed-back au supérieur direct quant à la réalisation des objectifs, et aux mesures de développement personnel qui en découlent. A la mi-2008, ce processus en cascade sera clôturé par un sondage des collaborateurs et un séminaire de la Direction avec un certain nombre d'entre eux. Pour renforcer l'ancrage de la culture de conduite dans l'organisation de Raiffeisen, plusieurs instruments de conduite existants seront axés sur cette culture courant 2008.

«La diversité de nos collaborateurs nous apporte des idées et des solutions plurielles. Cela a un impact positif sur notre culture d'entreprise.»

Bilan social (Raiffeisen Suisse, St-Gall)

	2007	2006
Nombre de collaborateurs	1'724	1'632
Nombre de postes à plein temps	1'423	1'356
Nombre de postes à temps partiel	301	276
Nouveaux postes	92	50
Total femmes	544	540
dont cadres	170	152
Total hommes	1180	1'092
dont cadres	747	670
Durée moyenne d'appartenance à l'entreprise	7,15 ans	7,19 ans
Age moyen des collaborateurs	39 ans	38 ans
Taux de fluctuation	18,87% ¹	15,6%
	13,38% ²	
Nombre de jours de maladie par collaborateur	3,66 jours	3,94 jours
Frais de formation (en mio. de CHF)	3,04	2,67

1) Y c. externalisation de financements sous forme de leasing de biens de consommation, de Raiffeisen Finance SA et de la succursale de Grabs-Werdenberg

2) N. c. externalisation de financements sous forme de leasing de biens de consommation, de Raiffeisen Finance SA et de la succursale de Grabs-Werdenberg

Programme de mentoring: en 2007, la version pilote du programme de mentoring portant sur 16 tandems a permis de recueillir et de transmettre des enseignements précieux. En 2008, le principe du mentoring sera intégré dans un processus normal. Outre les cadres supérieurs, la totalité des membres de la Direction sont prêts à assumer le rôle de mentor. 37 tandems en feront l'expérience cette année dont, pour la première fois, 25% d'hommes parmi les «mentees» (qui cherchent à exploiter leur potentiel).

Relève: Raiffeisen attache une grande importance à la promotion de la relève. Avec l'apprentissage de commerce de 3 ans, spécialité Banque, et la formation bancaire et financière de 2 ans pour porteurs de maturité, Raiffeisen forme sa propre relève «on-the-job». La formation scolaire purement théorique est dispensée au Center for Young Professionals in Banking (CYP) qui dispose de plusieurs sites en Suisse. Comme les années précédentes, Raiffeisen a proposé durant l'été 2007 des places d'apprentissage à plus de 230 jeunes dans toute la Suisse. Actuellement, Raiffeisen forme près de 670 apprentis et une vingtaine de stagiaires BFM. 81% des jeunes ayant achevé leur apprentissage ont bénéficié à l'été 2007 d'un poste fixe ou d'un contrat de travail à durée déterminée au sein du Groupe Raiffeisen.

En 2007, 22 nouveaux directeurs d'une Banque Raiffeisen ont pris leurs fonctions. 17 d'entre eux (soit 77%) sont issus de la relève interne, ce qui correspond à une augmentation de 15% par rapport à l'année précédente.

Réseau «Silberfuchs»: à travers différentes mesures en faveur de la diversité, le Groupe Raiffeisen se préoccupe

beaucoup de ses collaborateurs les plus âgés. Il a ainsi adhéré au réseau «Silberfuchs» qui regroupe 15 entreprises et administrations publiques dans le but de développer des stratégies pour les employés seniors.

Communication

L'intranet (RAIweb) est la plate-forme d'information, de communication et d'application du Groupe Raiffeisen et apporte aux collaborateurs une assistance optimale pour la réalisation de leurs tâches. Depuis sa création en 1998, il est régulièrement adapté à l'évolution de leurs besoins. RAIweb propose des communiqués de presse du Groupe Raiffeisen, signale des exposés sur des sujets bancaires, publie des informations relatives au Groupe tout entier et, depuis peu, des contenus individuels – planning, procès-verbaux et processus internes – pour chaque Banque, tous ces éléments pouvant être reliés entre eux. Cette combinaison entre la présentation de thèmes généraux et un accès spécifique et délimité facilite la communication à l'intérieur du Groupe. L'intranet, qui ne cesse de se développer, compte aujourd'hui plus de 20 000 pages d'informations. Les collaborateurs sont en outre abonnés au rapport annuel de gestion, au magazine clients «Panorama» ainsi qu'à la revue «inside», qui leur est spécialement destinée.

Une prévoyance performante

Le 1^{er} janvier 2005, la caisse de retraite du Groupe Raiffeisen est passée de la primauté des prestations à la primauté des cotisations. Le taux de couverture de la caisse s'élevait fin 2007 à 107,5% contre 110,9 l'année précédente.

Commission du personnel

Depuis sa création en 1995, la Commission du personnel se veut un lien entre la Direction de Raiffeisen Suisse et ses collaborateurs. Composée de sept membres, elle se réunit régulièrement avec un membre de la Direction pour discuter de sujets d'actualité, de questions à régler ou d'ajustements salariaux. Le règlement accorde à la Commission du personnel un droit à l'information et un droit de codécision (avec voix consultative) sur l'ensemble des décisions et résultats relatifs aux collaborateurs concernant le travail, les questions sociales et l'entreprise. La Commission informe par ailleurs la Direction des souhaits et requêtes des collaborateurs.

Sponsoring/donations/fondation/imposition

Aucun autre groupe bancaire n'offre aux associations, aux institutions sociales et aux manifestations culturelles locales un soutien comparable à celui des Banques Raiffeisen. Au niveau national, Raiffeisen investit beaucoup depuis 2004 dans les sports d'hiver et sa relève. Raiffeisen sponsorise aussi d'autres disciplines sportives et soutient des sportifs de haut niveau connus du public tels que le marathonien suisse Viktor Röthlin ou le lutteur olympique Reto Bucher.

Raiffeisen s'engage par ailleurs dans les domaines culturel et économique, et aux côtés de Swisscompetence, l'organisation faîtière des compétitions professionnelles. Avec le Passeport Musées, Raiffeisen soutient en outre plus de 400 musées suisses. Enfin, conjointement avec d'autres entreprises, le Groupe Raiffeisen a apporté en 2007 une solide contribution à la «Schwab Foundation for Social

Entrepreneurship» qui élit tous les ans l'entrepreneur social de l'année.

Au cours de l'exercice de référence, Raiffeisen a consacré 17,3 millions de francs au sponsoring et aux dons. Ces dépenses englobent l'engagement de la Fondation du Centenaire Raiffeisen qui soutient des projets relatifs à «l'éthique dans le monde économique», à la culture et à l'entraide. Les pouvoirs publics ne sont pas en reste puisqu'ils ont reçu un total de 159,8 millions de francs sous forme d'impôts directs (contre 144,7 millions l'année précédente).

Pérennité écologique

La pérennité écologique implique de n'utiliser les ressources naturelles que dans les limites qui permettent leur régénération. En créant et en garantissant des emplois locaux, Raiffeisen contribue de manière déterminante au soutien de l'économie locale et régionale. Le raccourcissement des trajets des collaborateurs et des clients concourt à la protection de l'environnement.

Ecologie

Raiffeisen Suisse s'est engagée à faire un usage aussi modéré que possible des ressources naturelles et à optimiser sa consommation d'énergie. De manière générale, il s'agit d'éviter ou de réduire la pollution, y compris en allant au-delà des exigences légales. Les responsables ont exposé en 2006 leur concept écologique et énergétique qui est orienté sur trois axes:

- l'utilisation de produits respectueux de l'environnement dans tous les domaines (matériel de bureau, nettoyage

et entretien, énergie). La neutralité de ces produits pour l'environnement et pour la santé revêt une importance capitale. Le nettoyage quotidien réalisé par des spécialistes externes fait l'objet d'un suivi attentif.

- l'élimination appropriée de tous les déchets. Leur tri et leur élimination sont effectués par des techniciens qualifiés.
- la réduction de la consommation d'énergie tant par des mesures directes de consommation que par des mesures techniques indirectes (consommation des eaux grises, robinetterie permettant d'économiser l'eau, ampoules basse consommation, essuie-mains en rouleaux, cellulose, etc.).

Depuis juillet 2007, Raiffeisen Suisse utilise exclusivement du papier FSC pour ses imprimantes et photocopieuses. A compter de 2008, les huit numéros annuels du magazine clients «Panorama», qui nécessitent environ 800 tonnes de papier, seront imprimés sur un papier FSC mixte respectueux de l'environnement. Le magazine des collaborateurs «inside» est quant à lui imprimé sur papier certifié FSC depuis le premier numéro de mai 2007.

Pérennité des constructions

Le conseil en construction de Raiffeisen Suisse assiste les Banques Raiffeisen dans les projets de construction durables. Outre une architecture bien conçue, Raiffeisen apporte une attention particulière à l'utilisation de matériaux authentiques et de qualité, à la réduction des nuisances dans les locaux ainsi qu'à l'ergonomie des postes de travail.

Ces mesures favorisent la pérennité des bâtiments et s'inscrivent donc parfaitement dans la logique du développement durable.

Le modèle architectural élaboré en 2006 contient des directives qui matérialisent la conception qu'a Raiffeisen de l'architecture. Il s'agit avant tout de respecter l'identité et l'ancrage régionaux, et d'éviter toute tendance à l'uniformisation. Le modèle architectural prend aussi en compte les aspects écologiques et sociaux, en particulier pour le choix des matériaux qui doivent provenir de préférence de la région. De même, il contient des recommandations en faveur de constructions ergonomiques. Lorsque les circonstances le permettent, le mode de construction est soumis à la norme Minergie, l'idéal étant de dépasser les exigences du label (Minergie-P).

Informations supplémentaires à l'adresse www.raiffeisen.ch, rubrique Groupe Raiffeisen, mandats d'étude Raiffeisen

Pérennité du Centre Raiffeisen

Afin de faire évaluer la pérennité de ces mesures par un organisme indépendant, Raiffeisen Suisse a confié un mandat d'étude à la société bâloise Carbotech AG, spécialisée dans le conseil et l'analyse environnementaux, qui a confirmé l'efficacité des efforts entrepris. L'étude a révélé qu'en appliquant en partie la norme Minergie, Raiffeisen Suisse est parvenue à diviser par trois sa consommation d'énergie thermique. La mise en œuvre de mesures techniques lui permet de couvrir ses autres besoins énergétiques

* L'équivalent-CO₂ détermine le potentiel d'émissions de gaz à effet de serre d'une substance dans l'atmosphère. Il vaut 1 pour le dioxyde de carbone qui sert de référence.

avec des effets moindres sur l'environnement. Carbotech AG en a conclu que «Les mesures adoptées ont notamment réduit tant les effets sur l'environnement que les retombées négatives pour la société.»

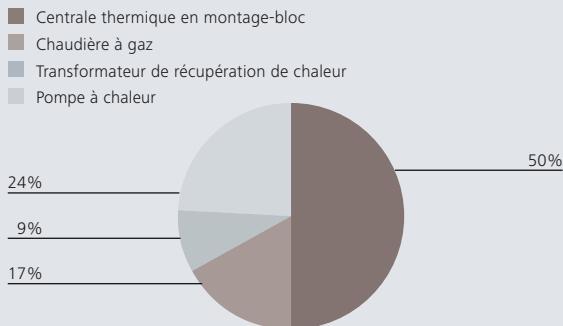
Le rapport complet a été publié en allemand dans la brochure «Vom weißen Tuch zum roten Teppich» à l'adresse www.raiffeisen.ch (sur le site en allemand), rubrique Raiffeisen Gruppe, stadtlounge, Events-Presse.

Les bâtiments de Raiffeisen Suisse satisfont en partie à la norme Minergie. S'agissant des installations techniques, Raiffeisen recourt notamment à une centrale thermique en montage-bloc, à la récupération thermique et au système d'éléments de construction thermoactifs. Raiffeisen Suisse a investi au cours des 15 dernières années plusieurs millions de francs dans l'optimisation énergétique et d'autres mesures écologiques.

Pour améliorer encore la pérennité écologique du Centre Raiffeisen, une étude réalisée en 2007 par la société Sinum AG (spécialisée dans les performances écologiques et le développement durable) a pour la première fois établi les chiffres nécessaires à l'évaluation des émissions de CO₂ totales. Ces chiffres servent à calculer un facteur d'équivalent-CO₂ par poste de travail, qui s'établit actuellement à 2,4 tonnes, soit les émissions de CO₂ d'un véhicule de tourisme moyen autorisé en Suisse sur 10 000 kilomètres, fabrication du carburant comprise.

Consommation d'énergie du Centre Raiffeisen

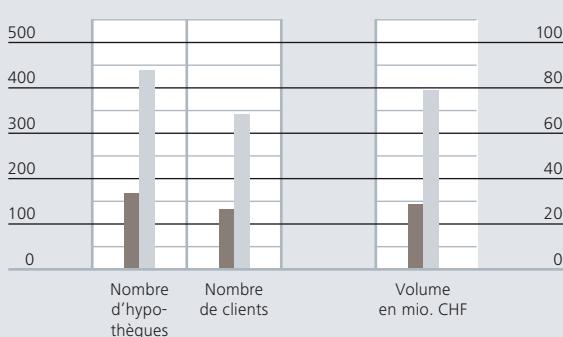
Pour lutter contre la hausse de la consommation d'énergie – due avant tout à l'augmentation régulière des effectifs –

Production de chaleur**Consommation énergétique du centre Raiffeisen**

	2007	2006	2005
Électricité (kWh)	5'883'167	4'727'986	4'304'509
Gaz (kWh)	2'722'970	3'392'806	2'963'353
Fuel (kWh)	422	275'572	357'590
Eau (m³)	11'775	11'978	10'846
Verre (kg)	4'000	6'000	5'000
Déchets (kg)	140'000	130'000	114'000
Papier et carton (kg)	240'000	234'000	253'000
PET (kg)	2310	2'240	1'700
Petites piles (kg)	195	195	240
Tubes fluoresc. rect. (kg)	140	550	730

Hypothèque Minergie au 31.12.2007

- Hypothèque Minergie variable
- Hypothèque Minergie fixe



Raiffeisen Suisse a pris ces dernières années un grand nombre de mesures visant à préserver l'environnement. Elle a ainsi étendu et optimisé sans cesse l'infrastructure de récupération thermique, de même que la récupération de l'eau de pluie qui alimente désormais les sanitaires des bureaux et des appartements du Centre Raiffeisen.

En 2007, la consommation d'électricité a fait un nouveau bond de 25% par rapport à l'année précédente. Principal responsable: le développement massif du matériel informatique dont la consommation représente 60% de la facture d'électricité du Centre. Grâce à un hiver clément, le chauffage au fioul n'a pas fonctionné une seule fois pendant tout l'exercice sous revue. Un climatiseur supplémentaire a été installé à l'été 2007 pour rafraîchir les salles dévolues aux systèmes informatiques. Convertible en pompe à chaleur l'hiver, il a fourni en quelques mois à peine de fonctionnement 450 000 kWh d'énergie thermique propre de récupération, ce qui correspond à environ 40 tonnes de fioul.

Dans le domaine informatique, Raiffeisen Suisse multiplie les approches nouvelles en matière d'électricité et de climatisation et applique consciencieusement des solutions énergétiquement efficaces pour une meilleure exploitation des ressources. Selon IBM, le nouvel environnement UNIX de Raiffeisen fait d'ores et déjà partie des implantations les plus efficaces d'Europe en termes d'énergie.

Mesures de sensibilisation

Comme chaque année, les collaborateurs de Raiffeisen Suisse qui le souhaitaient ont eu l'occasion d'assister en 2007

à nos deux manifestations d'information annuelles sur les techniques du bâtiment, en l'occurrence les installations d'aération. En 2008, ils seront initiés à la production et à la diffusion du froid par le climatiseur.

Produits

Fonds de développement durable

Le volume global des fonds Futura durables s'élève à 895 millions de francs (contre 604 l'année précédente). La ligne Futura comprend deux fonds en actions, deux fonds obligataires et un fonds de prévoyance. Pour le seul exercice de référence, son volume a augmenté de 48%. Cette croissance s'explique par la performance remarquable du fonds Raiffeisen Futura Swiss Stock (11,2% en 2007) qui a obtenu le Lipper Award 2007 dans la catégorie «Actions Suisse» en tant que meilleur fonds sur trois et cinq ans. Les fonds Futura retiennent exclusivement les titres pour lesquels l'agence de notation indépendante INRate a émis un avis favorable sur la base de critères éthiques, écologiques et sociaux. INRate dispose d'une équipe d'analystes spécialisée et interdisciplinaire. Un conseil technique externe vérifie chaque rating avant de le valider et de donner ainsi à cette décision un caractère contraignant. En tant que cosignataire du code de transparence Eurosif applicable aux fonds de développement durable, Raiffeisen informe systématiquement les investisseurs des critères et processus relatifs aux fonds Futura.

Informations supplémentaires à l'adresse www.eurosif.org

Titres porteurs d'intérêts Raiffeisen Energies renouvelables 02/2010 et 02/2013

Ces nouveaux produits offrent aux investisseurs prudents des perspectives de rendement attrayantes sur un

marché de croissance axé sur l'avenir. Les actions proviennent toutes d'entreprises proposant des énergies renouvelables ou impliquées dans cette chaîne de création de valeur.

ResponsAbility

Le responsAbility Global Microfinance Fund est le premier fonds de microfinance à avoir été autorisé à la distribution publique en Suisse par la Commission fédérale des banques, en mars 2005. L'octroi de microcrédits recélant un potentiel considérable en matière de développement politique, le Groupe Raiffeisen a décidé de s'associer à ce projet en qualité de cofondateur.

Informations supplémentaires à l'adresse www.responsability.ch

Hypothèque Minergie

Fin 2007, 465 propriétaires de logement (contre 388 l'année précédente) avaient opté pour les avantages de l'hypothèque Minergie de Raiffeisen. Le volume se monte à près de 107 millions de francs (contre 89 millions l'année précédente). Un logement construit aux normes Minergie promet une utilisation réduite d'énergie de chauffage, une meilleure qualité d'habitat et de vie et la conservation de la valeur immobilière. Raiffeisen a été le premier groupe bancaire suisse à introduire, en juin 2002, l'hypothèque Minergie dont le taux d'intérêt est inférieur de 0,5% à celui de l'hypothèque en premier et second rangs.

Stratégie Suivant sa stratégie de croissance de manière résolue, Raiffeisen aspire à devenir la première banque de détail en Suisse. A ce titre, elle mise sur la diversification de ses champs d'activité, le renouvellement du parc informatique constituant à cet égard un moteur de croissance important. Enfin, Raiffeisen entend renforcer son image d'employeur attrayant.

- *Raiffeisen vise une croissance dans les activités de base supérieure de 1 à 2% à celle du marché.*
- *Les activités de marché seront intensifiées dans les opérations avec la clientèle entreprises.*
- *L'homogénéisation et la standardisation de l'environnement des applications informatiques seront poursuivies.*
- *Employeur attrayant, Raiffeisen instaure une culture de direction sans égale.*

Le Groupe Raiffeisen a réalisé ses objectifs stratégiques au cours de l'exercice de référence en conquérant de nouvelles parts de marché et en signant une fois de plus un résultat record. Sur le plan des activités de base (hypothèques/épargne), Raiffeisen a surpassé le marché en dépit du repli du marché global de l'épargne. Le nombre de collaborateurs a augmenté de 444 postes à plein temps pour s'établir à 7208. La coopération avec la Banque Vontobel a été un succès, de même que le positionnement en tant que banque de placement compétente, l'afflux d'argent frais ayant dépassé le milliard de francs et le volume des dépôts croissant de plus de 12%. La nouvelle plate-forme bancaire informatique autorisant une infrastructure «state-of-the-art» a été lancée avec succès et son évolution est conforme aux prévisions.

La régression des activités de base traditionnelles de Raiffeisen se poursuit, d'autant plus que les conditions d'exploitation du potentiel de marché correspondant sont devenues plus difficiles. La contraction croissante des marges ainsi que la stagnation voire le recul des opérations de dépôt sur le marché contraignent Raiffeisen à relever de grands défis dans son métier de base même. Pour poursuivre sa croissance, Raiffeisen mettra en œuvre et suivra résolument la stratégie de croissance adoptée à ce jour. Une croissance substantielle du volume est surtout attendue dans les affaires avec les entreprises et le crédit à la consommation. Avec l'intégration de Raiffeisen Finance SA dans le groupe Aduno, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2008, Raiffeisen a fait un premier pas dans ce sens et renforcé sa position sur un marché des crédits à la consommation âprement

Tendances sur le marché bancaire en Suisse

- Volume croissant des opérations actives
- Contraction des marges dans le secteur hypothécaire
- Recul des opérations de dépôt
- Marché du crédit à la consommation en hausse
- Tendance à redéfinir de la chaîne de création de valeur
- Exigences réglementaires accrues
- Assèchement du marché du travail des spécialistes



Orientation stratégique du Groupe Raiffeisen

- Croissance des activités de base
- Amélioration de l'efficacité des processus
- Diversification du portefeuille d'activités
- Gestion active du risque
- Renforcement de l'image d'employeur attrayant

disputé. De plus, outre la volonté de tenir son rang en matière de retail banking, le Groupe Raiffeisen accentuera la diversification de son portefeuille d'activités.

Raiffeisen prête à relever les défis

Soucieuse de la mise en œuvre de ces orientations, Raiffeisen Suisse a prévu en 2007 de consacrer 100 millions de francs au portefeuille de projets 2008.

Croissance des activités de base

Afin de poursuivre sa croissance dans les activités de base, Raiffeisen se concentre sur la conquête et le traitement des marchés, notamment en étoffant son réseau bancaire avec de nouveaux sites et en lançant des offensives de marché. Par ailleurs, elle entend ajuster encore davantage sa gamme de produits innovante aux besoins des clients et renforcer l'attrait du sociétariat. Raiffeisen continuera à mettre l'accent sur les activités de conseil et à développer des solutions axées sur les clients telles que l'e-banking.

Amélioration de l'efficacité des processus

Au nom de la logique d'optimisation des coûts, Raiffeisen s'efforce de structurer les processus existants de manière plus économique, en particulier à travers l'amélioration des processus de gestion de distribution, le renforcement du taux d'automatisation et la standardisation des processus de traitement en vue d'obtenir ainsi une relation optimale entre les unités de processus centralisées et décentralisées.

Afin d'appuyer durablement la stratégie commerciale, Raiffeisen a développé en 2006 une stratégie informatique misant sur des composantes clés: consolidation, standardisation et utilisation de technologies modernes. Ces exigences seront intégrées d'ici 2013 dans le programme de la nouvelle plate-forme bancaire lancé avec succès en 2007 et constituant le projet d'infrastructure majeur du Groupe Raiffeisen.

Diversification du portefeuille d'activités

En développant activement ses opérations avec la clientèle entreprises, le Groupe Raiffeisen définit un axe supplé-

mentaire pour le futur. En ce sens, Raiffeisen mise sur la pénétration du marché existant pour la clientèle entreprises tout en cherchant à développer les affaires avec cette dernière en lui proposant des produits personnalisés ainsi que des activités de conseil. Par ailleurs, elle veut exploiter les potentialités liées aux coopérations actuelles et améliorer le processus opérationnel.

Gestion active du risque

Les dispositions légales ainsi que le règlement «Politique de risque» constituent les fondements de la gestion du risque. Raiffeisen prend des risques ciblés, avec beaucoup de mesure et dans le cadre de directives claires. Au titre du processus de gestion du risque, Raiffeisen contrôle les principales catégories de risque par le biais d'un système dual de processus spécifiques et de limites globales. La surveillance du respect de la stratégie ainsi que de l'activité commerciale générale parachèvent ce dispositif de contrôle du risque. Dans le domaine financier, Raiffeisen recourt à des méthodes, modèles et instruments éprouvés, opti-

misés en permanence et adaptés à l'évolution du marché ainsi qu'aux exigences commerciales changeantes.

Renforcement de l'image d'employeur attrayant

Le Groupe Raiffeisen attache de l'importance à son identité culturelle. Il promeut et assure le développement de ses collaborateurs de manière ciblée afin de répondre aux exigences professionnelles accrues inhérentes à la stratégie de croissance. C'est la raison pour laquelle il a développé la roadmap Ressources humaines. Celle-ci doit permettre de réaliser les activités de base suivantes:

- pérennisation d'une culture de conduite sans égale au moyen du projet de même nom;
- garantie d'une relève qualifiée;
- optimisation des processus relatifs aux ressources humaines pour l'acquisition et la fidélisation des collaborateurs clés;
- mise en place d'un processus de gestion des compétences à l'échelle de l'entreprise;
- lancement du groupe de travail «Diversity» pour promouvoir l'égalité de traitement en termes d'âge et de sexe.

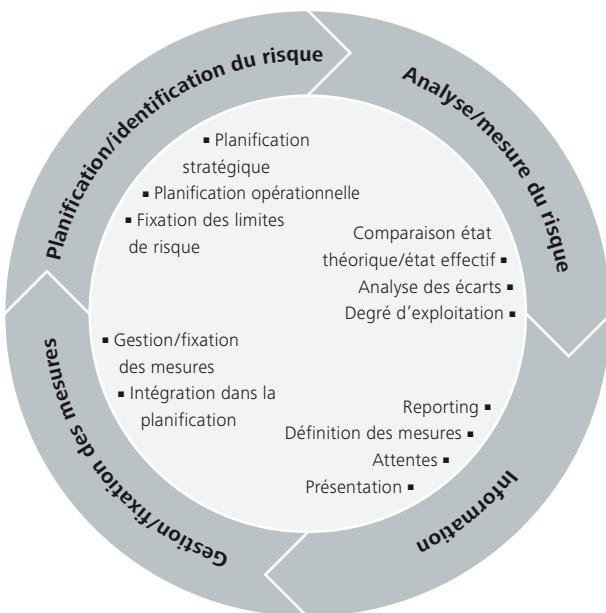
Valeurs cibles du Groupe Raiffeisen

Valeur cible	Valeur réelle 2007	Valeur cible 2007
Pénétration du marché	16%	17%
Nombre de femmes à des postes clés	5,9%	5%
Part des correctifs de valeur	< 0,01%	< 0,1%
Taux de fluctuation des personnes clés	2,68%	< 5%
Degré d'automatisation (taux STP) des produits de base	100%	98%
Rating	Aa1	Aa1



Damir Bogdan,
chef du département IT

«Raiffeisen réalise des investissements conséquents pour moderniser l'infrastructure informatique, créant ainsi des conditions intéressantes pour les activités de ce secteur.»



Mesure

Depuis quatre ans, Raiffeisen utilise une Balanced Scorecard (BSC) aux fins de surveillance et de gestion de ses objectifs stratégiques et des principales orientations. Celle-ci est intégrée en permanence dans le processus de gestion globale.

L'attribution cohérente d'activités clés pour la mise en œuvre des objectifs stratégiques de la BSC et la mesure périodique des valeurs cibles aideront à maîtriser les défis actuels et futurs. La BSC s'articule autour des quatre composantes: marché/clients, finances, collaborateurs et processus.

Exemple extrait de la Balanced Scorecard

Objectifs marché/clients

- Pénétration du marché
- Volume des dépôts et des crédits
- Nombre de contrats e-banking activés

Objectifs financiers

- Part des correctifs de valeur
- Ratio charges/produits
- Profits des coopérations (Banque Vontobel, Helvetia, Aduno)

Objectifs collaborateurs

- Nombre de femmes à des postes clés
- Taux de fluctuation des personnes clés

Objectifs processus

- Rating
- Degré d'automatisation (Straight Through Processing-Rate) des produits de base

Le camping-car acheté il a deux ans affiche déjà un kilométrage respectable. Rien d'étonnant à cela, car à chaque fois que leur emploi du temps le leur permet Eligius et Marlène Schelbert aiment s'évader dès le vendredi après-midi pour un week-end placé sous le signe de la liberté. Ils affectionnent particulièrement le lac de Constance mais n'hésitent pas non plus à silloner le Tessin à l'automne.

Agé de 53 ans, Eligius Schelbert se projette dans l'avenir et envisage de se retirer progressivement de la vie active à partir de son 60^e anniversaire. Auparavant, il devra toutefois régler la succession au sein de sa petite entreprise familiale, qui depuis près de 150 ans a pignon sur la Hauptstrasse de Muotathal. Les différentes cloches – très prisées des connaisseurs – qu'Eligius Schelbert commercialise en Suisse et à travers toute l'Europe représentent environ 60% de son chiffre d'affaires.

Mais avant de transmettre sa société, il a souhaité se constituer un matelas financier pour sa femme et lui-même grâce à une solution de prévoyance de Raiffeisen. Les époux Schelbert ont en effet prévu de consacrer encore davantage de temps à leurs escapades touristiques. Pour assurer le confort nécessaire, indique Eligius Schelbert, ils prévoient, d'ici à quelques années, d'acquérir un nouveau camping-car pour continuer à s'adonner à leur passion dans les meilleures conditions.



«Nous avons toujours aimé changer spontanément de paysage.»

Marlene et Eligius Schelbert, fabricant de cloches et maréchal-ferrant:
solution de prévoyance Raiffeisen



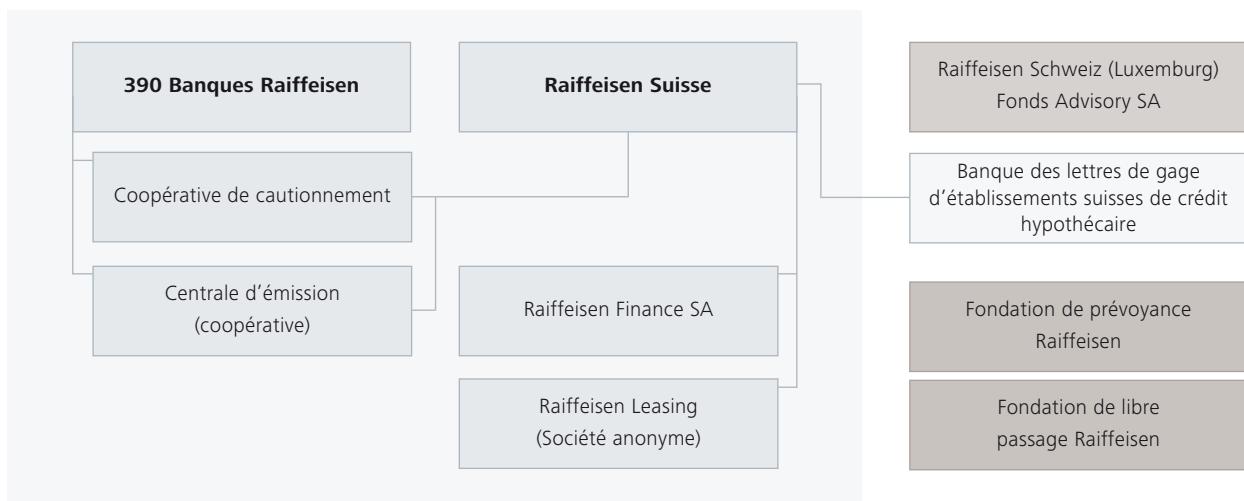
Gouvernance d'entreprise Par «gouvernance d'entreprise», Raiffeisen entend l'ensemble des principes régissant l'organisation d'entreprise, les instruments de gestion et de contrôle. La séparation entre direction stratégique et opérationnelle et l'équilibre entre gestion et contrôle doivent revêtir un caractère transparent pour les groupes d'intérêts.

- *Chez Raiffeisen, les intérêts particuliers n'exercent aucune influence sur la direction de l'entreprise.*
- *Il existe quatre échelons de décision et de compétences chez Raiffeisen.*
- *Le principe de responsabilité mutuelle au sein du Groupe Raiffeisen se traduit par une sécurité élevée pour les clients.*
- *L'Assemblée des délégués constitue l'organe suprême de Raiffeisen Suisse.*
- *Les sociétaires sont les propriétaires des Banques Raiffeisen.*

Les principales réglementations régissant la gouvernance d'entreprise du Groupe Raiffeisen sont consignées dans des documents contraignants tels que les statuts, les règlements d'administration et d'organisation ainsi que d'autres directives et instructions spéciales. En particulier, les principes de conduite ont été développés en 2007 (voir p. 45 du rapport de développement durable).

Le rapport ci-après se fonde essentiellement sur la Directive Corporate Governance (DCG) de la SWX Swiss Exchange. Celle-ci ne présente certes pas un caractère obligatoire pour Raiffeisen; sa mise en œuvre, par analogie, pour certains thèmes s'avère néanmoins judicieuse. Une attention toute particulière est portée à la structure d'organisation en coopérative du Groupe Raiffeisen, et les différents échelons décisionnels et de compétences sont présentés et expliqués. Sauf indication contraire, les données fournies se rapportent au 31 décembre 2007.

- Périmètre de consolidation
- Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence
- N'entrent pas dans le périmètre de consolidation



Structure du Groupe Raiffeisen

Les Banques Raiffeisen et Raiffeisen Suisse détiennent conjointement les parts sociales de la Coopérative de cautionnement et de la Centrale d'émission. Raiffeisen Leasing, Raiffeisen Finance SA et Raiffeisen Schweiz (Luxemburg) Fonds Advisory SA sont contrôlées à 100% par Raiffeisen Suisse. En outre, le Groupe Raiffeisen détient une participation de 21,3% dans la Banque des lettres de gage d'établissements suisses de crédit hypothécaire. Le Groupe dispose de deux fondations propres pour le placement des capitaux des 2^e et 3^e piliers.

Modifications par rapport à l'exercice précédent

Activités de financement de la consommation

Le 13 septembre 2007, les sociétaires de Raiffeisen Leasing ont décidé de transformer la coopérative en une société anonyme. Cela a permis de transférer les activités de financement de la consommation au groupe Aduno, qui détiennent une participation dans Raiffeisen Suisse et est spécialisé dans le domaine des cartes de crédit et du crédit à la consommation. Cette externalisation à un prestataire spécialisé permet d'accélérer le développement des activités de financement de biens de consommation et d'opti-

Sociétés du Groupe

Société	Activité	Propriétaires
Banques Raiffeisen	Opérations bancaires	Sociétaires
Raiffeisen Suisse	<ul style="list-style-type: none"> ■ Politique commerciale et stratégique et centre de compétences pour le Groupe Raiffeisen ■ Gestion des risques ■ Fonction de banque centrale (compensation financière, maintien de la liquidité et refinancement) ■ Trafic des paiements ■ Opérations bancaires (essentiellement interbancaires et négoce de titres) ■ Développement du personnel ■ Direction des succursales 	Banques Raiffeisen
Coopérative de cautionnement	Acceptation de cautionnements afin de faciliter les activités de prêt et de crédit des Banques Raiffeisen	Raiffeisen Suisse et Banques Raiffeisen
Raiffeisen Leasing (société anonyme)	Leasing de biens d'investissement	Raiffeisen Suisse
Centrale d'émission des Banques	Emission d'emprunts obligataires à la demande et pour le compte des Banques Raiffeisen	Raiffeisen Suisse et Banques Raiffeisen
Raiffeisen suisses (coopérative)		Banques Raiffeisen
Raiffeisen Finance SA	Financements sous forme de leasing de biens de consommation et de crédits à la consommation	Raiffeisen Suisse
Raiffeisen Schweiz (Luxemburg) Fonds Advisory SA	Détient des participations dans Raiffeisen Schweiz (Luxemburg) Fonds SICAV, dont elle est la conseillère en placement. Raiffeisen Schweiz (Luxemburg) Fonds SICAV émet différents fonds partiels (fonds du marché monétaire, obligataires, en actions, de diversification des actifs et de protection du capital).	Raiffeisen Suisse
Fondation de libre passage Raiffeisen	Comptes de libre passage pour le maintien de la prévoyance professionnelle (2 ^e pilier)	
Fondation de prévoyance Raiffeisen	Epargne-prévoyance individuelle (3 ^e pilier) fiscalement privilégiée	

miser encore l'offre de produits à l'intention des Banques Raiffeisen. Le transfert s'est effectué en trois étapes:

- 30 juin 2007: transformation rétroactive de la coopérative Raiffeisen Leasing en une société anonyme;
- 17 décembre 2007: dissociation des activités de leasing de biens de consommation de Raiffeisen Leasing et transfert à Raiffeisen Finance SA (rétroactivement au 30 juin 2007);
- 28 février 2008: vente de toutes les actions de Raiffeisen Finance SA au groupe Aduno, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2008.

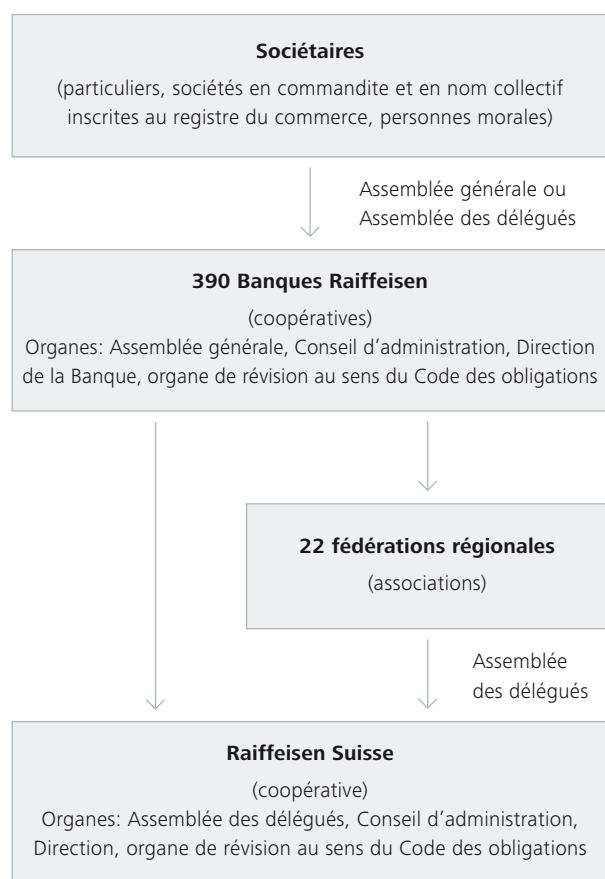
Grâce à la stratégie de croissance du groupe Aduno, le transfert a pu s'effectuer sans suppression de postes. Raiffeisen Leasing, restée au sein de Raiffeisen Suisse, peut ainsi se concentrer sur les produits et les prestations du leasing de biens d'investissement.

Fusions de Banques Raiffeisen

Suite à des fusions, le nombre des Banques Raiffeisen autonomes sur les plans juridique et organisationnel est passé de 405 à 390 au cours de l'exercice sous revue. Les fusions se sont effectuées en fonction de considérations économiques liées au marché. Grâce à l'évolution constante du processus structurel, les différentes coopératives peuvent s'adapter de manière optimale à leurs marchés régionaux. Du fait des exigences du marché, le nombre des coopératives autonomes va continuer de diminuer légèrement au cours des prochaines années alors que celui des points bancaires devrait rester quasiment inchangé.

Structure d'organisation du Groupe Raiffeisen

Il existe quatre échelons décisionnels et de compétences chez Raiffeisen:



Les 390 Banques Raiffeisen et leurs 1146 points bancaires au total (sans les succursales de Raiffeisen Suisse) constituent des coopératives autonomes sur les plans juridique et or-



*Robert Signer,
chef du département Succursales*

ganisationnel; elles sont dotées d'un Conseil d'administration élu par leurs soins et d'un organe de révision indépendant. Les sociétaires sont les propriétaires des Banques Raiffeisen. L'Assemblée générale ou des délégués locale élit les membres du Conseil d'administration. Ces membres garantissent un juste équilibre entre les intérêts des diverses Banques Raiffeisen et ceux des sociétaires. Les Banques Raiffeisen sont propriétaires à 100% de Raiffeisen Suisse.

Les Banques Raiffeisen sont regroupées en 22 fédérations régionales, organisées en associations (voir p. 62). Ces dernières assurent une fonction de relais entre Raiffeisen Suisse et les différents établissements affiliés. Les tâches qui leur incombent sont, en particulier, la coordination des activités publicitaires régionales, la réalisation de cours de formation destinés aux Banques Raiffeisen, ainsi que la défense des intérêts des ces dernières et leur représentation vis-à-vis des associations économiques et des autorités cantonales.

Raiffeisen Suisse a le statut de coopérative. Toute banque organisée en coopérative peut s'y affilier, à condition d'adopter les statuts types des Banques Raiffeisen ainsi que les statuts et les règlements de Raiffeisen Suisse, qui est responsable de la politique commerciale et stratégique du Groupe Raiffeisen et fait office de centre de compétences pour l'ensemble du Groupe. Elle défend par ailleurs les intérêts suisses et internationaux de ce dernier et gère en outre six succursales actives dans le domaine des affaires avec la clientèle.

Il existe un organe supplémentaire, la Commission spécialisée des Banques Raiffeisen (ne figure pas sur le graphique).

«Supérieure à la moyenne, la croissance de nos succursales de Bâle, Berne, Saint-Gall, Thalwil, Winterthour et Zurich montre que Raiffeisen jouit aussi d'un grand capital de confiance dans les villes.»

Les fédérations régionales y disposent chacune d'un siège et Raiffeisen Suisse d'un siège par département. La Commission spécialisée se prononce sur les thèmes, les objectifs et les projets stratégiques dans la perspective des Banques Raiffeisen et les classe par priorités en fonction des directives de la Direction de Raiffeisen Suisse. Elle désigne par ailleurs les représentants des différents comités de pilotage de Raiffeisen Suisse et veille à l'implication des Banques Raiffeisen dans les projets menés au niveau du Groupe.

Participations essentielles

Dans l'annexe 3 (Indications sur les participations essentielles, voir p. 108) figurent toutes les participations importantes du Groupe Raiffeisen avec indication de leur raison sociale, siège, capital et quote-part au droit de vote.

Sociétaires importants

Conformément au Code suisse des obligations, le droit de vote d'un sociétaire est limité à une voix, indépendamment du nombre de parts sociales détenues. En outre, les statuts stipulent qu'un sociétaire ne peut détenir plus de 20 000 francs du capital social d'une Banque Raiffeisen. Dans le Groupe Raiffeisen, aucun sociétaire ne détient ainsi plus de 5% du capital ou des droits de vote.

Participations croisées

Les sociétés du Groupe Raiffeisen ne détiennent aucune participation croisée.

Les fédérations régionales

Fédérations régionales	Présidents	Nombre de banques membres
15 en Suisse alémanique		
Aargauer Verband der Raiffeisenbanken	Daniel M. Lüscher, Herznach	34
Berner Verband der Raiffeisenbanken	Walter Studer, Biglen	25
Bündner Verband der Raiffeisenbanken	Tino Zanetti, Igis	13
Deutschfreiburger Verband der Raiffeisenbanken	Pius Lehmann, Freiburg	10
Luzerner Verband der Raiffeisenbanken	Kurt Sidler, Ebikon	25
Oberwalliser Verband der Raiffeisenbanken	Claudio Cina, Salgesch	13
Raiffeisenverband Nordwestschweiz	Peter Thüring, Aesch	17
Raiffeisenverband Ob- und Nidwalden	Theddy Frener, Sachseln	4
Raiffeisenverband Zürich und Schaffhausen	Elisabeth Pflugshaupt, Bertschikon	11
Schwyzer Verband der Raiffeisenbanken	Christian Schnetzler, Schwyz	8
Solothurner Verband der Raiffeisenbanken	André Bourquin, Aetigkofen	28
St.Galler Verband der Raiffeisenbanken	Stefan Dudli, Waldkirch	54
Thurgauer Verband der Raiffeisenbanken	Richard Peter, Balterswil	21
Urner Verband der Raiffeisenbanken	Rolf Infanger, Erstfeld	4
Zuger Verband der Raiffeisenbanken	Cuno Senn, Cham	8
6 en Suisse romande		
Fédération des Banques Raiffeisen de Fribourg romand	Michel Pauchard, Domdidier	12
Fédération genevoise des Banques Raiffeisen	Pierre Guignard, Cartigny	6
Fédération jurassienne des Banques Raiffeisen	Philippe Plumey, Fahy	13
Fédération neuchâteloise des Banques Raiffeisen	Claude Ribaux, Bevaix	6
Fédération des Banques Raiffeisen du Valais romand	Jean-Michel Revaz, St-Léonard	20
Fédération vaudoise des Banques Raiffeisen	Alexandre Bula, Thierrens	23
1 en Suisse italienne		
Federazione Raiffeisen del Ticino e Moesano	Mario Verga, Vacallo	41

Les établissements membres comprennent les Banques Raiffeisen ainsi que les succursales de Raiffeisen Suisse.

Structure du capital et rapports de responsabilité

Structure du capital

Le capital social du Groupe Raiffeisen s'élève à 467 millions de francs. Sa composition détaillée ainsi que les modifications intervenues durant l'exercice de référence figurent dans l'annexe 10 «Justification des capitaux propres», à la page 115.

Modifications du capital

Tout sociétaire a droit à une rémunération de ses parts sociales de 6% brut maximum.

Le sociétariat auprès d'une Banque Raiffeisen et, partant, les droits et obligations y afférents sont étroitement liés à la personne de l'acquéreur. C'est pourquoi les parts ne peuvent en principe pas être revendues ou transférées. Les sociétaires quittant Raiffeisen ont droit au remboursement de leurs parts sociales à la valeur intrinsèque, au plus à la valeur nominale. Ce n'est qu'après l'approbation des comptes annuels du quatrième exercice consécutif à l'extinction de l'affiliation que le remboursement est autorisé, sauf si des versements d'un montant identique sont effectués pour de nouvelles parts sociales.

Modifications du capital

(en mio. de CHF)

	2007	2006	2005	2004
Capital social	467	428	396	362
Réserves de bénéfice	6'234	5'603	4'972	4'468
Bénéfice du Groupe	701	655	608	506
Total	7'402	6'686	5'976	5'336

Rapports de responsabilité

Pour se prémunir contre les pertes financières, le Groupe Raiffeisen a pris soin d'ancrer dans ses statuts un dispositif de sécurité équilibré reposant sur la responsabilité mutuelle. Cette responsabilité mutuelle garantit une sécurité accrue aux clients Raiffeisen. De plus, le rattachement à un groupement coopératif fort concrétise cette communauté de destin et de risque. Raiffeisen Suisse est en mesure, conjointement avec le Fonds de solidarité, de couvrir les préjudices et pertes d'exploitation excédant les capacités de certains de ses membres (voir p. 64).

1) Responsabilité de Raiffeisen Suisse vis-à-vis des Banques Raiffeisen

En sa qualité d'organe faîtier, Raiffeisen Suisse se porte garante des engagements des Banques Raiffeisen et, partant, du Groupe Raiffeisen dans son ensemble. Elle dispose pour ce faire de fonds propres à hauteur de 869,2 millions de francs. Conformément aux statuts de Raiffeisen Suisse, les Banques Raiffeisen ont l'obligation de souscrire une part sociale de 1000 francs pour chaque tranche de 100 000 francs du total du bilan. Vis-à-vis de Raiffeisen Suisse, il en résulte une obligation de versement de plus d'un milliard de francs, dont 320 millions sont libérés. Raiffeisen Suisse est habilitée à exiger à tout moment des Banques Raiffeisen le règlement des engagements de versement non libérés de 779,8 millions de francs.

2) Fonds de solidarité

Au sens classique de la solidarité chez Raiffeisen, le Fonds de solidarité permet de constituer une réserve en vue de couvrir les risques au niveau de l'organisation dans son

ensemble. Le Fonds couvre ainsi les dommages occasionnés par les collaborateurs et les pertes d'exploitation des Banques Raiffeisen. Il est alimenté par les contributions annuelles de ces dernières et des succursales de Raiffeisen Suisse. La fortune libre du Fonds se monte à 299,2 millions de francs.

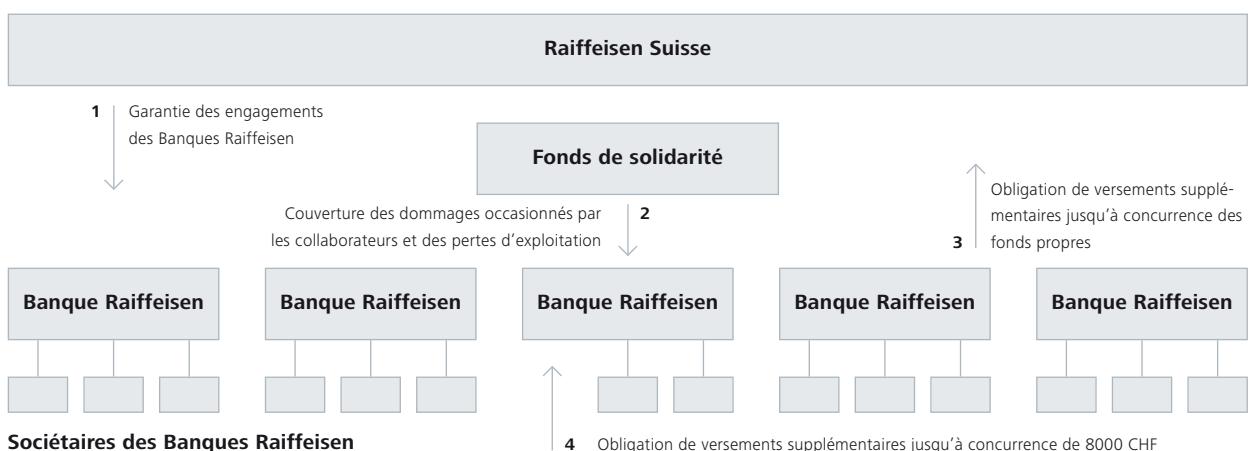
3) Obligation de versements supplémentaires des Banques Raiffeisen vis-à-vis de Raiffeisen Suisse

Selon l'art. 871 CO, les Banques Raiffeisen sont tenues d'effectuer des versements supplémentaires jusqu'à concurrence de leurs fonds propres (composés des capitaux propres et des réserves latentes déclarés, sans prise en compte de l'obligation de versements supplémentaires de leurs sociétaires). L'obligation de versements supplémentaires des Banques Raiffeisen vis-à-vis de Raiffeisen Suisse s'élève à 6,7 milliards de francs.

4) *Obligation de versements supplémentaires des sociétaires vis-à-vis de leur Banque Raiffeisen*
 S'il ressort des comptes annuels d'une Banque Raiffeisen que le capital social n'est plus couvert, les sociétaires sont alors tenus d'effectuer des versements supplémentaires jusqu'à concurrence d'un montant de 8000 francs en vertu de l'art. 871 CO. L'obligation de versements supplémentaires des sociétaires s'élève au total à 11,6 milliards de francs (voir annexe 10 «Justification des capitaux propres», p. 115).

Droit de Raiffeisen Suisse d'émettre des directives vis-à-vis des Banques Raiffeisen

En vertu de la décision de la Commission fédérale des banques (CFB) du 24 septembre 1997, le Groupe Raiffeisen n'est tenu de satisfaire aux exigences de fonds propres, de répartition des risques et de liquidités que sur une base consolidée. Le regroupement des Banques Raiffeisen en



une organisation centrale garantissant l'intégralité des obligations et le règlement relatif à l'exercice du droit de Raiffeisen Suisse d'émettre des directives vis-à-vis des Banques Raiffeisen constituent le préalable à cette autorisation. Raiffeisen Suisse surveille en permanence l'évolution de la situation globale des Banques Raiffeisen, en particulier eu égard aux fonds propres, à la situation bénéficiaire, aux liquidités et à la répartition des risques. Si une Banque Raiffeisen connaît ou risque de connaître un développement défavorable, Raiffeisen Suisse la soutient dans la définition et la mise en œuvre des mesures adéquates. Dans les situations très critiques ou graves, Raiffeisen Suisse dispose d'un droit de requête concernant l'organisation, la gestion de l'entreprise et le personnel, et est habilitée à émettre des directives en la matière.

Organes de Raiffeisen Suisse

Assemblée des délégués

L'Assemblée des délégués constitue l'organe suprême de Raiffeisen Suisse. Chaque fédération régionale nomme deux délégués. De plus, l'attribution des délégués se fait en fonction du nombre de Banques Raiffeisen de chaque fédération régionale ainsi qu'en fonction du nombre de sociétaires et du total du bilan de l'ensemble des Banques Raiffeisen par fédération régionale. L'Assemblée des délégués compte actuellement 163 représentants.

Ses attributions sont déterminées comme suit:

- modification des statuts de Raiffeisen Suisse et promulgation des statuts types des Banques Raiffeisen;
- définition de la charte et des principes de la politique du Groupe Raiffeisen à long terme;

- édition des principes de financement et du règlement concernant les contributions des Banques Raiffeisen à Raiffeisen Suisse;
- approbation du rapport de gestion, du compte de résultat, du bilan ainsi que de l'affectation du bénéfice net;
- élection et révocation du Conseil d'administration, de son président et de l'organe de révision au sens du Code des obligations pour Raiffeisen Suisse, et désignation de l'organe de révision au sens du Code des obligations éligible par les Banques Raiffeisen.

Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse

Le Conseil d'administration est responsable de la haute direction, de l'orientation stratégique, de la surveillance ainsi que du contrôle de la gestion des affaires et de la Direction. En 2007, il se composait de 11 membres. La majorité d'entre eux exerce une activité professionnelle principale à l'extérieur du Groupe Raiffeisen, ce qui garantit une composition variée de cet organe (économie, politique et représentation de groupes d'intérêts les plus divers).

Aucun membre du Conseil d'administration n'a exercé de fonction dans des organes opérationnels de Raiffeisen Suisse au cours des trois dernières années. Et aucun membre du Conseil d'administration ne se trouve dans une relation d'affaires essentielle ayant le caractère légal du mandat avec Raiffeisen Suisse.

Membres du Conseil d'administration (CA)

Nom	Franz Marty	Marie-Françoise Perruchoud-Massy
Fonction	Président du CA et de la Commission de direction du CA; membre de la Commission d'examen	Vice-présidente du CA et de la Commission de direction du CA
Année de naiss.	1947	1955
Domicile	Goldau SZ	Vercorin VS
Au CA depuis	2002	1998
Elu jusqu'en	2008	2008
Activité professionnelle	Ancien conseiller d'Etat et directeur des finances	Directrice de l'Institut Economie & Tourisme de la Haute Ecole Valaisanne
Formation, expérience professionnelle	Licence en droit, Université de Berne; doctorat h.c. en politologie, Université de Fribourg Cons. cantonal du canton de Schwyz; cons. d'Etat du canton de Schwyz (chef du Dép. des finances); Landammann du canton de Schwyz; prés. de la Conférence gouvernementale de Suisse centrale; prés. de la Conférence des directeurs cantonaux des finances	Licence et doctorat en sciences économiques, HEC Lausanne Directrice de projet à l'Office des statistiques du canton du Valais; co-fondatrice du bureau de conseil aux entreprises CONSULTEC à Sierre; responsable des nouveaux projets auprès de SODEVAL (aujourd'hui CCF) à Sion; fondation et direction de l'association Job Renaissance, Technopôle, à Sierre
Principaux mandats	<ul style="list-style-type: none"> ■ Membre du Conseil de banque de la Banque nationale suisse ■ Membre du sénat de l'Université de Fribourg ■ Prés. de la Commission de la constitution du canton de Schwyz ■ Prés. du Conseil de fondation de l'Aide Suisse aux Montagnards 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Prés. de Swiss Occidental Leonardo, bras suisse du Programme de formation UE Leonardo da Vinci ■ Membre du Conseil de fondation de l'Institut Universitaire Kurt Bösch (IUKB), Bramois/Sion ■ Prés. de l'Association des Métiers d'Art et d'Artisanat du Valais ■ Membre du Comité de direction de la Fédération des Banques Raiffeisen du Valais romand

Nom	Gabriele Burn	Pierre Guignard
Fonction	Membre du CA et de la Commission de direction du CA	Membre du CA
Année de naiss.	1966	1946
Domicile	Krattigen BE	Cartigny GE
Au CA depuis	2000	1996
Elu jusqu'en	2008	2008
Activité professionnelle	Présidente de la direction de la Banque Raiffeisen Thunersee-Süd	Directeur du Cercle des Agriculteurs de Genève
Formation, expérience professionnelle	Apprentissage bancaire; diplôme fédéral d'économie bancaire; diplôme complémentaire HES en gestion bancaire Chef de groupe Administration des crédits à la Banque cantonale de Berne, Berne; chargée des dossiers de crédit, collaboratrice du service externe, responsable de la comptabilité auprès de Leasing EvK, Grosshöchstetten; chef de groupe et conseillère à la clientèle commerciale PME à la Banque cantonale de Berne, Berne et Berthoud	Apprentissage de commerce; maturité en économie, gestion d'entreprise (formation continue) Secrétaire de direction, Maag, Dielsdorf; mandataire commercial auprès de Bucher-Guyer, Niederweningen; chef Administration et finances auprès de De Poortere, Vevey
Principaux mandats	Aucun mandat important	<ul style="list-style-type: none"> ■ Membre du CA et secrétaire de Grunderco SA ■ Membre du CA et secrétaire de Manutention & Chariots SA ■ Président de Ducret-Mathod SA ■ Président de la Fondation Intercommunale ainsi que des EMS du Mandement et de Nant d'Avril, Satigny ■ Président du Comité de direction de la Fédération genevoise des Banques Raiffeisen ■ Membre du CA de la Banque Raiffeisen Genève-Ouest

Nom	René Kästli	Urs W. Keller
Fonction	Membre du CA; membre de la Commission d'examen	Membre du CA
Année de naïs.	1942	1953
Domicile	Rapperswil-Jona SG	Döttingen AG
Au CA depuis	2000	1996
Elu jusqu'en	2008	2008
Activité professionnelle	Conseiller indépendant, propriétaire de Kästli Consulting, Jona	Regional HR Manager Europe North, Sika SA Zurich
Formation, expérience professionnelle	Licence et doctorat de politologie, Université de Berne Assistant et assistant en chef à l'Institut économique de l'Université de Berne; chef de la Banque nationale de St-Gall; Président du Directoire et Président du CA de la Liechtensteinische Landesbank (Schweiz) SA; professeur titulaire de l'Université de St-Gall; membre du CA de Banque Privée (Suisse) SA	Mécanicien de précision, ETS Biel/Bienne; Ecole de commerce, Baden; divers séminaires en ressources humaines Technico-commercial auprès de Brown Boveri SA, Turgi; chef des ressources humaines de différentes unités d'affaires nationales et internationales du groupe ABB; chef du personnel des transports publics de Zurich
Principaux mandats	<ul style="list-style-type: none"> ■ Membre de la Commission fédérale des banques ■ Membre du CA de T+T Compliance SA ■ Membre du comité de direction de l'Association Suisse pour Systèmes de qualité et de management (SQS) ■ Président de l'Association InnoPark Suisse ■ Membre du CA de P+P Privatbank 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Membre du CA de la Caisse de retraite de Raiffeisen ■ Membre du CA de la Banque Raiffeisen de Böttstein ■ Membre fondateur de l'Association suisse pour l'employabilité
Nom	Marcel Sandoz	Christian Spring
Fonction	Membre du CA	Membre du CA
Année de naïs.	1943	1960
Domicile	Morges VD	Vicques JU
Au CA depuis	1996	2002
Elu jusqu'en	2008	2008
Activité professionnelle	Administrateur	Président de la direction de la Banque Raiffeisen du Val-Terbi
Formation, expérience professionnelle	Ingénieur agronome diplômé EPF Zurich Dir. du Conseil aux entreprises agricoles du canton de Vaud; agriculteur et enseignant à l'Ecole d'agriculture de Marcellin; conseiller communal de Lavigny; membre de la Commission et Vice-prés. de la Chambre d'agriculture du canton de Vaud; membre et prés. de la Commission fédérale des consultants des Instituts fédéraux de recherche; prés. des Laiteries Réunies de Genève et de la Fédération des producteurs de lait de Genève; membre du comité directeur et prés. de l'Union Suisse des Paysans; conseiller national PRD Vaud	Ecole supérieure de commerce, Delémont; formation de manager RH Collaborateur d'Alba Assurances, Bâle; responsable de l'agence de La Neuchâteloise Assurances de Delémont; responsable du département des sinistres automobiles en Suisse auprès de Patria Générale
Principaux mandats	<ul style="list-style-type: none"> ■ Président d'honneur de l'Union Suisse des Paysans ■ Membre de différents CA (Sucreries Aarberg et Frauenfeld SA, Foncia Geco Immobilier Vaud) ■ Président de la Fondation pour une alimentation durable par l'agriculture suisse ■ Membre du comité de direction de la Fédération vaudoise des Banques Raiffeisen ■ Membre du Conseil de fondation de l'Aide Suisse aux Montagnards 	Vice-président de la Fédération jurassienne des Banques Raiffeisen

Membres du Conseil d'administration (CA)

Nom	Mario Verga	Edgar Wohlhauser
Fonction	Membre du CA	Membre du CA; président de la Commission d'examen
Année de naiss.	1949	1961
Domicile	Vacallo TI	Schmitten FR
Au CA depuis	2000	2006
Elu jusqu'en	2008	2008
Activité professionnelle	Avocat/notaire Vassali-Verga	Partner chez Ernst & Young SA
Formation, expérience professionnelle	Maturité commerciale, Bellinzone; examen de licence Bâle; d'avocat et de notaire, Lugano Associé d'un cabinet d'avocats et de notaires à Chiasso et Lugano	Licence en droit, Université de Fribourg; Swiss Banking School, Zurich; études postgrades de LL.M., Université de Zurich Stagiaire auprès de tribunaux et de cabinets d'avocats, juriste, responsable de la section germanophone et du département Instructions au service juridique de la Commission fédérale des banques, Berne
Principaux mandats	<ul style="list-style-type: none"> ■ Président de la Federazione Raiffeisen del Ticino e Moesano ■ Membre du CA de la Banca Raiffeisen Morbio-Vacallo 	Aucun mandat important

Nom	Werner Zollinger
Fonction	Membre du CA
Année de naiss.	1958
Domicile	Männedorf ZH
Au CA depuis	2006
Elu jusqu'en	2008
Activité professionnelle	Gérant de ProjectGo SA
Formation, expérience professionnelle	Ingénieur électricien diplômé ETS, Zurich Responsable du développement auprès d'Ascom International; chef de la division Telekom d'Elektro-Sanitär SA, St-Gall (membre de la direction); responsable Développement et exploitation de SIAG Secure Infostore SA, Zoug (membre de la direction)
Principaux mandats	<ul style="list-style-type: none"> ■ Prés. du CA de la Banque Raiffeisen rechter Zurichsee, Männedorf ■ Vice-président du conseil communal de Männedorf ■ Membre du comité de direction du Groupe de planification des espaces du Pfannenstil

Composition, élection et durée du mandat

Le Conseil d'administration se compose de neuf à douze membres. Une représentation adéquate des régions linguistiques et des organes des Banques Raiffeisen constitue un critère essentiel. La moitié du Conseil d'administration doit en principe être composée de représentants des Banques Raiffeisen.

Chaque membre du Conseil d'administration est élu pour un mandat de deux ans et peut y siéger pour une durée maximale de douze ans. Les membres du CA quittent leurs fonctions au terme du mandat au cours duquel ils atteignent leur 65^e année.

Organisation interne

Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, au minimum toutefois quatre fois par an. Il s'est réuni sept fois en 2007. Les décisions sont prises à la majorité absolue des membres présents et celles par voie de circulaire à la majorité absolue de tous les membres. En cas d'égalité des voix, celle du Président compte double. Les résolutions sont consignées dans un procès-verbal. Une fois par an, le Conseil d'administration s'accorde une retraite et un temps de réflexion pour vérifier ses propres activités.

Les membres de la Direction prennent habituellement part aux réunions du Conseil d'administration, de sa Commission de direction et de la Commission d'examen. Ils disposent d'une voix consultative et sont habilités à formuler des propositions.

Tâches du Conseil d'administration

Conformément au Code suisse des obligations, aux statuts et au règlement d'administration de Raiffeisen Suisse, le Conseil d'administration a pour tâches principales:

- de décider de l'adhésion ou de l'exclusion de Banques Raiffeisen;
- de définir la politique commerciale du Groupe Raiffeisen, sa politique de risque ainsi que les règlements et la répartition des compétences requis pour diriger Raiffeisen Suisse;
- de nommer et de révoquer le président et les membres de la Direction, le chef de la Révision interne et leurs suppléants;
- d'élire et de révoquer l'organe de révision selon la loi sur les banques pour Raiffeisen Suisse et les Banques Raiffeisen;
- d'édicter les règlements nécessaires à la conduite des affaires des Banques Raiffeisen;
- de préparer l'Assemblée des délégués et d'exécuter ses décisions.

Le Conseil d'administration approuve par ailleurs les tâches, les stratégies, la planification financière et les principes d'établissement des comptes de Raiffeisen Suisse et des entreprises du Groupe. Le Conseil d'administration peut constituer d'autres commissions et leur confier des tâches limitées ou illimitées dans le temps. Les obligations et attributions des commissions permanentes sont consignées dans un règlement.

Commissions de direction du Conseil d'administration

Commission	Membres	Composition, tâches et délimitation des compétences
Commission de direction du Conseil d'administration	<ul style="list-style-type: none"> ■ Franz Marty (président) ■ Marie-Françoise Perruchoud-Massy (vice-présidente) ■ Gabriele Burn 	<p>Le Conseil d'administration désigne les membres de la Commission de direction du Conseil d'administration dont font partie le président, la vice-présidente et un autre membre au moins du Conseil d'administration. Ses tâches:</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ préparation des affaires du Conseil d'administration; ■ fixation des conditions générales d'emploi, des prestations sociales et des indemnités de frais, ainsi que promulgation des directives relatives aux opérations pour compte propre des membres de la Direction et des collaborateurs de Raiffeisen Suisse; ■ fixation des indemnités accordées aux membres de la Direction; ■ pouvoir de décision relatif à l'acceptation de mandats à exercer pour le compte de Raiffeisen Suisse et d'approbation des autres mandats exercés par les organes et les collaborateurs; ■ prise de décisions relatives à des investissements importants et aux engagements contractuels qui en découlent.
Commission d'examen	<ul style="list-style-type: none"> ■ Edgar Wohlhauser (président) ■ Franz Marty ■ René Kästli 	<p>La Commission d'examen se compose de trois membres du Conseil d'administration disposant des connaissances et de l'expérience appropriées en finances et en comptabilité. Elle soutient le Conseil d'administration concernant la politique de risque et la surveillance de la Direction, pour ce qui a trait à l'efficacité des systèmes de contrôle internes ainsi qu'en matière de finances et de comptabilité. Elle veille au respect des dispositions légales, réglementaires et internes ainsi que des normes en vigueur sur le marché et des règles de bonne conduite. Elle assure la qualité de la Révision interne et externe et leur collaboration réciproque.</p>

Réglementation des compétences

La délimitation des compétences entre le Conseil d'administration, ses commissions, le Président de la Direction et la Direction est définie de façon détaillée dans les statuts (disponibles sur Internet sous www.raiffeisen.ch), le règlement d'administration et la répartition des compétences de Raiffeisen Suisse.

Instruments d'information et de contrôle

Le Conseil d'administration est informé des activités de la Direction de Raiffeisen Suisse de plusieurs manières. Le

Président du Conseil d'administration et le chef de la Révision interne peuvent participer aux réunions de la Direction à des fins d'information mutuelle. La Direction est par ailleurs tenue d'informer régulièrement le Conseil d'administration sur la situation financière, bénéficiaire et des risques ainsi que sur les développements actuels et les événements exceptionnels concernant le Groupe Raiffeisen.

Gestion des risques et compliance

La gestion des risques et le Compliance Office font l'objet d'une description exhaustive dans les explications



*Kurt Zobrist,
chef de la Révision interne*

relatives à la politique et au contrôle des risques aux pages 24 à 33.

Révision interne

La Révision interne soutient le Conseil d'administration et la Direction dans l'exécution de leurs tâches en leur fournit des avis objectifs et indépendants quant à l'efficacité des processus de contrôle et de gestion des risques. Elle vérifie le respect des prescriptions légales, statutaires et réglementaires, ainsi que le mode de fonctionnement de l'organisation, de l'information, de la comptabilité et de l'informatique. Kurt Zobrist dirige la Révision interne depuis 1989 et est directement subordonné à la Commission d'examen.

Direction de Raiffeisen Suisse

La Direction est chargée de l'orientation opérationnelle du Groupe Raiffeisen. Il s'agit notamment d'identifier les influences et les modifications liées à l'environnement pertinentes pour le Groupe, de développer les stratégies nécessaires et des mesures d'application correspondantes. Dans le cadre des dispositions légales et réglementaires, la Direction est responsable de l'exécution des décisions des organes supérieurs, d'une gestion compétente, sûre, axée sur l'avenir et les résultats, de l'organisation financière et des ressources personnelles ainsi que de la mise en œuvre de la politique de risque.

La Direction comprend le président et six autres membres. Elle se réunit en règle générale une fois par semaine sous sa direction. La Direction prend valablement ses décisions lorsque la majorité de ses membres sont présents. Les

«La Révision interne fournit des prestations de contrôle et de conseil indépendantes et objectives. Elles visent à améliorer les processus commerciaux et à créer ainsi de la valeur ajoutée.»

décisions sont en principe prises par consensus. Faute d'entente, la décision est prise à la majorité simple, la voix du président étant prépondérante. Les décisions sont consignées dans un procès-verbal.

La Direction élargie est composée de la Direction et du chef de la Gestion des risques du Groupe. Responsable en particulier de la mise en œuvre de la stratégie, de la fonction de commission des risques, de l'établissement et du contrôle du budget, de l'architecture des applications ainsi que du pilotage des projets, elle se réunit une fois par mois.

Les processus commerciaux de Raiffeisen Suisse sont répartis sur six départements (voir organigramme p. 74 et 75).

Les membres de la Direction ainsi que de la Direction élargie de Raiffeisen Suisse sont désignés par le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse.

Membres de la Direction (au 1^{er} avril 2008)

Nom	Pierin Vincenz	Patrik Gisel
Fonction, date entrée en fonct.	Président de la Direction (CEO), 1999	Chef du département Marché et suppléant du président, 2000
Année de naiss.	1956	1962
Domicile	Niederteufen AR	Erlenbach ZH
Formation, expérience professionnelle	<p>Etudes au département Economie d'entreprise de l'Université de St-Gall; doctorat sur le thème «Utilisation et développement des systèmes experts dans la banque».</p> <p>Longues années d'expérience, en particulier à divers postes de direction, auprès de la Société Fiduciaire Suisse à St-Gall, de la Société de Banque Suisse, à la Dir. générale du Service Global Treasury à Zurich, puis en qualité de sous-directeur à Chicago, ainsi que chez Hunter Douglas à Lucerne en tant que vice-prés. et de Treasurer; 1996–99 chef du dép. Finances de la Dir. du Groupe Raiffeisen.</p>	<p>Etudes en économie d'entreprise et doctorat en économie à l'Université de St-Gall</p> <p>Fonctions de responsabilité, en particulier à divers postes de direction, en qualité de consultant dans le domaine bancaire et celui des assurances auprès du Boston Consulting Group à Zurich, ainsi que de chef de service et de secteur dans le domaine informatique à l'Union de Banques Suisses/UBS à Zurich.</p>
Principaux mandats	<ul style="list-style-type: none"> ■ Président du CA de Aduno Holding SA ■ Président du CA de Viseca Card Services SA ■ Membre du comité du CA de l'Association suisse des banquiers ■ Membre du CA de Vontobel Holding AG ■ Membre du CA de Helvetia Assurances ■ Membre du CA de la Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire ■ Membre du CA de Telekurs Holding SA ■ Président du CA de Plozza Vini SA ■ Membre du Conseil de fondation du Swiss Finance Institute ■ Member Steering Committee UNICO Banking Group Brussels ■ Vice-président du CA de la Fondation Raiffeisen ■ Membre du Comité de direction de Pflegekinder-Aktion Schweiz ■ Membre du Conseil d'Ostschw. Stiftung f. Klinische Krebsforschung 	

Nom	Michael Auer	Damir Bogdan
Fonction, date entrée en fonct.	Chef du département Services (COO), 2008	Chef du département IT (CIO), 2008
Année de naiss.	1964	1969
Domicile	Speicher AR	St-Gall
Formation, expérience professionnelle	<p>ESCEA St-Gall, Executive MBA Université de St-Gall</p> <p>Fonctions de responsabilité, en particulier à des postes de direction, en qualité de chef régional de la formation, ainsi que de responsable du dép. Logistique à la Société de Banque Suisse, de responsable du personnel du dép. Clientèle d'entreprises dans le cadre de la fusion entre la Société de Banque Suisse et UBS, d'indépendant dans le cadre de la création d'un portail internet traitant des questions liées à la gestion des ressources humaines; depuis 2001, chef HR Management auprès de Raiffeisen Suisse.</p>	<p>Diplôme fédéral d'informaticien de gestion; Executive MBA, State University of New York</p> <p>Fonctions de responsabilité, notamment de gestion de projets, à différents postes de direction auprès de AGI IT Services SA à St-Gall, ainsi que de Swisscom IT Services SA à St-Gall et Berne. De 2006 à 2007, chef du secteur Architecture informatique et responsable du programme Nouvelle plate-forme bancaire auprès de Raiffeisen Suisse</p>
Principaux mandats	<ul style="list-style-type: none"> ■ Vice-président du Conseil des Hautes écoles du canton de St-Gall ■ Président de la Commission affaires du personnel de l'Association suisse des banquiers 	

Nom	Paulo Brügger	Robert Signer
Fonction, date entrée en fonct.	Chef du département Banque centrale, 2005	Chef du département Succursales, 1999
Année de naiss.	1966	1948
Domicile	Forch ZH	Wil SG
Formation, expérience professionnelle	<p>Apprentissage bancaire auprès d'UBS, études en économie d'entreprise (KSZ) à l'Economy School, Zurich</p> <p>Expérience, en particulier de direction, dans différentes fonctions dans le domaine de la trésorerie, chez UBS et à la Banque Julius Baer. A partir de 2003, chef du Négoce et, à partir de 2005, chef du département Banque centrale et membre de la Direction élargie de Raiffeisen Suisse.</p>	<p>Brevet fédéral d'employé de banque</p> <p>Longues années d'expérience, en particulier à divers postes de direction, auprès de Raiffeisen Suisse, en qualité de directeur de la Banque Raiffeisen Wil und Umgebung, de président de la Fédération des Banques Raiffeisen de St-Gall et d'ancien membre du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse.</p>
Principaux mandats	<ul style="list-style-type: none"> ■ Président du CA de la Centrale d'émission des Banques Raiffeisen suisses 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Membre du Conseil d'Olma Messen St-Gall ■ Membre du Comité de direction de la Caisse de crédit agricole et de la Coopérative de cautionnement agricole du canton de St-Gall ■ Membre du Conseil d'administration de la Coopérative de cautionnement Raiffeisen

Nom	Marcel Zoller	Beat Hodel*
Fonction, date entrée en fonct.	Chef du département Finances (CFO), 1.5.2008	Chef de la Gestion des risques du Groupe, 2005
Année de naiss.	1957	1959
Domicile	Goldach SG	Bäch SZ
Formation, expérience professionnelle	<p>Diplôme fédéral d'économie bancaire; Stanford Executive Program à la Stanford University, USA; Formation en management (SKU, Schweiz. Kurse für Unternehmensführung)</p> <p>Fonctions de direction et de gestion de projets à la Banque cantonale de St-Gall ainsi qu'à la Société de Banque Suisse à Lausanne. Chef du secteur Clientèle privée/Artisanat ainsi que du secteur Service Center à la Banque cantonale de St-Gall, St-Gall (membre de la Direction, suppléant du CEO).</p>	<p>Licence et doctorat en politologie à l'Université de Fribourg; Senior Executive Programm Columbia University, New York</p> <p>Fonctions de responsabilité, en particulier à divers postes de direction, dans le secteur des opérations commerciales de la Banque populaire suisse, en tant que Partner et membre de la Direction d'ATAG Ernst & Young Consulting SA (responsable du conseil aux banques et de Special Assurance & Advisory Services), partenaire et membre de la Direction élargie du Groupe COMIT, auquel il intègre ABOVO Consulting (dont il est le fondateur) début 2004.</p>
Principaux mandats	<ul style="list-style-type: none"> ■ Membre du comité de direction de la Fondation Valida, St-Gall 	Aucun mandat important

* Membre de la Direction élargie

Organigramme de Raiffeisen Suisse



Succursales
Robert Signer*
Gabriele Burn* (dès le 1.7.08)
Succursale de St-Gall
Dieter Leopold
Succursale de Winterthour
René Bentele
Succursale de Bâle
Bruno Stiegeler
Succursale de Zurich
Andreas Breitenmoser
Succursale de Berne
Daniel Schmid
Succursale de Thalwil
Daniel Duca

IT
Damir Bogdan*
Business Systems
Enrico Lardelli
Exploitation IT
Christian Lampert
IT Governance & Services
Thomas Hilgendorff

Services
Michael Auer*
HR Management
a.i. Daniel Börner
Legal & Compliance
Roland Schaub
Organisation & Achats
Robin Marke
Traitements
Olivier A. Oettinger
Facility Management
Roland Hagen

Révision interne (RI)
Kurt Zobrist
RI BR St-Gall
Roland Meier
RI RB Dietikon
Räto Willi
RI RB Lausanne
Jean-Daniel Rossier
RI RB Bellinzone
Katia Carobbio
RI Raiffeisen Suisse
Sergio Pesenti
Révision interne ICT
Oscar Albin

* Membre de la Direction

** Membre de la Direction élargie

Situation au 1^{er} mars 2008

Contrats de gestion

Il n'existe aucun contrat de gestion avec des tiers chez Raiffeisen.

Organe de révision institué par le Code des obligations

Depuis l'exercice 2007, PricewaterhouseCoopers SA a été nommée comme organe de révision selon le Code des obligations pour l'ensemble du Groupe Raiffeisen, en lieu et place des anciens conseils de surveillance. Elle est élue pour trois ans. Les droits et obligations sont fondés sur les dispositions du Code des obligations.

Droits de participation

Les droits de participation des sociétaires doivent être considérés à deux niveaux: Banques Raiffeisen et Raiffeisen Suisse.

Banques Raiffeisen

Conformément à l'article 7 des statuts des Banques Raiffeisen, les sociétaires des Banques Raiffeisen sont des personnes morales et physiques.

Limitation des droits de vote et de représentation

Chaque sociétaire dispose d'une voix, quel que soit le nombre de parts sociales détenues. Un sociétaire peut se faire représenter par un autre sociétaire, le conjoint/la conjointe ou un descendant. Le droit de représentation du mandataire se limite à un seul sociétaire et requiert à cet effet une procuration écrite. Les représentants de sociétés en nom collectif et en commandite ainsi que les personnes morales sont tenus de présenter une procuration écrite.

Quorums statutaires

L'Assemblée générale prend ses décisions et effectue ses élections à la majorité absolue des voix, pour autant que la loi et les statuts ne prévoient pas de dispositions contraires. En cas d'égalité des voix, il est procédé, après discussion, à un nouveau vote. En cas de nouvelle égalité, la proposition est refusée.

Convocation de l'Assemblée générale et établissement de l'ordre du jour

L'Assemblée générale est convoquée par le Conseil d'administration des Banques Raiffeisen ou, le cas échéant, par l'organe de révision institué par le Code des obligations au moins 5 jours avant la date effective. La convocation doit revêtir un caractère personnel et écrit, et préciser l'ordre du jour. Par ailleurs, les comptes annuels et le bilan doivent être disponibles pour consultation dans les espaces réservés à la clientèle.

Assemblée des délégués et vote par correspondance

Si la Banque compte plus de 500 sociétaires, l'Assemblée générale peut, à la majorité des 3/4 des voix, transférer ses attributions à une Assemblée des délégués ou recourir au vote par correspondance.

Raiffeisen Suisse

Les sociétaires de Raiffeisen Suisse sont les Banques Raiffeisen juridiquement indépendantes qui désignent les délégués en tant qu'organe suprême de Raiffeisen Suisse (composition décrite au paragraphe «Assemblée des délégués», p. 65).

Limitation des droits de vote et de représentation

Conformément à l'article 26 des statuts de Raiffeisen Suisse, chaque délégué dispose d'une voix à l'Assemblée des délégués. Les délégués ne peuvent se faire représenter que par un délégué suppléant désigné au préalable.

Quorums statutaires

L'Assemblée des délégués prend ses décisions et procède à ses élections à la majorité absolue des voix, pour autant que la loi et les statuts ne prévoient pas de dispositions contraires. En cas d'égalité des voix, on procède après discussion à un nouveau vote. Si, dans le cadre d'élections, le nombre de candidats atteignant la majorité absolue est insuffisant, ils sont élus à la majorité relative lors d'un second scrutin. Toute modification des statuts requiert la majorité des 2/3 des voix.

Convocation de l'Assemblée des délégués et établissement de l'ordre du jour

Les principes suivants sont applicables à la convocation de l'Assemblée ordinaire des délégués:

- a) communication de la date, du lieu et de l'heure de l'Assemblée ainsi que des informations procédurales cinq mois avant la date effective de l'Assemblée;
- b) transmission des points à inscrire à l'ordre du jour douze semaines avant la date effective de l'Assemblée;
- c) envoi de l'ordre du jour fixé par le Conseil d'administration et des documents relatifs à la décision ainsi que des éventuelles propositions d'élection quatre semaines avant la date effective de l'Assemblée.

Des délais plus courts sont admis pour la convocation d'une Assemblée des délégués extraordinaire.

Changement de contrôle et mesures préventives

En acquérant des parts sociales, les sociétaires sont également copropriétaires à parts égales de leur Banque Raiffeisen. Un sociétaire peut souscrire plusieurs parts sociales, au maximum toutefois 10% du capital social existant ou la contre-valeur de 20 000 francs par Banque Raiffeisen. Vu cette limitation, les règles statutaires concernant l'obligation d'offre et les clauses de changement de contrôle ne s'appliquent pas au Groupe Raiffeisen.

Organe de révision

Banques Raiffeisen

Depuis juin 2005, PricewaterhouseCoopers SA est l'organe de révision externe des Banques Raiffeisen. Elle bénéficie du soutien de la Révision interne du Groupe Raiffeisen dans l'exécution, auprès des Banques Raiffeisen, des vérifications au sens de la loi sur les banques qu'exige la CFB.

Raiffeisen Suisse et sociétés du Groupe

PricewaterhouseCoopers SA, à St-Gall, est l'organe de révision externe de Raiffeisen Suisse, de la Coopérative de cautionnement Raiffeisen, de la Centrale d'émission des Banques Raiffeisen suisses, de Raiffeisen Finance SA et de Raiffeisen Leasing.

Groupe Raiffeisen

PricewaterhouseCoopers SA, à St-Gall, est également chargée de vérifier les comptes annuels consolidés. Depuis l'exercice 2005, Peter Ochsner assume les fonctions de chef de mandat et de réviseur bancaire en chef.

Honoraires de révision

Pendant l'exercice de référence, les Banques Raiffeisen ont versé des honoraires de 15,3 millions de francs à la Révision interne de Raiffeisen Suisse pour les examens au sens de la loi sur les banques et les révisions internes.

Pour l'exercice 2007, PricewaterhouseCoopers SA a facturé au total 14,8 millions de francs au titre de ses prestations dans le cadre de la révision ordinaire des différents comptes annuels, des comptes du Groupe et des révisions au sens de la loi sur les banques.

Par ailleurs, PricewaterhouseCoopers SA, Ernst & Young SA et KPMG Fides ont facturé 0,9 million de francs au Groupe pour d'autres prestations de conseil.

Instruments d'information de la révision externe

Les rapports de l'organe de révision, ainsi que l'évaluation des risques et la planification de l'audit en résultant sont soumis à la Commission d'examen et discutés avec le réviseur en chef.

Instruments de surveillance et de contrôle par rapport à la révision externe

La société de révision PricewaterhouseCoopers SA satisfait aux conditions de la loi sur les banques et est admise par la CFB pour la révision d'établissements bancaires. La Commission d'examen évalue chaque année les prestations, les honoraires et l'indépendance de la société de révision externe et assure sa collaboration avec la Révision interne.

Politique d'information

La politique d'information ouverte, active et transparente pratiquée par le Groupe Raiffeisen fait partie intégrante des directives énoncées dans sa philosophie d'entreprise. La communication vis-à-vis des groupes d'interlocuteurs – les sociétaires, les clients, les collaborateurs et le public – dépasse les exigences légales et respecte les principes relatifs à la vérité, à la continuité et à la concordance entre la parole et les actes. Les principales sources d'information sont à cet égard la plate-forme internet, le rapport de gestion, le rapport semestriel ainsi que les conférences de presse du Groupe Raiffeisen. Outre ces moyens, les collaborateurs peuvent consulter l'intranet ainsi que le magazine «inside» qui leur est destiné, depuis le printemps 2007.

Les changements et développements actuels ainsi que les événements extraordinaires font l'objet d'une communication ciblée par groupe d'interlocuteurs, dans les délais, au moyen de différents canaux de communication. Les publications et communiqués de presse peuvent être consultés sur Internet.

Les sociétaires sont en outre informés de manière personnelle, directe et complète par leur Banque Raiffeisen lors de l'Assemblée générale annuelle, dans le cadre de manifestations organisées pour la clientèle et par le biais du magazine clients «Panorama».

Communiqués de presse en 2007

Tous les communiqués de presse publiés durant l'exercice en cours sont archivés sous www.raiffeisen.ch/presse.

Publications

Guide des fonds de placement	Rapports sur les performances des fonds Raiffeisen	mensuel
DeriNews	Informations économiques et financières actuelles pour investisseurs	mensuel
Perspectives	Informations économiques et financières pour investisseurs	mensuel
Panorama	Magazine clients	8 éditions par an
Inside	Magazine collaborateurs	4 éditions par an
Actualités Raiffeisen	Actualité des produits	3 éditions par an
Rapport de gestion	Marché des affaires, rapport financier, gouvernance d'entreprise, rapport de développement durable	annuel
Communiqués de presse	Informations d'actualité	selon les besoins

Exigences de publication liées aux fonds propres

En qualité d'organisation centrale, le Groupe Raiffeisen est tenu, à l'égard de la CFB, de respecter les prescriptions en matière de fonds propres; il est ainsi assujetti aux exigences de publication prescrites par le droit de surveillance. La publication s'effectue en conformité avec les prescriptions de l'Ordonnance sur les fonds propres (OFR) du 29 septembre 2006 et avec la circulaire CFB «Exigences de publication liées aux fonds propres» du 29 octobre 2006.

La publication semestrielle des fonds propres, accompagnée d'informations qualitatives et quantitatives concernant les fonds propres pouvant être pris en compte et requis, ainsi que les risques de crédit, les risques liés au marché et

les risques opérationnels est disponible sur le site internet Raiffeisen (www.raiffeisen.ch). La publication en relation avec les comptes annuels s'effectue en supplément dans le rapport de gestion du Groupe Raiffeisen.

Dans le cadre des rapports à établir sur les fonds propres conformément au droit de surveillance, le Groupe Raiffeisen remet des rapports semestriels sur la situation des fonds propres à la Banque nationale suisse.

Calendrier 2008

Publication des résultats annuels lors de la conférence de presse annuelle	6 mars
Publication du rapport de gestion 2007	mi-avril
Assemblée des délégués à Flims	7 juin
Publication des résultats semestriels	20 août

Contact

Raiffeisen Suisse, Communication, route de Berne 20, CH-1010 Lausanne, téléphone +41 21 654 04 23, fax +41 21 654 04 01, e-mail: pr@raiffeisen.ch

Site Internet www.raiffeisen.ch

Sur le site internet de Raiffeisen, vous trouverez notamment les informations et les rapports suivants:

- rapports de gestion et rapports semestriels
- communiqués de presse
- informations relatives à la structure, aux organes et à la politique commerciale
- informations sur les sociétés du Groupe et les coopérations
- informations sur les produits et les prestations
- lien vers les différentes Banques Raiffeisen
- sociétariat Raiffeisen



**«Egaux dans le partenariat,
nous avons rapidement trouvé
la solution.»**

Kurt Mühlemann, CEO Microdul AG: succession réglée avec l'appui de Raiffeisen



La société Microdul à Zurich est spécialisée dans la microélectronique de haute qualité et occupe 65 personnes. Ses trois divisions, Modules, Couches épaisses et Semi-conducteurs, exigent rigueur et savoir-faire dans le développement, l'ingénierie et la fabrication.

Si les produits qu'elle conçoit sont particulièrement complexes, le règlement de succession que la société a organisé avec Raiffeisen est à la fois des plus modernes et des plus simples. Kurt Mühlmann, CEO de Microdul, parle d'une «égalité» empreinte de respect et de confiance mutuels entre la société et la Banque, et s'avoue impressionné par l'efficacité et la compétence avec lesquelles a été mis en œuvre le financement de la holding désormais propriétaire de Microdul.

Ce règlement successoral était devenu impératif car les fondateurs et actionnaires avaient atteint l'âge de la retraite et la direction actuelle souhaitait reprendre la société. Microdul appartient désormais à la holding du même nom qui dispose de sa propre équipe de direction. Convaincue par la bonne collaboration lors du règlement de sa succession, la société a même fait de Raiffeisen sa banque principale.

Marché des affaires En 2007, le Groupe Raiffeisen a poursuivi sur la voie de la réussite, portant son bénéfice à 701,3 millions de francs. Ce nouveau résultat record tient en partie à la croissance marquée des activités de base: l'ensemble des prêts et crédits à la clientèle a franchi – c'est une première historique – la barre des 100 milliards de francs.

- *Raiffeisen a fait progresser le bénéfice du Groupe de 7,1% par rapport à l'exercice précédent, à 701,3 millions de francs.*
- *Les opérations d'intérêts demeurent la principale source de revenus du Groupe.*
- *La position des activités de base sur le marché s'est encore renforcée. L'ensemble des prêts et crédits à la clientèle a franchi pour la première fois la barre des 100 milliards de francs.*
- *Grâce à une politique prudente en matière d'octroi de crédits, à une bonne diversification et à une grande capacité de risque, le portefeuille de crédits de Raiffeisen repose sur des bases solides.*

Les bénéfices du Groupe ont enregistré une hausse de 46,6 millions de francs (+7,1%) par rapport à l'exercice précédent, s'établissant à 701,3 millions. Cet excellent résultat tient essentiellement à trois facteurs: la réussite des opérations d'intérêts, le produit exceptionnel de la dissolution de correctifs de valeur et de provisions, et la réduction des charges fiscales.

Le total du bilan du Groupe Raiffeisen, à 123,1 milliards de francs, est en hausse de 5,4% par rapport à 2006. Le taux de croissance des opérations hypothécaires, qui s'établit à 7%, est nettement supérieur à la moyenne du marché. L'augmentation des prêts hypothécaires de 6,1 milliards de francs, pour s'établir à 94,3 milliards, constitue en même temps la croissance absolue la plus forte jamais enregistrée par Raiffeisen. Alors que le marché des fonds d'épargne perdait près de 7% dans l'ensemble, Raiffeisen n'a accusé qu'un repli limité de 2,3%. Cette baisse est d'ailleurs largement compensée par la hausse des dépôts à terme et des obligations de caisse. Globalement, les fonds de la clientèle ont progressé de 6,1 milliards de francs, s'établissant à 94,2 milliards. La hausse simultanée du volume des dépôts a fait augmenter les actifs sous gestion de 8,3 milliards de francs, les portant à 117,9 milliards (+7,5%).

Raiffeisen a eu une fois de plus le plaisir, en 2007, d'accueillir un grand nombre de nouveaux sociétaires: 72 734 pour être exact, ce qui porte le nombre total de sociétaires, en hausse de 5,3%, à 1,44 million. Elle y voit la confirmation des nombreux avantages du sociétariat.

Après la clôture du bilan, aucun événement ayant eu une influence significative sur les résultats n'est intervenu. Les

explications relatives aux principes et au périmètre de consolidation figurent dans l'annexe.

Compte de résultat

Produits de l'activité bancaire ordinaire

La concurrence s'est encore intensifiée dans le domaine des opérations d'intérêts. La rémunération moyenne des fonds de la clientèle a connu une progression plus forte que celle des hypothèques. La marge d'intérêt a chuté de 3 points de base au cours de l'exercice 2007. Grâce à la forte augmentation du volume des opérations hypothécaires et des fonds de la clientèle, Raiffeisen est néanmoins parvenue à accroître le résultat des opérations d'intérêts de 79,9 millions de francs, le portant à près de 1,9 milliard (+4,4%). Avec une part de 81,9%, les opérations d'intérêts restent la principale source de revenus.

Les opérations de commissions et de prestations de services (annexe 19) ont produit un résultat de 243,4 millions de francs, soit 6,7 millions de francs ou 2,7% de moins qu'à l'exercice précédent. Cette évolution s'explique par deux facteurs: d'une part, les turbulences qui ont agité les marchés boursiers ont freiné la croissance des opérations sur titres. Le produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et de placement a augmenté de 14,5% (exercice précédent +19%). D'autre part, le transfert des dépôts clients au Groupe Vontobel se reflète entièrement et pour la première fois dans les charges de commissions, en augmentation de 51,1%.

Le résultat des opérations de négoce a lui connu une évolution très favorable (annexe 20): il a augmenté de 27,5 millions de francs, atteignant 111,8 millions (+32,7%).

Le négoce d'actions et de taux d'une part, le négoce de devises d'autre part, qui ont respectivement généré des revenus supplémentaires de 20,9 millions de francs et de 9,5 millions de francs, expliquent l'excellent résultat.

Les autres résultats ordinaires ont également enregistré une progression de 27,4%, s'établissant à 60,5 millions de francs. Cette croissance s'explique essentiellement par l'augmentation de 10,5 millions du produit des participations, qui provient en particulier de l'accroissement de la part au capital de Helvetia Holding SA en 2006.

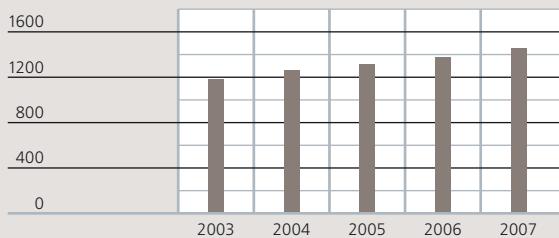
Charges d'exploitation

Outre une stratégie de croissance à long terme, le Groupe Raiffeisen poursuit l'optimisation des coûts de ses processus opérationnels. Afin d'appuyer durablement la stratégie commerciale, Raiffeisen a développé en 2006 une stratégie informatique misant sur des composantes clés: consolidation, standardisation et utilisation de technologies dernier cri. Ces objectifs doivent être mis en œuvre dans le cadre du programme «Nouvelle plate-forme bancaire» (NBP) d'ici à 2013. Ce projet d'infrastructure, le plus ambitieux jamais entrepris par le Groupe Raiffeisen, draine des moyens considérables: en 2007, les charges d'exploitation ont augmenté de 10,8%, soit 130,4 millions de francs, atteignant 1,3 milliard de francs dont quelque 47 millions de francs ont été affectés à des projets importants (y c. NBP). Sans prise en compte des coûts de ce projet, la hausse des charges d'exploitation serait de 83 millions de francs, soit 6,9%.

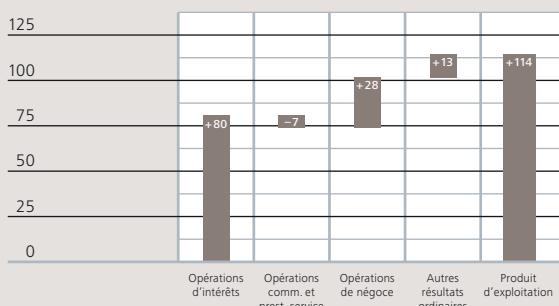
Par conséquent, le rapport entre les charges d'exploitation et le bénéfice d'exploitation (ratio charges/produits) est passé à 58% (exercice précédent: 55,1%).

Nombres des sociétaires 2003–2007

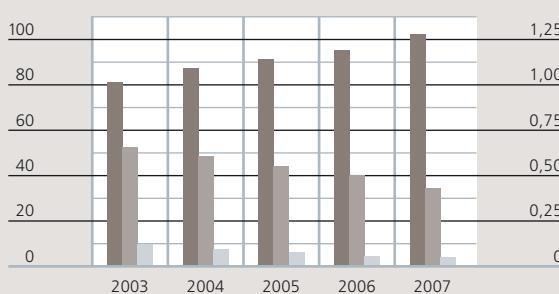
(en milliers)

**Evolution du produit brut en 2007**

(en mio. de CHF)

**Provisions pour risques de défaillance 2003–2007**

■ Prêts et crédits à la clientèle en mrd de CHF
 ■ Provisions pour risques de perte en % des prêts et crédits
 ■ Pertes effectives en % des prêts et crédits

*Charges de personnel*

Les charges de personnel (annexe 22) ont enregistré une hausse de 84,2 millions de francs (+10,6%) par rapport à l'exercice précédent, s'établissant à 880,2 millions de francs. Cette augmentation tient essentiellement à l'augmentation de 6,6% de l'effectif: Raiffeisen a engagé au cours de l'exercice 505 nouveaux collaborateurs (444 unités de personnel). Fin 2007, Raiffeisen employait 7208 collaborateurs (effectifs corrigés des postes à temps partiel). Ce besoin de ressources supplémentaires est une conséquence directe du développement intensif des activités liées aux projets. D'autres facteurs interviennent également: l'ajustement individuel des salaires de 2,5% en moyenne ainsi que la participation accrue aux résultats de l'exploitation due à la bonne marche des affaires.

Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation (annexe 23) ont augmenté de 46,2 millions de francs (+11,4%) pour s'établir à 452,3 millions de francs. Outre les dépenses liées aux projets d'infrastructure, mentionnées plus haut, cette augmentation s'explique par un effort publicitaire accru sous la forme de manifestations clients et d'activités de sponsoring dans les domaines sportif et culturel, ainsi que par une hausse des dépenses consacrées aux assemblées générales et aux célébrations d'anniversaire.

Amortissements sur l'actif immobilisé

Les amortissements sur l'actif immobilisé, qui ont enregistré une baisse de 5%, sont passés de 146,9 millions de francs à 139,5 millions (annexe 4).

Correctifs de valeur, provisions et pertes

Grâce à sa prudence en matière d'octroi de crédits et à une situation économique favorable, Raiffeisen est parvenue à réduire encore davantage par rapport à 2006 les charges résultant des correctifs de valeur et des pertes. S'établissant à 3,3 millions de francs, ces charges ont ainsi fondu de 70,7%. Malgré une nouvelle hausse du volume des crédits au cours de l'exercice, Raiffeisen a annulé 5,3 millions nets de correctifs de valeur pour risques de défaillance de plus qu'elle n'en a créés. Les pertes effectives sont passées de 37,6 millions de francs à 46,2 millions, ce qui représente une part de 0,045% par rapport au volume total des prêts. Depuis 2003, le pourcentage des provisions par rapport aux prêts a reculé progressivement de 0,65% à 0,43%. Le Groupe Raiffeisen a conservé la qualité à faible risque et de premier ordre de son portefeuille de crédits, malgré une croissance supérieure à la moyenne.

Résultat extraordinaire

La hausse de 15 millions de francs du produit extraordinaire, qui s'établit à 22,1 millions de francs (+212,6%), tient essentiellement à la dissolution de correctifs de valeur pour risques de défaillance devenus inutiles. Les charges extraordinaires ont enregistré une baisse de 2,1 millions (-32,3%) par rapport à l'exercice précédent, s'établissant à 4,4 millions de francs.

Impôts

A 138 millions de francs, les charges fiscales (annexe 25) ont nettement diminué par rapport à l'exercice précédent (-18,2%). Le recul des charges fiscales latentes est une conséquence directe de la réduction, dans certains cantons, des taux d'imposition appliqués aux personnes morales.

Les dépenses liées aux redevances dues sous forme d'impôts directs ont augmenté de 144,7 millions de francs à 159,8 millions.

Bilan

La hausse du total du bilan du Groupe Raiffeisen de 9,1 milliards de francs (+8%), pour s'établir à 123,1 milliards de francs, s'explique avant tout par la croissance des opérations avec la clientèle. Autre élément notable, l'augmentation des autres actifs de 1,3 milliard de francs est due à la hausse des créances d'impôt anticipé. Les autres postes du bilan ont peu varié par rapport à 2006.

Créances et engagements envers les banques

Le volume résultant des opérations interbancaires a enregistré au 31 décembre 2007 une progression à l'actif de 968,6 millions (pour s'établir à 12,3 milliards de francs) et au passif de 1,6 milliard (pour s'établir à 11,4 milliards de francs). L'intensification des opérations interbancaires est notamment due à la qualité de la note attribuée au Groupe Raiffeisen par Moody's, qui est passée au cours de l'exercice de Aa2 à Aa1.

Prêts et crédits à la clientèle

Pour la première fois de son histoire, Raiffeisen a vu l'ensemble des prêts et crédits à la clientèle franchir la barre des 100 milliards de francs, pour s'établir à 101,5 milliards de francs. Cette croissance de 6,7% est nettement supérieure aux 4,8% de l'exercice précédent. Les créances hypothécaires représentent 92,9% de ce poste (94,3 milliards de francs). Le taux de croissance des opérations hypothécaires (7%) est nettement supérieur à la moyenne du secteur de 3,4%, et souligne le fort positionnement de

Raiffeisen dans son cœur de métier. La Banque nationale suisse ayant régulièrement relevé son taux directeur, le taux d'intérêt des hypothèques – à taux fixe en particulier – a augmenté, avec pour effet l'abandon de plus en plus fréquent du taux fixe au profit du taux variable. Au cours de l'exercice, la part des hypothèques à durée fixe est passée de 65 à 57,5%.

Positions sur titres et métaux précieux destinées au négoce

L'augmentation des positions sur titres et métaux précieux destinées au négoce de 549,6 millions de francs, pour s'établir à 690,2 millions, s'explique avant tout par le négoce accru de titres Raiffeisen Suisse porteurs d'intérêts (majoritairement des obligations).

Immobilisations financières

Les immobilisations financières (annexe 2) sont composées essentiellement d'obligations de premier ordre destinées à garantir le respect par le Groupe Raiffeisen de ses obligations en matière de liquidités découlant de la loi sur les banques. Leur montant a été délibérément réduit de 342,6 millions de francs (−13,5%) au cours de l'exercice, pour atteindre 2,2 milliards de francs. Motif: ces immobilisations ont été transférées vers des placements plus avantageux à court terme.

Participations non consolidées

Les participations non consolidées comprennent les participations essentielles, conformément aux annexes 3.2 et 3.3. Pour des raisons inhérentes à l'exploitation et à la politique d'affaires, le Groupe Raiffeisen détient d'autres participations avec une faible part au capital et au droit

de vote. Aucune transaction importante n'a été effectuée durant l'exercice sous référence. La participation dans la Banque de lettres de gage d'établissements suisses de crédit hypothécaire a été évaluée à 4,9 millions de francs selon la méthode de mise en équivalence.

Immobilisations corporelles

En 2007, les investissements du Groupe Raiffeisen dans les immobilisations corporelles se sont élevés à 281,2 millions de francs (191,5 millions de francs l'exercice précédent). Ce chiffre comprend 22,2 millions de francs d'investissements dans des logiciels, qui selon les directives révisées régissant l'établissement des comptes doivent désormais figurer sous «Autres» plutôt que sous «Autres valeurs immatérielles». Les autres responsables de cette augmentation sont des investissements dans des immeubles à l'usage de la banque et dans des équipements de proximité avec la clientèle. La valeur comptable des immobilisations corporelles, corrigée du transfert des logiciels, a crû de 102,7 millions (+6,1%) pour s'établir à 1,8 milliard de francs.

Fonds de la clientèle

En 2007, les fonds de la clientèle ont augmenté de 7%, soit 6,1 milliards de francs, atteignant 94,2 milliards de francs. Les fonds d'épargne ont diminué de 2,3%, ce qui est plutôt un très bon résultat par rapport à l'ensemble du marché, où ils ont reculé de près de 7%. Chez Raiffeisen, cette baisse est d'ailleurs largement compensée par la forte hausse des obligations de caisse et des dépôts à terme: 13,8% (1,7 milliard de francs) pour les premières, et 44,5% (5,8 milliards de francs) pour les autres engagements envers la clientèle.

Emprunts et prêts de lettres de gage

Etant donné que l'augmentation des créances hypothécaires a pu être couverte en grande partie par l'accroissement des fonds de la clientèle, le refinancement par des emprunts et des prêts sur lettres de gage n'a augmenté que de 441,2 millions de francs.

Correctifs de valeur et provisions

Le poste «Correctifs de valeur et provisions» (annexe 9) a diminué de 6,4%, soit 71,3 millions de francs. Cette baisse tient essentiellement à la diminution du volume des correctifs de valeur et provisions pour risques de défaillance (−41,8 millions de francs ou −8,8%) ainsi qu'aux provisions pour impôts latents (−21,8 millions de francs ou −3,6%).

Capitaux propres

Le capital social libéré a augmenté de 9%, soit 38,4 millions de francs, pour s'établir à 466,8 millions de francs grâce à la croissance toujours forte du nombre de sociétaires. La constitution de réserves supplémentaires et le bénéfice du Groupe ont permis de porter les capitaux propres à 7,4 milliards de francs fin 2007 (+10,7% par rapport à l'exercice précédent, annexe 10). Grâce à cette solide capitalisation, la situation des fonds propres de Raiffeisen est saine. Quant aux exigences de la loi sur les banques en matière de fonds propres selon Bâle II, elles sont largement dépassées par un taux de couverture de 234% (voir Situation des fonds propres p. 128–131).

Opérations hors bilan

Les engagements conditionnels ont baissé de 73,1 millions de francs pour s'établir à 273 millions. Raiffeisen Suisse

a réduit les engagements conditionnels dans le cadre de la fonction de banque centrale.

La forte hausse des engagements irrévocables à 3,3 milliards de francs (+1,1 milliard) tient avant tout à la hausse des nouvelles hypothèques faisant l'objet d'une promesse ferme et de celles devant être remplacées.

Le volume total des contrats sur instruments financiers dérivés (annexe 17) a diminué au cours de l'exercice de 16,2% pour atteindre 36,4 milliards de francs. Cette baisse est due à la gestion de la structure du bilan dans le domaine des opérations de couverture de taux. Les valeurs de remplacement positives et négatives s'établissent respectivement à 219,5 millions et à 105,1 millions de francs.

La demande de placements fiduciaires ne se dément pas. Le volume a augmenté de 46,2% à 336,8 millions de francs. Au moins 50% du capital ont été investis dans des placements en euros.

Volume des dépôts

Les avoirs en dépôt gérés par Raiffeisen ont progressé de 12,1% pour s'établir à 35,8 milliards de francs, une performance qui s'explique essentiellement par la forte demande qu'ont suscité les produits structurés lancés par Raiffeisen au cours de l'exercice de référence en collaboration avec la Banque Vontobel. En 2007, le nombre de dépôts a crû de 37 494, soit 11,6% (exercice précédent + 6,5%). Dans l'ensemble, Raiffeisen gère plus de 359 000 dépôts.

Bilan du Groupe au 31 décembre 2007

	Exercice de réf. en 1000 CHF	Exercice préc. en 1000 CHF	Variation en 1000 CHF	Variation en %	Annexe
Actifs					
Liquidités	1'202'818	1'137'871	64'947	5,7	11
Créances résultant de papiers monétaires	10'228	10'633	-405	-3,8	11
Créances sur les banques	12'340'390	11'371'840	968'550	8,5	6, 11
Créances sur la clientèle	7'228'263	6'957'291	270'972	3,9	1, 11
Créances hypothécaires	94'298'648	88'153'019	6'145'629	7,0	1, 6, 11
Prêts et crédits à la clientèle	101'526'911	95'110'310	6'416'601	6,7	
Portefeuilles de titres et de mét. préc. destinés au négoce	690'156	140'569	549'587	391,0	2, 11
Immobilisations financières	2'204'446	2'547'072	-342'626	-13,5	2, 6, 11
Participations non consolidées	405'504	399'787	5'717	1,4	2, 3, 4
Immobilisations corporelles	1'791'114	1'688'407	102'707	6,1	4, 6
Comptes de régularisation	259'664	241'806	17'858	7,4	
Autres actifs	2'644'456	1'349'819	1'294'637	95,9	5
Total des actifs	123'075'687	113'998'114	9'077'573	8,0	13, 14, 15
Total des créances de rang subordonné	—	—	—	—	
Total des créances sur les participations non consolidées	1'311'233	907'954	403'279	44,4	
Passifs					
Engagements envers les autres banques	11'430'788	9'785'963	1'644'825	16,8	6, 11
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	60'879'758	62'303'872	-1'424'114	-2,3	7, 11
Autres engagements envers la clientèle	18'878'345	13'066'734	5'811'611	44,5	7, 11
Obligations de caisse	14'396'765	12'654'199	1'742'566	13,8	11
Fonds de la clientèle	94'154'868	88'024'805	6'130'063	7,0	
Prêts des centr. d'émiss. de lettres de gage et emprunts	7'756'725	7'315'570	441'155	6,0	8, 11
Comptes de régularisation	695'948	557'560	138'388	24,8	
Autres passifs	596'970	518'644	78'326	15,1	5
Correctifs de valeur et provisions	1'038'166	1'109'486	-71'320	-6,4	9
Capital social	466'839	428'394	38'445	9,0	
Réserve de bénéfice	6'234'055	5'602'949	631'106	11,3	
Bénéfice du Groupe	701'328	654'743	46'585	7,1	
Total du capital propre	7'402'222	6'686'086	716'136	10,7	10
Total des passifs	123'075'687	113'998'114	9'077'573	8,0	13, 15
Total des engagements de rang subordonné	—	—	—	—	
Total des engagements envers les participations non consolidées	6'001'762	5'658'123	343'639	6,1	
– dont prêts des centr. d'émission de lettres de gage	5'468'150	4'945'750	522'400	10,6	
Opérations hors bilan					
Engagements conditionnels	273'029	346'170	-73'141	-21,1	1, 16
Engagements irrévocables	3'283'465	2'172'219	1'111'246	51,2	1
Engagements de libérer et d'effectuer des versement suppl.	40'121	39'270	851	2,2	1
Instruments financiers dérivés					
Valeurs de remplacement positives, brutes	219'454	161'041	58'413	36,3	17
Valeurs de remplacement négatives, brutes	105'114	77'527	27'587	35,6	17
Montant du sous-jacent	36'436'534	43'480'690	-7'044'156	-16,2	17
Opérations fiduciaires	336'829	230'339	106'490	46,2	18

Compte de résultat du Groupe 2007

	Exercice de réf. en 1000 CHF	Exercice préc. en 1000 CHF	Variation en 1000 CHF	Variation en %	Annexe
Produit des intérêts et des escomptes	3'611'314	3'117'898	493'416	15,8	
Prod. des intérêts et des dividendes des immob. financières	60'083	69'031	-8'948	-13,0	
Charges d'intérêts	-1'790'014	-1'385'426	-404'588	29,2	
Résultat des opérations d'intérêts	1'881'383	1'801'503	79'880	4,4	
Produit des commissions sur les opérations de crédit	4'985	5'461	-476	-8,7	
Produit des comm. sur op. de négoce de titres et les plac.	214'614	187'448	27'166	14,5	
Produit des comm. sur les autres prestations de service	131'596	128'482	3'114	2,4	
Charges de commissions	-107'805	-71'333	-36'472	51,1	
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	243'390	250'058	-6'668	-2,7	19
Résultat des opérations de négoce	111'807	84'264	27'543	32,7	20
Résultat des alienations d'immobilisations financières	979	602	377	62,6	
Produit des participations	34'400	23'905	10'495	43,9	21
Résultat des immeubles	17'786	16'643	1'143	6,9	
Autres produits ordinaires	8'539	7'390	1'149	15,5	
Autres charges ordinaires	-1'254	-1'073	-181	16,9	
Autres résultats ordinaires	60'450	47'467	12'983	27,4	
Produit brut	2'297'030	2'183'292	113'738	5,2	
Charges de personnel	-880'246	-796'029	-84'217	10,6	22
Autres charges d'exploitation	-452'280	-406'096	-46'184	11,4	23
Charges d'exploitation	-1'332'526	-1'202'125	-130'401	10,8	
Bénéfice brut	964'504	981'167	-16'663	-1,7	
Amortissements sur l'actif immobilisé	-139'539	-146'869	7'330	-5,0	4
Correctifs de valeur, provisions et pertes	-3'337	-11'407	8'070	-70,7	
Résultat d'exploitation (intermédiaire)	821'628	822'891	-1'263	-0,2	
Produits extraordinaires	22'079	7'063	15'016	212,6	24
Charges extraordinaires	-4'365	-6'445	2'080	-32,3	24
Impôts	-138'014	-168'766	30'752	-18,2	25
Bénéfice du Groupe	701'328	654'743	46'585	7,1	

Tableau de financement du Groupe 2007

	Exercice de réf. Source de fonds en 1000 CHF	Exercice de réf. Emploi de fonds en 1000 CHF	Exercice préc. Source de fonds en 1000 CHF	Exercice préc. Emploi de fonds en 1000 CHF
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement int.)				
Bénéfice du Groupe	701'328	–	654'743	–
Amortissements sur l'actif immobilisé	139'539	–	146'869	–
Correctifs de valeur et provisions	134'920	206'240	152'627	140'510
Comptes de régularisation actifs	–	17'858	–	33'823
Comptes de régularisation passifs	138'388	–	63'140	–
Rémunération des parts sociales, exercice précédent	–	23'637	–	21'463
Solde	866'440	–	821'583	–
Flux de fonds des transactions rel. aux capitaux propres				
Variation nette du capital social	38'445	–	32'732	–
Première activation des réserves de cotisations de l'employeur selon Swiss GAAP RPC 16	–	–	44'432	–
Solde	38'445	–	77'164	–
Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé				
Participations	211	6'295	6	42'254
Immeubles	26'151	126'427	22'297	103'904
Autres immobilisations corporelles /objets en leasing financier/autres	13'131	154'734	5'000	115'441
Solde	–	247'963	–	234'296
Flux de fonds de l'activité bancaire				
Engagements envers les banques	1'644'825	–	45'339	–
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	–	1'424'114	319'809	–
Autres engagements envers la clientèle	5'811'611	–	2'441'488	–
Obligations de caisse	1'742'566	–	1'896'698	–
Emprunts obligataires	295'070	376'315	549'820	950'000
Prêts des central. d'émission de lettres de gage	1'125'100	602'700	1'199'900	558'500
Autres passifs	78'326	–	81'259	–
Créances résultant de papiers monétaires	405	–	213	–
Créances sur les banques	–	968'550	–	1'242'123
Créances sur la clientèle	–	270'972	–	68'870
Créances hypothécaires	–	6'145'629	–	4'259'750
Portefeuilles de titres et de métaux précieux dest. au négoce	–	549'587	–	84'372
Immobilisations financières	342'626	–	307'608	–
Autres créances	–	1'294'637	–	344'666
Liquidités	–	64'947	1'696	–
Solde	–	656'922	–	664'451
Total source de fonds	904'885	–	898'747	–
Total emploi de fonds	–	904'885	–	898'747

Annexe aux comptes annuels consolidés

Commentaires relatifs à l'activité

Organisées en coopératives, les 390 Banques Raiffeisen de Suisse privilégient les opérations de banque de détail. Les prestations proposées à la clientèle privée et commerciale comprennent les services traditionnels dans les domaines de l'épargne et des hypothèques, ainsi que la gamme complète des prestations du trafic des paiements, les opérations sur titres et sur fonds de placement ainsi que les affaires de leasing et de crédit à la consommation. Ces prestations sont fournies par Raiffeisen Suisse, les sociétés spécialisées du Groupe Raiffeisen ou des partenaires de coopération.

Le champ d'activité des Banques Raiffeisen est très clairement délimité. Les crédits sont principalement accordés aux sociétaires, moyennant garantie, et à des collectivités de droit public. La majeure partie des fonds prêtés est investie dans des immeubles d'habitation. Les statuts des Banques Raiffeisen excluent toute opération à l'étranger.

Les Banques Raiffeisen sont regroupées au sein de Raiffeisen Suisse, domiciliée à St-Gall. Cette entité remplit la fonction de direction stratégique du Groupe Raiffeisen. Également responsable de la gestion du risque à l'échelle du Groupe, elle est garante des liquidités et de la compensation financière. Raiffeisen Suisse coordonne en outre les activités du Groupe, met en place les conditions générales de l'activité commerciale des Banques Raiffeisen locales (pour l'informatique, les infrastructures ou le refinancement, par exemple), soutient et conseille ces dernières dans tous les domaines afin qu'elles puissent se concentrer sur leurs compétences de base: le conseil

et la vente de prestations bancaires. Raiffeisen Suisse est habilitée à contracter des engagements à l'étranger sous réserve que, une fois pondérés des risques, ils ne dépassent pas 5% du total de bilan consolidé du Groupe, les facteurs de pondération de la loi sur les banques étant applicables.

Corrigé des postes à temps partiel, l'effectif du Groupe Raiffeisen s'élevait à 7208 personnes au 31 décembre 2007, contre 6764 l'année précédente.

Commentaires relatifs à la gestion des risques

Le Groupe Raiffeisen qui englobe les Banques Raiffeisen, Raiffeisen Suisse et les sociétés du Groupe forme une communauté de risques.

Politique de risque

La gestion des risques repose sur les dispositions légales et le règlement «Politique de risque de Raiffeisen Suisse et du Groupe Raiffeisen» («Politique de risque»). La pertinence de la politique de risque est réexaminée chaque année. Le Groupe Raiffeisen considère sa capacité à assumer des risques comme l'une de ses compétences clés. Il n'assume aucun risque sans en avoir au préalable déterminé l'importance et la dynamique, ni sans s'être assuré que les conditions en matière de technologies, de personnel et de connaissances sont satisfaites. La politique de risque vise à limiter les effets négatifs des risques sur les revenus, à prévenir le Groupe Raiffeisen contre des pertes extraordinaires, lourdes, et à conserver ainsi qu'à consolider sa bonne réputation. La Gestion des risques du Groupe veille à l'observation et à la mise en œuvre de la politique

de risque et l'unité Compliance au respect des dispositions réglementaires.

Contrôle des risques

Le Groupe Raiffeisen contrôle les principales catégories de risques au moyen de procédures spécifiques et de limites globales. Les risques ne pouvant être quantifiés de manière fiable sont limités par des impératifs qualitatifs. La surveillance indépendante du profil de risque complète le processus de contrôle des risques.

Processus de gestion des risques

Le processus de gestion des risques s'applique à toutes les catégories de risques: risques de crédit, risques de marché et risques opérationnels. Il s'articule autour des éléments suivants:

- identification des risques
- mesure et évaluation des risques
- gestion des risques dont la responsabilité incombe aux gestionnaires de risque désignés à cet effet, dans les limites fixées
- délimitation des risques au moyen de seuils appropriés
- surveillance des risques

La gestion des risques par le Groupe Raiffeisen a pour but:

- de garantir un contrôle efficace à tous les niveaux;
- de veiller à ce que les risques courus n'excèdent pas la propension au risque;
- de créer les conditions qui permettent une exposition ciblée et contrôlée ainsi qu'une gestion méthodique des risques;

- d'exploiter au mieux la propension au risque, c'est-à-dire de faire en sorte que toute exposition soit contrebalancée par un rendement approprié.

Risques de crédit

Les unités commerciales du Groupe Raiffeisen, à savoir les Banques Raiffeisen, Raiffeisen Suisse, la Coopérative de cautionnement, Raiffeisen Finance SA et Raiffeisen Leasing, gèrent leurs risques de crédit de façon autonome en se conformant toutefois aux normes du Groupe.

Les risques de crédit concernent avant tout les Banques Raiffeisen, principalement par l'intermédiaire de prêts et de crédits à la clientèle accordés à une ou plusieurs personnes physiques ou à la clientèle d'entreprises. Cette dernière se compose essentiellement de petites entreprises actives dans les circonscriptions des Banques Raiffeisen. L'essentiel des risques de crédit sont limités par la couverture des créances détenues. En tout état de cause, l'honorabilité et la capacité de crédit constituent des conditions essentielles pour l'octroi d'un crédit.

L'évaluation de ces deux paramètres repose sur des normes fixées dans la politique de crédit et applicables à l'ensemble du Groupe. Si elle est négative, aucun crédit n'est accordé. Les prêts consentis aux particuliers et aux personnes morales sont classifiés selon une procédure de notation interne puis soumis à un contrôle axé sur le risque. La solvabilité du client est répartie en quatre classes de risque qu'un système de points permet de cerner plus en détail. En ce qui concerne les aspects essentiels de la gestion du risque de crédit – tarification ajustée au risque, gestion

de portefeuille, identification et constitution de correctifs de valeur individuels – les gestionnaires ont à leur disposition un ensemble d'instruments éprouvés.

Les garanties fournies sont évaluées en fonction de critères homogènes. Les hypothèques et les crédits de construction sont tout particulièrement soumis à une réglementation exhaustive précisant comment évaluer les garanties selon le type d'objet concerné. Dans le cas de logements à usage propre, de maisons en location et d'appartements en propriété par étage, Raiffeisen s'appuie sur une valeur réelle aussi réaliste que prudente, alors que dans le cas d'immeubles locatifs, il est fait référence à la valeur de rendement ou éventuellement à une valeur vénale pondérée. Pour les immeubles commerciaux/artisanaux, la réglementation se base sur la valeur de rendement. S'agissant des immeubles commerciaux/artisanaux à usage propre, la valeur de rendement est calculée en fonction de la capacité bénéficiaire du débiteur et en tenant compte d'une valeur d'utilisation éventuellement réalisable sur le marché par un tiers. Des obligations d'amortissement différencierées s'appliquent aux hypothèques de 2^e rang. Toutes les unités commerciales peuvent en outre faire appel à des équipes de spécialistes rattachés à Raiffeisen Suisse pour les financements complexes et la gestion de positions de recouvrement.

Le caractère décentralisé des décisions en matière de crédit et le grand savoir-faire des Banques Raiffeisen sur le marché immobilier de leur propre circonscription favorisent une procédure d'approbation courte fondée sur une réglementation des compétences axée sur le risque. Une appro-

che conservatrice pour les valeurs d'avance et une procédure d'approbation par paliers viennent compléter le processus de crédit.

Les créances sont contrôlées en permanence et les notations mises à jour périodiquement en fonction du client et du crédit concernés pendant toute la durée du crédit. En cas de créances non couvertes, la réévaluation a lieu au terme de douze mois maximum. Dans les autres cas, la périodicité de la mise à jour est déterminée par le type de garantie. La stabilité de la valeur est vérifiée à divers intervalles en fonction de sa volatilité sur le marché et l'ensemble du crédit à nouveau approuvé.

Une directive interne réglemente de façon homogène pour l'ensemble du Groupe Raiffeisen la constitution et la dissolution des correctifs de valeur individuels pour les risques de défaillance. Elle spécifie le mode de calcul de la valeur de liquidation des garanties éventuelles et celui des correctifs de valeur individuels en cas de signes dénotant des positions menacées, en souffrance ou à la notation dégradée. Les correctifs de valeur et les provisions font l'objet d'un contrôle trimestriel. Grâce à ces mesures, les pertes effectives moyennes résultant des opérations de crédit (utilisations conformes à la leur but de correctifs de valeur et pertes directes des trois dernières années s'élèvent à 44,00 millions de francs, soit 0,046% du volume des prêts et crédits ou 0,67% par rapport aux fonds propres de base.

Dans les départements Banque centrale et Succursales de Raiffeisen Suisse, les risques de crédit résultent, sous la forme de risques de contrepartie, des opérations réa-

lisées avec les banques commerciales, les clients institutionnels, la clientèle entreprises et la clientèle privée. L'autorisation et le contrôle des opérations réalisées avec des banques tiennent compte de notations externes. Les opérations hors bilan, telles que les instruments financiers dérivés, sont converties en leur équivalent crédit respectif.

Raiffeisen Suisse surveille, contrôle et gère les concentrations de risques au sein du Groupe, plus particulièrement pour les contreparties individuelles et les groupes de contreparties liées ainsi que les secteurs. Le processus d'identification et de regroupement des contreparties liées est automatisé à l'échelle du Groupe.

Raiffeisen Suisse surveille le portefeuille de crédits à l'échelle du Groupe, évalue sa structure et assure le reporting correspondant. La surveillance de la structure du portefeuille comprend l'analyse de sa répartition selon un grand nombre de caractéristiques telles que la catégorie de débiteur, le type et l'envergure du crédit, la notation des contreparties, le secteur, les sûretés, les caractéristiques géographiques et les correctifs de valeur. Cette surveillance constitue la base des mesures de gestion du portefeuille. L'objectif est de gérer les nouvelles affaires au moyen de la politique de crédit.

Outre l'aspect qualitatif de la structure du portefeuille, la surveillance porte aussi sur la contribution au risque des différents secteurs et segments de clientèle. Ces contributions au risque sont calculées et comptabilisées comme des pertes imprévisibles qui servent de base à la définition

de seuils de concentration valables pour l'ensemble du Groupe. Dès qu'un tel seuil est atteint, une partie des compétences de crédit décentralisées sont transférées au Credit Office de Raiffeisen Suisse. Cette situation ne s'est pas produite durant la période sous revue. Le portefeuille du Groupe Raiffeisen étant largement diversifié, il ne contient pas de concentrations importantes de risques de crédit.

La surveillance des gros risques est assurée de façon centralisée par le Contrôle des risques de crédit. Au 31 décembre 2007, le Groupe Raiffeisen ne présentait aucun gros risque nécessitant d'être signalé selon les consignes de la Commission fédérale des banques (CFB).

A cette date, le volume de crédit des dix plus importants débiteurs du Groupe Raiffeisen (hors clientèle interbancaire et collectivités de droit public) s'élevait à 449,5 millions de francs, soit 0,46% des prêts et crédits à la clientèle (l'année précédente: 442,5 millions de francs, soit 0,48%).

Risques de marché

Le secteur Gestion des risques du Groupe, qui est subordonné au chef du département Finances, est chargé de la surveillance indépendante des risques de marché. Il s'agit en particulier de veiller à ce que les exigences légales en matière de fonds propres soient bien respectées, et de surveiller les limites de position et de sensibilité fixées par le Conseil d'administration et par la Direction. La Gestion des risques du Groupe évalue en outre régulièrement la situation des risques dans le cadre de rapports.

Les opérations de bilan constituant une part non négligeable de l'activité du Groupe, les fluctuations de taux peuvent exercer une influence considérable sur le résultat des opérations d'intérêts. Pour mesurer le risque de variation des taux, on dispose de procédés modernes qui représentent plus particulièrement les positions variables, selon un modèle qui reproduit de façon optimale les variations observées par le passé pour les taux monétaires et financiers. Les décisions de mise à disposition de fonds sont prises de façon décentralisée, c'est-à-dire que la Banque centrale comme les succursales de Raiffeisen Suisse et les Banques Raiffeisen gèrent elles-mêmes leur livre bancaire. Leur mise en œuvre se fait au moyen de dépôts et de prêts. Les responsables concernés sont tenus de respecter scrupuleusement les limites de sensibilité fixées par le Conseil d'administration par rapport à la variation de la valeur actualisée des fonds propres. Le secteur Gestion des risques du Groupe surveille le respect des limites, en rend compte à Raiffeisen Suisse chaque semaine et aux Banques Raiffeisen chaque mois, et évalue la situation des risques. En outre, l'effet potentiel des risques de variation courus est mesuré par rapport à la valeur de marché des fonds propres et au résultat au moyen d'analyses de scénario et de tests de stress, et publié dans le cadre du rapport mensuel ou trimestriel sur les risques.

La tenue du livre de négoce de la Banque centrale revient au secteur Trading & Sales qui est rattaché au département Banque centrale. Les Banques Raiffeisen et les succursales de Raiffeisen Suisse ne tiennent pas de tel livre. Les activités de négoce de la Banque centrale recouvrent les taux d'intérêt, les devises, les actions et les billets/métaux pré-

cieux. Elles doivent respecter scrupuleusement les limites de sensibilité, de concentration et de perte fixées par le Conseil d'administration, sous la surveillance quotidienne de la Gestion des risques du Groupe qui effectue en outre un contrôle de plausibilité périodique des paramètres d'évaluation sur la base desquels est établi le compte de résultat du négoce. Seuls des courtiers qualifiés sont habilités à exécuter les opérations sur instruments financiers dérivés. Le service de négoce traite les produits dérivés tant sur les marchés standardisés que de gré à gré (OTC), pour compte propre et pour le compte des clients.

Gérés selon des critères d'économie d'entreprise, les risques de liquidité sont surveillés par la Trésorerie conformément aux dispositions de la loi sur les banques.

Pour rendre compte du respect des limites de sensibilité et de position et pour évaluer la situation des risques, la Gestion des risques du Groupe recourt essentiellement à trois médias:

- communiqué hebdomadaire de risque de taux à l'intention du CEO selon la circulaire 99/1 de la CFB;
- rapport mensuel sur les risques à l'intention de la Direction;
- rapport trimestriel sur les risques à l'intention du Conseil d'administration.

Les exigences en matière de fonds propres à observer pour couvrir les risques de marché se calculent au moyen de l'approche standard relevant du droit de surveillance. A l'intérieur de ce cadre, on applique la méthode de duration pour le risque de marché général des instruments de taux,

Exigences en matière de fonds propres à observer pour couvrir les risques de marché inhérents au livre de négocié

en 1000 CHF	31.12.2007	Ø 2007	31.12.2006	Ø 2006
Devises/métaux préc.	7'252	14'860	4'011	9'939
Instruments de taux	44'396	41'579	29'845	25'336
Titres de participation et indices	2'538	2'548	2'171	2'586
Total	54'186	58'986	36'027	37'861

Depuis le 1.7., les exigences en matière de fonds propres sont calculées selon Bâle II.

et la procédure Delta Plus pour les exigences de fonds propres pour les options. Le tableau suivant en fournit un récapitulatif.

Risques opérationnels

Par risque opérationnel, Raiffeisen entend le risque potentiel de perte résultant de l'inadéquation ou de la défaillance de processus internes, de collaborateurs, de systèmes informatiques, de bâtiments et d'installations, ou encore d'événements extérieurs. Outre les conséquences financières de ces risques, le Groupe Raiffeisen tient compte de leurs effets sur la réputation et sur la compliance.

Le Groupe Raiffeisen s'efforce d'étouffer les risques opérationnels dans l'œuf ou d'éviter au maximum leur propagation. Pour les processus commerciaux critiques, il élabore des plans d'urgence dotés de mesures permettant de maîtriser les risques opérationnels.

Chez Raiffeisen, chaque fonction est responsable de l'identification et de la gestion du risque opérationnel lié à sa propre activité. La Gestion des risques du Groupe est responsable de l'inventaire des risques opérationnels à l'échelle du Groupe ainsi que de l'analyse et de l'évaluation des données relatives à ces risques. Maîtresse des concepts, des méthodes et des instruments de gestion en la matière, elle surveille la situation des risques et l'application des mesures de réduction des risques.

Le processus de gestion des risques – identification, évaluation, gestion et surveillance des risques opérationnels – est effectué systématiquement par la Gestion des risques du

Groupe dans le cadre d'un cycle annuel. A l'occasion des évaluations annuelles, les risques opérationnels sont classés par cause et par effets et évalués selon leur probabilité et la gravité de leurs conséquences. La gestion des risques fait l'objet de mesures dont l'application est vérifiée périodiquement par la Gestion des risques du Groupe. Les résultats des évaluations des risques sont communiqués à la Direction et au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse au moyen d'un profil de risque global. La Direction et le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse sont en outre informés chaque trimestre de l'état d'avancement de l'application des mesures.

En plus du processus de gestion des risques ordinaire, la Gestion des risques du Groupe effectue, selon les besoins, des analyses ad hoc, analyse les dommages survenus et entretient des relations étroites avec d'autres unités d'organisation qui, du fait de leur fonction, ont accès à des informations sur les risques opérationnels à l'intérieur du Groupe Raiffeisen.

Externalisation

L'exploitation du réseau réservé à la communication des données a été externalisée au profit de TDC Switzerland SA (sunrise). En outre, l'ensemble de la gestion des titres du Groupe Raiffeisen est assuré par le groupe Vontobel. Toutes ces prestations externalisées sont fournies en conformité avec les dispositions de la circulaire 99/2 de la CFB.

Dispositions réglementaires

En vertu de la décision de la CFB du 24 septembre 1997, les Banques Raiffeisen sont libérées individuellement de

l'obligation de satisfaire aux exigences de fonds propres, de répartition des risques et de liquidités. Ces prescriptions doivent être respectées sur une base consolidée.

Les nouvelles dispositions sur les fonds propres et la répartition des risques sont entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2007. De la sorte, les mesures de Bâle II sont transposées dans le droit suisse. Les banques avaient jusqu'au 31 décembre 2007 pour se conformer aux nouvelles prescriptions.

Le Groupe Raiffeisen a adopté les nouvelles dispositions au 1^{er} juillet 2007 et calcule le montant de ses fonds propres obligatoires en fonction d'elles depuis cette date. Il a en outre opté pour les approches suivantes:

Risques de crédit: approche standard suisse avec recours aux notations externes suivantes:

Catégorie de clients	Emetteurs/rating d'émission			
	ERG	S&P	Fitch	Moody's
Gouvernements centraux et				
Banques centrales	X	X	X	X
Collectivités de droit public	–	X	X	X
Banques et négociants en				
valeurs mobilières	–	X	X	X

Les positions nécessitant le recours à des notations externes sont contenues en particulier dans les postes du bilan suivants:

- Crédances sur les banques
- Crédances sur la clientèle et créances hypothécaires
- Immobilisations financières
- Autres actifs

Risques de marché: approche standard (inchange)

Risques opérationnels: approche de l'indicateur de base
 Dans la mesure où les exigences de fonds propres dépassent 100 millions de francs pour les risques opérationnels, le Groupe Raiffeisen est assujetti dans ce domaine aux mêmes contraintes qualitatives que les établissements financiers ayant opté pour l'approche standard.

Principes de consolidation, d'évaluation et d'établissement du bilan

Principes

La tenue des comptes, l'évaluation et l'inscription au bilan sont réalisées conformément aux dispositions du Code suisse des obligations, à la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne, à l'ordonnance y afférente et aux directives et instructions de la Commission fédérale des banques. Les positions détaillées des postes du bilan sont évaluées séparément. Les comptes annuels consolidés sont établis selon le principe de l'image fidèle (True and Fair View) et reflètent fidèlement la situation patrimoniale, financière et les résultats du Groupe Raiffeisen.

Principes de consolidation

Généralités

La consolidation des établissements bancaires regroupés au sein du Groupe Raiffeisen, de Raiffeisen Suisse et des entreprises rattachées présente des différences fondamentales par rapport à la consolidation d'une holding traditionnelle. Les Banques Raiffeisen sont propriétaires de Raiffeisen Suisse et des principales sociétés du Groupe et, à ce titre, s'érigent en sociétés mères. Raiffeisen Suisse quant à elle, en dépit de son rôle de coordination et de

pilotage à l'échelle du Groupe, de pool de liquidité et de filet de sécurité, est à considérer juridiquement comme une filiale. Les compétences de direction et le droit d'émettre des directives sont régis par les statuts de Raiffeisen Suisse et les règlements afférents. La consolidation ne prend pas comme point de départ Raiffeisen Suisse à titre de société faîtière, mais regroupe les comptes annuels des 390 Banques Raiffeisen et de leurs participations communes dans le Groupe Raiffeisen. Le capital social figurant aux comptes consolidés correspond ainsi à la somme des capitaux sociaux des différentes Banques Raiffeisen.

Périmètre et méthode de consolidation

Les comptes consolidés du Groupe comprennent les comptes annuels des diverses Banques Raiffeisen, de Raiffeisen Suisse, de la Coopérative de cautionnement Raiffeisen, de la Centrale d'émission des Banques Raiffeisen suisses, de Raiffeisen Leasing et de Raiffeisen Finance SA.

D'après la méthode de consolidation intégrale, les actifs et passifs, les opérations hors bilan ainsi que les produits et les charges sont enregistrés à 100%, le capital étant consolidé selon la méthode dite de «Purchase» où tous les principaux engagements et créances, les opérations hors bilan et les charges et produits résultant d'opérations entre les sociétés en question sont compensés les uns avec les autres. Ce mode opératoire exclut la réalisation de bénéfices intermédiaires significatifs qui sont dès lors négligés lors de la consolidation.

Les participations minoritaires de 20 à 50% sont intégrées dans le périmètre de consolidation selon la méthode de la mise en équivalence. Les participations inférieures à

20% et celles peu significatives en terme de capitaux et de bénéfices ou dépourvues de caractère stratégique ne sont pas consolidées, mais inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires.

Jour critère de consolidation

Les sociétés faisant l'objet d'une consolidation intégrale bouclent leurs comptes au 31 décembre.

Principes d'évaluation et d'établissement du bilan

Saisie des opérations

Toutes les opérations exécutées et achevées au jour critère du bilan sont saisies le jour même et évaluées au bilan et au compte de résultat conformément aux principes d'évaluation définis. L'inscription au bilan des opérations au comptant achevées mais non exécutées se fait selon le principe de la date de conclusion.

Monnaies étrangères

Les créances et engagements ainsi que les espèces en monnaie étrangère sont convertis au cours du jour de référence du bilan. Les pertes et les gains de cours résultant de l'évaluation figurent au poste «Résultat des opérations de négociation». Les transactions en monnaie étrangère effectuées pendant l'année sont converties au cours en vigueur au moment de la transaction.

Liquidités, créances sur papiers monétaires, fonds passifs

Ces postes sont inscrits au bilan à leur valeur nominale ou d'acquisition. L'escompte non encore réalisé sur les papiers monétaires, de même que les agios ou disagios

sur emprunts propres et sur les prêts de lettres de gage sont délimités sur la durée correspondante.

Créances sur les banques et la clientèle, créances hypothécaires

L'inscription au bilan se fait à la valeur nominale. Les produits des intérêts sont délimités sur une base périodique. Les créances pour lesquelles la Banque estime improbable que le débiteur puisse honorer intégralement ses engagements contractuels sont considérées comme menacées. Les créances menacées sont évaluées à leur valeur de liquidation, tout comme les éventuelles garanties. Des correctifs de valeur individuels sont constitués pour les créances menacées sur la base d'analyses régulières des divers engagements de crédit en tenant compte de la solvabilité du débiteur ou du risque de contrepartie ainsi que de la valeur de cession nette réalisable estimée des couvertures. Si le recouvrement de la créance dépend exclusivement de la réalisation des garanties, la partie non couverte fait l'objet d'un correctif de valeur.

Les intérêts et commissions correspondantes échus depuis plus de 90 jours sont réputés en souffrance. Concernant les crédits en compte courant, les intérêts et commissions sont considérés comme étant en souffrance lorsque la limite de crédit autorisée est dépassée depuis plus de 90 jours. Les intérêts et commissions en souffrance et menacés (y compris les intérêts courus) ne sont plus comptabilisés au poste de produit mais sont directement inscrits dans les correctifs de valeur et provisions. La sortie définitive d'une créance des livres intervient au plus tard lorsqu'un titre juridique confirme la clôture de la procédure de réalisation. Les créances menacées sont à nouveau classées à leur

valeur intégrale (annulation du correctif de valeur) lorsque les capitaux et intérêts en souffrance sont payés dans les délais conformément aux dispositions contractuelles et que les autres critères de solvabilité sont satisfait.

Tous les correctifs de valeur figurent au poste «Correctifs de valeur et provisions».

Les objets financés par leasing sont inscrits au bilan sous le poste «Créances sur la clientèle» conformément à la méthode de la valeur au comptant. Les éléments d'amortissement contenus dans les primes de leasing sont directement compensés avec la valeur comptable des objets en question.

Opérations de prêt et d'emprunt de titres (Securities Lending and Borrowing)

Les opérations de prêt et d'emprunt de titres sont inscrites à la valeur des liquidités reçues ou données en gage, intérêts courus compris. Les titres empruntés et reçus en qualité de garanties ne sont inscrits au bilan que lorsque le Groupe Raiffeisen contrôle les droits contractuels que comprennent ces titres. Les titres prêtés et mis à disposition en tant que garanties ne sont sortis du bilan que si le Groupe Raiffeisen est déchu des droits contractuels liés à ces titres. La valeur de marché des titres empruntés et prêtés est vérifiée quotidiennement pour mettre à disposition ou exiger des garanties supplémentaires le cas échéant.

Les frais perçus ou versés dans le cadre des opérations de prêt et d'emprunt ainsi que de prise et de mise en pension

de titres sont comptabilisés comme produits ou charges de commissions sur une base périodique.

Mise et prise en pension de titres (Repurchase et Reverse Repurchase)

Les titres acquis avec obligation de vente (opérations de prise en pension) et ceux vendus avec obligation de rachat (opération de mise en pension) sont considérés comme des opérations de financement garanties. Ils sont inscrits à la valeur des liquidités reçues ou données en gage, intérêts courus compris. Les titres reçus ou livrés ne sont inscrits au bilan ou sortis de la comptabilité qu'en cas de cession du contrôle des droits contractuels compris dans ces titres. La valeur de marché des titres reçus ou livrés est surveillée quotidiennement pour, le cas échéant, pouvoir mettre à disposition ou exiger des garanties supplémentaires. Les produits d'intérêts des opérations de prise en pension et les charges d'intérêts des opérations de mise en pension sont délimités pour la durée de la transaction sous-jacente sur une base périodique.

Positions sur titres et métaux précieux issues du négoce

Les portefeuilles destinés au négoce sont évalués à leur juste valeur. Quant aux positions pour lesquelles il n'existe pas de marché représentatif, l'inscription au bilan s'effectue selon le principe de la valeur minimale. Les gains et pertes résultant de cette évaluation ainsi que ceux réalisés pendant la période sous revue figurent au poste «Résultat des opérations de négoce». Il en va de même pour les intérêts et dividendes des portefeuilles destinés au négoce. Les frais de refinancement du capital pour positions de

négoce sont débités du résultat des opérations de négoce, qui sont créditées au produit des intérêts.

Immobilisations financières

Les titres de créance à revenu fixe de même que les emprunts à option sont évalués selon le principe de la valeur minimale s'ils sont détenus dans le dessein d'être revendus avant leur échéance. Les titres de créance acquis dans l'intention de les garder jusqu'à l'échéance sont évalués selon la méthode dite «Accrual», c'est-à-dire que l'agio ou le disagio font l'objet d'une délimitation sur la durée résiduelle. Les titres de participation sont évalués conformément au principe de la valeur minimale.

Egalement appréciés selon le principe susmentionné, les participations et les immeubles repris des opérations de crédit aux fins de revente figurent sous la rubrique des immobilisations financières. La moins élevée des valeurs d'acquisition ou de liquidation équivaut à la valeur la plus basse.

Les stocks de métaux précieux utilisés pour couvrir les engagements inhérents aux comptes de métaux précieux sont évalués à la valeur de marché au jour de clôture du bilan. Si, exceptionnellement, aucune juste valeur n'est disponible, l'évaluation s'effectue selon le principe de la valeur la plus basse.

Participations non consolidées

Évaluées selon la méthode dite de la mise en équivalence, les participations non consolidées comprennent les participations minoritaires entre 20 et 50%. Ce poste du bilan

comprend en outre les participations inférieures à 20% ainsi que celles à caractère d'infrastructures. L'évaluation se fait selon le principe de la valeur d'acquisition, à savoir les coûts d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires à l'exploitation.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan au prix d'acquisition, investissements générateurs de plus-values en sus. Elles font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée de vie prévue comme suit:

immeubles	maximum 66 ans
transformations et aménagements dans des locaux loués	maximum 15 ans
logiciels et matériel informatique	maximum 3 ans
mobilier et installations	maximum 8 ans
autres immobilisations corporelles	maximum 5 ans

Les petits investissements sont affectés directement aux charges d'exploitation. Les rénovations importantes génératrices de plus-values sont inscrites à l'actif alors que les travaux d'entretien et les réparations sont comptabilisés comme charges.

La stabilité de la valeur des immobilisations corporelles est contrôlée lorsque des événements ou des circonstances laissent supposer que la valeur comptable n'est plus constante. Une éventuelle dépréciation est alors comptabilisée au poste «Amortissements sur l'actif immobilisé» avec effet

sur le compte de résultat. Si le contrôle de la valeur de l'immobilisation corporelle met en évidence une modification de la durée d'utilisation, la valeur résiduelle est amortie comme prévu sur la durée d'utilisation nouvellement définie.

Valeurs immatérielles

Goodwill: si, lors de l'achat d'une société, les coûts d'acquisition sont plus élevés que les actifs nets repris et évalués selon les directives du Groupe, le montant résiduel est activé en tant que goodwill ou survaleur. Le goodwill fait alors l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée d'utilisation prévue. La période d'amortissement court généralement sur 5 ans, voire 20 ans dans certains cas justifiés.

Autres valeurs immatérielles: les valeurs matérielles acquises sont inscrites au bilan lorsqu'elles apportent à l'entreprise des avantages mesurables sur plusieurs années. Les valeurs immatérielles autogénérées ne sont pas inscrites à l'actif. L'inscription au bilan des valeurs immatérielles s'effectue à la valeur d'acquisition. Elles font l'objet d'un amortissement linéaire sur leur durée d'utilisation prévue, de trois ans maximum.

La stabilité des valeurs immatérielles est contrôlée lorsque des événements ou des circonstances laissent supposer que la valeur comptable n'est plus constante. Une éventuelle dépréciation est alors comptabilisée au poste «Amortissements sur l'actif immobilisé» avec effet sur le compte de résultat. Si le contrôle de stabilité d'une valeur immatérielle met en évidence une modification de la durée d'utilisation, la valeur résiduelle est amortie comme prévu pendant la durée d'utilisation redéfinie.

Correctifs de valeur et provisions

Par précaution, des provisions et des correctifs de valeur individuels ont été constitués pour tous les risques identifiables au jour de clôture du bilan.

Impôts

Les impôts sont calculés et comptabilisés sur la base du résultat de l'exercice sous revue. Des impôts latents de 20,8% (contre 22,6% l'année précédente) ont été calculés sur les réserves non déclarées, et inscrits au bilan comme provisions à ce titre.

Engagements conditionnels, irrévocables et engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

Ces engagements sont comptabilisés dans les opérations hors bilan à leur valeur nominale. Des provisions sont constituées pour les risques prévisibles.

Instruments financiers dérivés

Les valeurs de remplacement brutes des divers contrats de produits dérivés, complétées par le montant des sous-jacents correspondants, figurent dans les opérations hors bilan et dans l'annexe.

Inscription au bilan: les valeurs de remplacement de l'ensemble des contrats conclus en nom propre sont mentionnées au bilan indépendamment de leur traitement au niveau du compte de résultat. Les valeurs de remplacement des contrats négociés en Bourse conclus par la Banque en qualité de commissionnaire sont indiquées au bilan uniquement dans la mesure où ces contrats ne sont pas garantis par des dépôts de marge. Les valeurs de remplace-

ment des contrats négociés hors Bourse passés par la Banque à titre de commissionnaire sont mentionnées systématiquement.

Toutes les opérations de couverture de la Trésorerie passent par le portefeuille de négoce, autrement dit, la Trésorerie n'intervient pas elle-même sur le marché. Seules les valeurs de remplacement avec des contreparties externes sont inscrites au bilan (voir tableau «Instruments financiers dérivés avec contreparties externes» à la rubrique «Instruments financiers dérivés ouverts à la fin de l'exercice» de l'annexe pages 120/121).

Traitement au niveau du compte de résultat: les instruments financiers dérivés inscrits au portefeuille de négoce sont évalués à leur juste valeur pour autant qu'ils soient cotés en Bourse ou qu'il existe un marché représentatif, sans quoi c'est le principe de la valeur minimale qui s'applique.

Les instruments financiers dérivés employés dans le cadre de la gestion de la structure du bilan afin de constituer une couverture contre les risques de fluctuation de taux sont évalués selon la méthode «Accrual». Les gains ou pertes d'intérêts résultant de la liquidation anticipée de contrats font l'objet d'une délimitation sur la durée résiduelle.

Modifications par rapport à l'exercice précédent
Aucune modification des principes d'évaluation et d'établissement du bilan n'a été effectuée.

Evénements survenus après la date de clôture du bilan
Aucun événement majeur à mentionner au bilan et/ou

dans l'annexe n'est survenu au moment de l'établissement des comptes annuels consolidés du Groupe Raiffeisen au 31 décembre 2007.

«Nous sommes comblés.» C'est avec beaucoup de plaisir que Pierre-André Besse se remémore les exploits de ses Rushkids lors des derniers championnats. Aucun de ces triathlètes âgés de 8 à 17 ans ne saurait voler la vedette à ses camarades: ce qui compte pour les Rushkids, c'est l'esprit d'équipe, la volonté d'atteindre ensemble un même objectif.

Le petit club d'Ecublens, près de Lausanne, bénéficie d'une équipe d'entraîneurs enthousiastes et du parrainage de Raiffeisen. «Cette contribution nous permettra d'acheter à tous nos sportifs des tenues de triathlon.» Si Pierre-André Besse est persuadé de pouvoir emmener certains éléments de son équipe au plus haut niveau, les Rushkids se sont également fixé des objectifs en dehors du sport.

Ils veulent ainsi mettre sur pied un programme d'échange avec des clubs amis de Suisse alémanique, l'idée étant de favoriser l'apprentissage des langues grâce à la pratique commune du sport. Les jeunes Suisses des deux côtés de la Sarine pourraient ainsi passer une semaine dans la région linguistique partenaire, s'entraîner ensemble, se lier d'amitié et surmonter les clivages propres à la Suisse.



«Notre volonté commune fait notre force.»

Pierre-André Besse, entraîneur des Rushkids parrainés par Raiffeisen



Informations sur le bilan

1. Aperçu des couvertures des prêts et des opérations hors bilan

	Garanties hypothécaires en 1000 CHF	Autres garanties en 1000 CHF	En blanc* en 1000 CHF	Total en 1000 CHF
Prêts				
Créances sur la clientèle	2'374'497	667'123	4'186'643	7'228'263
Créances hypothécaires				
Immeubles d'habitation	86'748'313	–	134'002	86'882'315
Immeubles commerciaux et de bureaux	2'069'553	–	41'524	2'111'077
Artisanat et industrie	2'110'507	–	30'175	2'140'682
Autres	3'041'156	–	123'418	3'164'574
Total des prêts	96'344'026	667'123	4'515'762	101'526'911
Exercice de référence				
Exercice précédent	89'976'706	671'756	4'461'848	95'110'310
Hors bilan				
Engagements conditionnels	62'351	80'214	130'464	273'029
Engagements irrévocables	2'372'086	80'437	830'942	3'283'465
Engagements de libérer et d'effectuer des vers. suppl.	–	–	40'121	40'121
Total hors bilan	2'434'437	160'651	1'001'527	3'596'615
Exercice de référence				
Exercice précédent	1'580'398	211'286	765'975	2'557'659

* y compris prêts à correctifs de valeur

	Montant brut en 1000 CHF	Valeur estimée de réalisation des sûretés en 1000 CHF	Montant net en 1000 CHF	Correctifs de valeur individuels en 1000 CHF
Créances compromises				
Exercice de référence	1'437'272	990'639	446'633	433'432
Exercice précédent	1'528'405	1'040'550	487'855	475'280

La différence entre le montant net des créances et des correctifs de valeur individuels est due au fait que Raiffeisen s'attend, au regard de la solvabilité des débiteurs individuels, à des entrées de fonds dont le montant a été estimé prudemment.

2. Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce, immobilisations financières et participations

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Portefeuilles de titres et métaux précieux destinés au négoce		
Titres de créance		
cotés*	577'655	80'188
non cotés	–	–
Titres de participation	6'598	16'388
Métaux précieux	105'903	43'993
Total des portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	690'156	140'569
dont titres admis en pension selon les dispositions sur les liquidités	372'521	62'987

* coté = négocié auprès d'une Bourse reconnue

	Valeur comptable exercice de réf. en 1000 CHF	Valeur comptable exercice préc. en 1000 CHF	Juste valeur exercice de réf. en 1000 CHF	Juste valeur exercice préc. en 1000 CHF
Immobilisations financières				
Titres de créance	2'109'418	2'441'547	2'099'911	2'447'045
dont titres dest. à être conservés jusqu'à l'échéance	2'109'418	2'441'547	2'099'911	2'447'045
dont titres éval. selon le principe de la val. la plus basse	–	–	–	–
Titres de participation	31'537	31'557	37'611	35'279
Métaux précieux (stocks destinés à la couverture des engagements résultant des comptes métaux)	26'519	39'797	26'519	39'797
Immeubles	36'972	34'171	40'524	36'665
Total des immobilisations financières	2'204'446	2'547'072	2'204'565	2'558'786
dont titres admis en pension selon les dispositions sur les liquidités	2'038'916	2'275'188	–	–

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Participations		
avec valeur de cours	329'284	329'367
sans valeur de cours	76'220	70'420
Total des participations	405'504	399'787

3. Indications sur les participations essentielles

Raison sociale et participation	Siège	Activité commerciale	Capital en 1000 CHF	Ex. de référence Part aux voix et au capital en %	Ex. précédent Part aux voix et au capital en %
3.1 Sociétés du Groupe					
Raiffeisen Suisse société coopérative	St-Gall	banque centrale, services de l'Union	320'000	100	100
Coopérative de cautionnement Raiffeisen	St-Gall	coopé. de cautionnement	37'696	100	100
Centrale d'émission des Banques Raiffeisen suisses	St-Gall	centrale d'émission	19'753	100	100
dont non libérée			19'753		
Raiffeisen Finance SA	St-Gall	société de financement	5'000	100	100
Raiffeisen Leasing*	St-Gall	société de leasing	2'566	100	100
3.2 Participations évaluées selon la méthode Equity					
Banque des lettres de gage d'établissements suisses de crédit hypothécaire	Zurich	banque de lettres de gage	300'000	21,3	20,8
dont non libérée			189'000		
3.3 Autres participations non consolidées					
Aduno Holding SA	Opfikon	services financiers	20'000	19,0	19,0
Vontobel Holding SA	Zurich	services financiers	65'000	12,5	12,5
Telekurs Holding SA	Zurich	services financiers	45'000	4,0	4,0
Helvetia Holding SA	St-Gall	services financiers	86'529	4,0	4,0

* De coopérative, Raiffeisen Leasing a été transformée en société anonyme au 1.10.2007

4. Présentation de l'actif immobilisé

	Valeur d'acquisition en 1000 CHF	Amortis. et adapt. de valeur cumulés (éval. Equity) en 1000 CHF	Valeur comp- table à la fin de l'exercice préc. en 1000 CHF	Exerc. de réf. de référence d'affec- tation en 1000 CHF	Change- ments de référence en 1000 CHF	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice de référence en 1000 CHF	Adapt. de va- leur des par- ticip. évaluées selon la mé- thode Equity en 1000 CHF	Valeur à la fin de l'exercice de réf. en 1000 CHF
Participations non consolidées										
Participations évaluées selon la méthode Equity	25'849	28'390	54'239	–	1'145	–	–	–	4'852	60'236
Autres participations	357'354	-11'806	345'548	–	298	-211	-367	–	–	345'268
Total des participations non consolidées	383'203	16'584	399'787	–	1'443	-211	-367	4'852	405'504	
Immobilisations corporelles										
Immeubles										
Immeubles à l'usage de la banque	1'452'170	-293'037	1'159'673	9'361	111'163	-13'623	-27'937	–	1'238'637	
Autres immeubles	312'350	-76'288	236'062	1'901	15'264	-12'528	-5'843	–	234'856	
Autres immob. corporelles	802'379	-556'382	245'997	9'106	132'402	-13'131	-88'144	–	286'230	
Objets en leasing financier	22'819	-2'106	20'713	-20'713	21	–	-1	–	20	
Autres*	68'653	-42'691	25'962	345	22'311	–	-17'247	–	31'371	
Total des immobilisations corporelles	2'658'911	-970'504	1'688'407	–	281'161	-39'282	-139'172	–	1'791'114	

* Conformément à l'adaptation des dispositions régissant l'établissement des comptes, le software est désormais comptabilisé au poste «Autres» au lieu de «Autres valeurs immatérielles».

	en 1000 CHF
Valeur d'assurance incendie des immeubles	1'788'505
Valeur d'assurance incendie des autres immobilisations corporelles	778'150
Engagements: termes de leasing futurs résultant de leasing d'exploitation	13

5. Autres actifs et passifs

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Autres actifs		
Valeurs de remplacement	219'454	161'041
Comptes d'ordre contributions aux assurances sociales et à la prévoyance du personnel	–	42'693
Comptes d'ordre impôts indirects	2'319'883	1'052'334
Autres comptes d'ordre	7'966	14'142
Réserves de cotisations d'employeur auprès d'institutions de prévoyance	87'976	71'793
Autres actifs divers	9'177	7'816
Total des autres actifs	2'644'456	1'349'819
Autres passifs		
Valeurs de remplacement	105'114	77'527
Compte de compensation	178'576	132'576
Coupons et titres de créance échus mais non encaissés	32'483	32'347
Redevances dues, impôts indirects	232'665	182'872
Comptes d'ordre contributions aux assurances sociales et à la prévoyance du personnel	5'104	60'182
Autres comptes d'ordre	29'934	25'316
Autres passifs divers	13'094	7'824
Total des autres passifs	596'970	518'644

6.1 Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements et actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété

	Exercice de réf. Mont. de la créance ou valeur compt. en 1000 CHF	Exercice de réf. dont sollicité en 1000 CHF	Exercice préc. Mont. de la créance ou valeur compt. en 1000 CHF	Exercice préc. dont sollicité en 1000 CHF
Créances hypothécaires	7'310'483	5'632'195	6'683'749	5'094'123
Immobilisations financières	1'393'838	559'395	1'139'010	510'860
Immobilisations corporelles	800	800	22'713	10'864
Total des actifs mis en gage	8'705'121	6'192'390	7'845'472	5'615'847

6.2 Opérations de prêt et de mise en pension effectuées avec des titres

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Prêtent. découl. de la mise en gage de liq. lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension	9'305'074	7'205'255
Engagements découlant des liquidités reçues lors du prêt et de la mise en pension de titres	3'916'090	3'416'768
Titres détenus pour propre compte prêtés ou transférés en qualité de garanties dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension	563'893	513'988
dont titres pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction.	563'893	513'988
Titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction.	9'402'058	7'358'645
dont titres aliénés ou remis à un tiers en garantie	3'441'603	2'963'697

7. Institutions de prévoyance professionnelle

La plus grande partie des collaborateurs du Groupe Raiffeisen sont assurés auprès de la Caisse de retraite Raiffeisen ou du Fonds de retraite Raiffeisen. L'âge de la retraite est fixé à 65 ans. Les assurés ont toutefois la possibilité de prendre une retraite anticipée à partir de 60 ans en acceptant une réduction de la rente. La Caisse de retraite Raiffeisen couvre au minimum les prestations obligatoires prévues par la LPP. Le Fonds de retraite Raiffeisen couvre exclusivement les prestations surobligatoires.

La Fondation de l'employeur Raiffeisen gère les réserves de cotisations d'employeur des différentes Banques Raiffeisen et des sociétés du Groupe Raiffeisen. 14 (exercice précédent: 16) Banques Raiffeisen sont assurées hors des institutions de prévoyance du Groupe Raiffeisen (autres fondations collectives, contrats d'assurance collectifs, etc.).

7.1 Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	87'323	71'229
Autres engagements envers la clientèle	31'639	38'041
Comptes de régularisation	223	496
Autres passifs (valeurs de remplacement négatives)	2'178	—
Total des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle	121'363	109'766

7.2 Réserves de cotisations d'employeur

Des réserves de cotisations de l'employeur existent auprès de la Fondation de l'employeur Raiffeisen et auprès d'institutions de prévoyance hors du Groupe Raiffeisen (autres).

	Exercice de référence			Exercice précédent			Total en 1000 CHF
	Raiffeisen en 1000 CHF	Autres en 1000 CHF	Total en 1000 CHF	FR ¹ en 1000 CHF	Raiffeisen en 1000 CHF	Autres en 1000 CHF	
Situation 1.1.	71'229	564	71'793	1'500	55'454	437	57'391
+ Versements	19'170	92	19'262	—	18'462	131	18'593
- Prélèvements	-4'412	-8	-4'420	—	-5'073	-12	-5'085
Transferts ¹	—	—	—	-1'500	1'500	—	—
+ Rémunération ²	1'336	5	1'341	—	886	8	894
Situation 31.12.	87'323	653	87'976	—	71'229	564	71'793

1) La réserve de cotisations de l'employeur de Raiffeisen Suisse auprès du Fonds de retraite Raiffeisen a été transférée la Fondation de l'employeur Raiffeisen au cours de l'exercice précédent.

2) La rémunération de la réserve de cotisations de l'employeur figure en tant que produits d'intérêts au poste «Autres résultats ordinaires».

Les réserves de cotisations d'employeur correspondent à la valeur nominale selon le décompte de l'institution de prévoyance. Les différentes réserves de cotisations d'employeur des sociétés affiliées ne peuvent être compensées entre elles.

Le solde des réserves de cotisations d'employeur est inscrit au bilan sous les autres actifs. Les réserves de cotisations d'employeur ne comportent pas de renonciations d'utilisation (conditionnelles ou inconditionnelles), ni d'autres correctifs de valeur nécessaires. L'effet d'escampte n'est pas pris en compte.

7.3 Avantage économique/engagement économique et charges de prévoyance

Conformément aux derniers comptes annuels vérifiés (selon les GAAP RPC 26) des institutions de prévoyance du Groupe Raiffeisen, le degré de couverture est le suivant:

	au 31.12. 2007 en %	au 31.12. 2006 en %
Caisse de retraite Raiffeisen	107,5	110,9
Fonds de retraite Raiffeisen	110,7	111,7

Les réserves pour fluctuations de valeur des institutions de prévoyance du Groupe Raiffeisen n'ont pas dépassé le montant réglementaire durant l'exercice sous revue, il n'existe donc pas d'excédent de couverture au sens des Swiss GAAP RPC 16. Aucune institution de prévoyance ne présente de couverture insuffisante. Pour les employeurs affiliés, il n'en résulte donc ni avantage économique ni engagement économique devant être pris en compte dans le bilan ou dans le compte de résultat.

Charges de prévoyance et facteurs d'influence importants

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Charges de prévoyance selon les comptes individuels	71'140	65'263
Versements/Prélèvements sur réserves des cotisations d'employeur (rémunération exclue)	-14'842	-13'508
Cotisations d'employeur régularisées pour chaque période	56'298	51'755
Modification de l'avantage/engagement économique de l'excédent/ insuffisance de couverture des institutions de prévoyance	-	-
Charges de prévoyance du Groupe Raiffeisen (voir annexe 22 «Charges de personnel»)	56'298	51'755

Etant donné qu'il n'existe pas de lacune de couverture et que d'autres mesures visant à l'assainissement d'institutions de prévoyance n'ont pas été identifiées, il n'en résulte aucune contribution extraordinaire pour de tels cas.

8. Présentation des emprunts obligataires en cours

	Emission	Taux d'intérêt	Echéance	Résiliation anticipée	Montant de l'emprunt en 1000 CHF
Emprunts de Raiffeisen Suisse					
	1999	3,250	27.05.2009		247'405
	2001/02	4,000	02.02.2011		598'610
	2004	3,000	05.05.2014		397'510
	2006	3,125	30.05.2016		550'000
	2007	3,125	25.10.2012		225'070
	2007	3,140	18.10.2010		70'000
Total emprunts de Raiffeisen Suisse					2'088'595
Emprunts de la Centrale d'émission des Banques Raiffeisen suisses					
	1998	3,250	31.03.2008		199'980
Total emprunts de la Centrale d'émis. des Banques Raiffeisen suisses					199'980
Prêts de la Banque des lettres de gage d'établissements suisses de crédit hypothécaires					
	div.	2,850		div.	5'468'150
Total prêts de la Banque des lettres de gage d'établissements suisses de crédit hypothécaires					5'468'150
Total des emprunts en cours					7'756'725

9. Correctifs de valeur et provisions

	Etat à la fin de l'exercice précédent en 1000 CHF	Utilisations conformes à leur but en 1000 CHF	Nouvelles affectations, intérêts en souffrance en 1000 CHF	Dissolution ou constitutions à charge du cpt. de résultat en 1000 CHF	Dissolutions au profit du compte de résultat en 1000 CHF	Etat à la fin de l'exercice de référence en 1000 CHF
Provisions pour impôts latents	610'377	–	–	26'478	-48'263	588'592
Correctifs de valeur et provisions pour risques de défaillance (risque de recouvrement et risque-pays)	475'280	-44'210	7'700	96'956*	-102'294	433'432
Correctifs de valeur et provisions pour autres risques d'exploitation	23'623	-351	–	3'786	-11'115	15'943
Provisions pour restructuration	206	-7	–	–	–	199
Total des correctifs de valeur et provisions	1'109'486	-44'568	7'700	127'220	-161'672	1'038'166

* dont 0,9 million de francs de correctifs de valeur repris de tiers et comptabilisés sans effet sur le résultat

10. Justification des capitaux propres

	Effectif des sociét.	Nombre parts soc.	en 1000 CHF
Capitaux propres au début de l'exercice de référence			
Capital social avec obligation d'effectuer des versements supplémentaires	1'371'107	–	283'537
Capital social sans obligation d'effectuer des versements supplémentaires*			144'857
Total du capital social	1'371'107	–	428'394
Réserves de bénéfice			6'257'692
Total des cap. propres au début de l'exercice de réf. (avant répart. du bén.)	1'371'107	–	6'686'086
+ Versements des nouv. sociétaires (avec obligation d'effectuer des vers. supplém.)	110'970	200	22'194
	275	300	82
	285	400	114
	2'325	500	1'163
+ Paiement de parts sociales sans obligation d'effectuer des versements supplém.			26'838
Total des versements de nouveaux sociétaires	113'855	–	50'391
– Remboursements aux sociétaires sortants (avec obligation d'effectuer des versements supplémentaires)	-40'157	200	-8'031
	-144	300	-43
	-91	400	-36
	-729	500	-365
– Remboursement de parts sociales sans obligation d'effectuer des versements supplém.			-3'471
Total des remboursements aux sociétaires sortants	-41'121	–	-11'946
– Rémunération du capital social des Banques Raiffeisen p. l'exercice précédent			-23'637
+ Bénéfice du Groupe de l'exercice de référence			701'328
Total des cap. propres à la fin de l'exercice de réf. (avant répart. du bén.)	1'443'841	–	7'402'222
dont parts sociales avec obligation d'effectuer des versements supplémentaires	1'406'045	200	281'209
	5'148	300	1'544
	4'627	400	1'851
	28'021	500	14'011
dont parts sociales sans obligation d'effectuer des versements supplémentaires			168'224
Total du capital social à la fin de l'exercice de référence	1'443'841	–	466'839
dont réserves de bénéfice			6'234'055
dont bénéfice du Groupe			701'328
Obligation d'effectuer des versements supplémentaires des sociétaires			11'550'728

* Seuls les sociétaires qui détiennent une part sociale avec obligation d'effectuer des versements supplémentaires peuvent souscrire du capital social sans obligation d'effectuer des versements supplémentaires. Afin d'éviter les doubles imputations, le nombre des membres apparaît uniquement dans la rubrique «Capital social avec obligation d'effectuer des versements supplémentaires».

Montant des réserves statutaires ou légales ne pouvant être distribuées sur la base des clôtures individuelles au 31.12.2007:
2'152'275'000 francs (année précédente 2'007'541'000 francs).

Aucun sociétaire ne détient plus de 5% des droits de vote.

11. Structure des échéances de l'actif circulant et des fonds étrangers

	A vue en 1000 CHF	Dénonçables en 1000 CHF	Echéant dans les 3 mois en 1000 CHF	Echéant dans plus de 3 jusqu'à 12 m. en 1000 CHF	Echéant dans plus de 1 jusqu'à 5 ans en 1000 CHF	Echéant dans plus de 5 ans en 1000 CHF	Total en 1000 CHF
Actif circulant							
Liquidités	1'202'818	–	–	–	–	–	1'202'818
Créances rés. de papiers monétaires	10'228	–	–	–	–	–	10'228
Créances sur les banques	1'545'200	–	9'035'737	1'759'453	–	–	12'340'390
Créances sur la clientèle	71'848	3'925'784	480'163	634'335	1'636'210	479'923	7'228'263
Créances hypothécaires	53'433	40'059'045	4'231'702	9'933'183	30'893'966	9'127'319	94'298'648
Portefeuilles de titres et de mét. préc. destinés au négoce	690'156	–	–	–	–	–	690'156
Immobilisations financières*	80'779	–	435'620	251'359	1'169'340	267'348	2'204'446
Total de l'actif circulant	3'654'462	43'984'829	14'183'222	12'578'330	33'699'516	9'874'590	117'974'949
Exercice de référence							
Exercice précédent	2'437'380	33'972'818	13'126'159	12'017'622	41'482'644	7'281'672	110'318'295
Fonds étrangers							
Engagements envers les banques	882'667	–	6'378'308	1'136'853	2'847'960	185'000	11'430'788
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	–	60'879'758	–	–	–	–	60'879'758
Autres engagements envers la clientèle	6'785'285	44'281	6'754'181	2'939'404	1'926'502	428'692	18'878'345
Obligations de caisse	–	–	932'568	2'660'562	10'087'750	715'885	14'396'765
Prêts de centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	–	–	599'480	78'700	3'730'935	3'347'610	7'756'725
Total des fonds étrangers	7'667'952	60'924'039	14'664'537	6'815'519	18'593'147	4'677'187	113'342'381
Exercice de référence							
Exercice précédent	7'638'942	62'368'761	8'799'500	5'286'693	16'417'631	4'614'811	105'126'338

* y compris l'immobilisation de 36'972'000 francs (exercice précédent 34'171'000 francs)

12. Crédits aux organes et transactions avec des parties liées

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
12.1 Crédits aux organes		
Membres du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse	10'196	8'477
Membres de la Direction de Raiffeisen Suisse	20'533	13'838
Total des crédits aux organes	30'729	22'315

12.2 Transactions avec des parties liées

Les procédures en vigueur en matière de traitement et de surveillance pour les crédits aux organes et les autres crédits sont identiques.

Les conditions appliquées aux membres du Conseil d'administration sont identiques à celles en vigueur pour la clientèle.

La Direction de la Banque bénéficie, comme le reste du personnel, des conditions préférentielles en usage dans la branche.

13. Bilan entre la Suisse et l'étranger

	Exercice de réf. Suisse en 1000 CHF	Exercice de réf. étranger en 1000 CHF	Exercice précédent Suisse en 1000 CHF	Exercice précédent étranger en 1000 CHF
Actifs				
Liquidités	1'195'081	7'737	1'137'437	3'434
Créances résultant de papiers monétaires	10'228	–	10'633	–
Créances sur les banques	3'945'008	8'395'382	2'486'105	8'885'735
Créances sur la clientèle	7'186'993	41'270	6'922'427	34'864
Créances hypothécaires	94'298'648	–	88'153'019	–
Portefeuilles de titres et de mét. précieux destinés au négoce	483'163	206'993	116'638	23'931
Immobilisations financières	1'988'344	216'102	2'366'000	181'072
Participations non consolidées	401'593	3'911	395'875	3'912
Immobilisations corporelles	1'791'114	–	1'688'407	–
Comptes de régularisation	259'664	–	241'806	–
Autres actifs	2'535'846	108'610	1'349'819	–
Total des actifs	114'095'682	8'980'005	104'865'166	9'132'948
Passifs				
Engagements envers les banques	5'883'710	5'547'078	4'796'192	4'989'771
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	59'552'970	1'326'788	61'000'658	1'303'214
Autres engagements envers la clientèle	18'511'691	366'654	12'784'811	281'923
Obligations de caisse	14'396'765	–	12'654'199	–
Prêts des centr. d'ém. de lettres de gage et emprunts	7'756'725	–	7'315'570	–
Comptes de régularisation	695'948	–	557'560	–
Autres passifs	572'242	24'728	518'644	–
Correctifs de valeur et provisions	1'037'153	1'013	1'109'486	–
Capital social	466'839	–	428'394	–
Réserve de bénéfice	6'234'055	–	5'602'949	–
Bénéfice du Groupe	701'328	–	654'743	–
Total des passifs	115'809'426	7'266'261	107'423'206	6'574'908

14. Actifs par pays/groupes de pays

	Exercice de réf. en 1000 CHF	Exercice de réf. part en %	Exercice préc. en 1000 CHF	Exercice préc. part en %
Actifs				
Suisse	114'095'682	92,70	104'865'166	91,99
Autres pays d'Europe	8'812'865	7,16	8'941'014	7,84
Reste du monde (Amérique, Asie, Océanie, Afrique)	167'140	0,14	191'934	0,17
Total des actifs	123'075'687	100,00	113'998'114	100,00

15. Bilan par monnaie

	CHF en 1000 CHF	EUR en 1000 CHF	USD en 1000 CHF	Divers en 1000 CHF	Total en 1000 CHF
Actifs					
Liquidités	1'011'076	156'225	7'688	27'829	1'202'818
Créances résultant de papiers monétaires	9'856	250	104	18	10'228
Créances sur les banques	8'236'448	2'660'950	1'343'662	99'330	12'340'390
Créances sur la clientèle	7'208'768	18'056	983	456	7'228'263
Créances hypothécaires	94'298'648	—	—	—	94'298'648
Portefeuilles de titres et de métaux préc. dest. au négoce	550'595	30'951	1'656	106'954	690'156
Immobilisations financières	2'175'973	829	1'125	26'519	2'204'446
Participations	401'812	3'692	—	—	405'504
Immobilisations corporelles	1'791'114	—	—	—	1'791'114
Comptes de régularisation	259'664	—	—	—	259'664
Autres actifs	2'644'448	—	—	8	2'644'456
Total des positions portées à l'actif	118'588'402	2'870'953	1'355'218	261'114	123'075'687
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	151'467	575'130	154'900	31'534	913'031
Total des actifs	118'739'869	3'446'083	1'510'118	292'648	123'988'718
Passifs					
Engagements envers les banques	7'830'785	2'429'170	1'118'220	52'613	11'430'788
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	60'563'578	316'180	—	—	60'879'758
Autres engagements envers la clientèle	17'953'051	566'101	224'816	134'377	18'878'345
Obligations de caisse	14'396'765	—	—	—	14'396'765
Prêts des centr. d'émission de lettres de gage et emprunts	7'756'725	—	—	—	7'756'725
Comptes de régularisation	695'948	—	—	—	695'948
Autres passifs	596'970	—	—	—	596'970
Correctifs de valeur et provisions	1'038'166	—	—	—	1'038'166
Capital social	466'839	—	—	—	466'839
Réserve de bénéfice	6'234'055	—	—	—	6'234'055
Bénéfice du Groupe	701'328	—	—	—	701'328
Total des positions portées au passif	118'234'210	3'311'451	1'343'036	186'990	123'075'687
Engagements de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	682'465	46'252	151'862	32'452	913'031
Total des passifs	118'916'675	3'357'703	1'494'898	219'442	123'988'718
Position nette par monnaie	-176'806	88'380	15'220	73'206	—

31.12.2007 31.12.2006

Cours de conversion des monnaies étrangères

EUR	1.657	1.608
USD	1.127	1.221

Informations se rapportant aux opérations hors bilan

16. Engagements conditionnels

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Garanties de crédit	151'030	157'238
Prestations de garantie	64'861	62'235
Autres engagements conditionnels	57'138	126'697
Total des engagements conditionnels	273'029	346'170

17. Instruments financiers dérivés ouverts

17.1 Instruments de négoce avec contreparties internes et externes

	Valeurs de remplacement positives en 1000 CHF	Valeurs de remplacement négatives en 1000 CHF	Montant du sous-jacent jusqu'à 1 an en 1000 CHF	Montant du sous-jacent de 1 à 5 ans en 1000 CHF	Montant du sous-jacent plus de 5 ans en 1000 CHF	Montant du sous-jacent Total en 1000 CHF
Instruments de taux						
Contrats à terme, FRA compris	1'221	245	2'000'000	400'000	–	2'400'000
Swaps	262'934	260'739	22'291'000	15'340'200	10'011'000	47'642'200
Futures	–	–	1'386'526	99'293	–	1'485'819
Options (OTC)	537	751	69'060	88'828	247	158'135
Devises						
Contrats à terme	5'277	5'317	751'278	680	–	751'958
Swaps comb. taux d'int./devises	11'033	11'013	–	649'471	–	649'471
Métaux précieux						
Contrats à terme	149	219	31'111	–	–	31'111
Titres de participation et indices						
Options négociées	1'225	–	9'896	–	–	9'896
Total						
Exercice de référence	282'376	278'284	26'538'871	16'578'471	10'011'247	53'128'589
Exercice précédent	201'611	197'291	31'256'916	18'725'013	6'078'010	56'059'938

17.2 Instruments de couverture avec contreparties internes

	Valeurs de remplacement positives en 1000 CHF	Valeurs de remplacement négatives en 1000 CHF	Montant du sous-jacent jusqu'à 1 an en 1000 CHF	Montant du sous-jacent de 1 à 5 ans en 1000 CHF	Montant du sous-jacent plus de 5 ans en 1000 CHF	Montant du sous-jacent Total en 1000 CHF
Instruments de taux						
Swaps	162'157	62'728	5'215'000	6'570'000	4'385'000	16'170'000
Devises						
Contrats à terme	–	195	199'778	–	–	199'778
Swaps comb. taux d'int./devises	11'013	–	–	322'277	–	322'277
Total						
Exercice de référence	173'170	62'922	5'414'778	6'892'277	4'385'000	16'692'055
Exercice précédent	119'764	40'570	1'800'000	8'029'249	2'750'000	12'579'249

17.3 Instruments financiers dérivés avec contreparties externes

	Valeurs de remplacement positives en 1000 CHF	Valeurs de remplacement négatives en 1000 CHF	Montant du sous-jacent jusqu'à 1 an en 1000 CHF	Montant du sous-jacent de 1 à 5 ans en 1000 CHF	Montant du sous-jacent plus de 5 ans en 1000 CHF	Montant du sous-jacent Total en 1000 CHF
Banques						
Banques	218'803	101'806	19'533'842	9'533'073	5'626'000	34'692'915
Clients	650	3'308	203'725	53'828	247	257'800
Bourses	–	–	1'386'526	99'293	–	1'485'819
Total						
Exercice de référence	219'454	105'114	21'124'093	9'686'194	5'626'247	36'436'534
Exercice précédent	161'041	77'527	29'456'916	10'695'764	3'328'010	43'480'690

Il n'est fait appel à aucun contrat de netting.

Qualité des contreparties

Banques: les transactions sur instruments dérivés sont effectuées avec des contreparties dont la solvabilité est considérée comme bonne à très bonne. 99,6% des valeurs de remplacement positives sont ouvertes auprès de contreparties bénéficiant d'un rating A ou supérieur (Standard & Poor's) ou d'un rating comparable.

Clients: lors de trans. avec les clients, les marges requises sont couvertes par des valeurs patrim. ou des limites de crédit librement disp.

18. Opérations fiduciaires

	CHF en 1000 CHF	EUR en 1000 CHF	USD en 1000 CHF	Divers en 1000 CHF	Total en 1000 CHF
Opérations fiduciaires auprès de banques tierces	101'397	174'325	47'383	13'724	336'829
Total des opérations fiduciaires	101'397	174'325	47'383	13'724	336'829
Exercice précédent	25'534	153'935	39'326	11'544	230'339

Informations sur le compte de résultat

19. Résultat des opérations de commissions et des prestations de service

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Produit des commissions		
Produit des commissions sur les opérations de crédit	4'985	5'461
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements		
Opérations sur fonds de placement	75'502	72'648
Dépôts	42'181	36'551
Courtages	67'906	63'123
Autres opérations de négoce de titres et placements	29'025	15'126
Produit des commissions sur les autres prestations de service		
Moyens de paiement	81'965	81'380
Gestion de comptes	29'832	28'874
Autres prestations de service	19'799	18'228
Total du produit des commissions	351'195	321'391
Charges de commissions		
Opérations sur titres	-36'040	-16'365
Moyens de paiement	-47'501	-43'741
Autres charges de commissions	-24'264	-11'227
Total des charges de commissions	-107'805	-71'333
Total du résultat des opérations de commissions et des prestations de service	243'390	250'058

20. Résultat des opérations de négoce

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Négoce des devises	47'296	37'829
Négoce des métaux précieux et billets	33'382	36'164
Négoce d'actions	20'537	9'604
Négoce de taux	10'592	667
Total du résultat des opérations de négoce	111'807	84'264

21. Produit des participations

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Participations évaluées selon la méthode Equity	5'996	3'974
Autres participations non consolidées	28'404	19'931
Total du produit des participations	34'400	23'905

22. Charges de personnel

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Organes de la banque, jetons de présence et indemnités fixes	18'427	19'763
Appointements et allocations au personnel	720'637	642'822
AVS, AI, AC et autres contributions légales	62'319	59'769
Contributions aux institutions de prévoyance en faveur du personnel	56'298	51'755
Frais de personnel accessoires	22'565	21'920
Total des charges de personnel	880'246	796'029

23. Autres charges d'exploitation

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Frais de locaux	63'965	67'225
Charges de l'informatique, des machines, du mobilier, des véhicules et des autres installations	107'140	102'126
Autres charges d'exploitation	281'175	236'745
Total des autres charges d'exploitation	452'280	406'096

24. Produits et charges extraordinaires

Exercice de référence

Les produits extraordinaires de 22,1 millions de francs englobent des dissolutions de correctifs de valeur et de provisions pour risques de défaillance et autres risques d'exploitation à hauteur de 13,3 millions de francs ainsi que des plus-values résultant de l'aliénation d'immobilisations corporelles d'un montant de 3,7 millions de francs.

Les charges extraordinaires de 4,4 millions de francs englobent des pertes de 3,1 millions de francs résultant de l'aliénation d'immobilisations corporelles.

Exercice précédent

Les produits extraordinaires de 7,1 millions de francs englobent les gains de cours des participations non consolidées de 2 millions de francs ainsi que des plus-values résultant de l'aliénation d'immobilisations corporelles de 1,7 million de francs.

Les charges extraordinaires de 6,4 millions de francs englobent des pertes de 2,5 millions de francs résultant de l'aliénation d'immobilisations corporelles.

25. Charges fiscales

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Dissolution/Constitution de provisions pour impôts latents	-21'785	24'089
Charges pour impôts en cours sur les revenus	159'799	144'677
Total des charges fiscales	138'014	168'766

Rapport sur la révision des comptes annuels consolidés du Groupe Raiffeisen au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse, société coopérative, St-Gall

Nous avons vérifié les comptes consolidés présentés aux pages 88 à 124 du rapport de gestion (bilan du Groupe, compte de résultat du Groupe, tableau de financement du Groupe et annexe) du Groupe Raiffeisen pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2007.

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes consolidés et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes consolidés puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes consolidés et les indications figurant dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les principes comptables applicables aux banques, et sont conformes à la loi suisse.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA
Peter Ochsner Beat Rütsche
Réviseur responsable

St-Gall, le 25 mars 2008

Pour profiter du charme de la Capanna Scaletta, il faut entreprendre une dure ascension dont chaque pas sera néanmoins récompensé. Sise le long d'un sentier de bouquetins qui serpente près de la région de Greina, la cabane occupe une place unique. «Les montagnes revêtent une grande importance à nos yeux; elles symbolisent des valeurs telles que la liberté, le contact avec la nature, la paix et le calme», précise Alan Piantoni, caissier de la Società Alpinistica Ticinese Sezione Lucomagno.

Depuis toujours, le club alpin auquel appartient la Capanna Scaletta est étroitement lié à la Banque Raiffeisen située au cœur de ces cimes et qui participe maintenant à la réfection de la cabane, comme elle avait déjà contribué à sa construction. Les travaux, qui ont débuté en septembre 2007, ont permis de poser les fondations et reprendront après la pause hivernale. La cabane située à 2200 m d'altitude recevra alors au printemps, si le temps le permet, son étage supérieur entièrement en bois.

Les travaux ont tous été confiés à des entreprises et artisans locaux. Sans attendre aucune contrepartie, le comité de réfection s'est lui aussi investi et les membres du club réaliseront bénévolement les finitions. Outre l'énergie hydraulique, le tourisme constitue en effet une importante source de revenus pour la région.



«La montagne comme symbole des valeurs de la vie en communauté.»

Alan Piantoni, caissier de la Società Alpinistica Ticinese Sezione Lucomagno: crédit de rénovation Raiffeisen



Informations sur les fonds propres au 31 décembre 2007

Les informations quantitatives publiées sont conformes aux prescriptions de l'Ordonnance sur les fonds propres (OFR). Elles ne peuvent pas faire en partie l'objet d'une comparaison directe avec celles fournies par les comptes consolidés (selon DEC-CFB). Le périmètre de consolidation pris en compte pour le calcul des fonds propres correspond à celui qui est appliqué pour la présentation des comptes (graphique page 58).

Fonds propres nécessaires et existants¹

	Exercice de référence	Montant pondéré en 1000 CHF	Montant nécessaire en 1000 CHF
Fonds propres nécessaires			
Risques de crédit (approche standard Suisse)			
Créances sur les banques	854'465	68'357	
Créances sur la clientèle	3'884'489	310'759	
Créances hypothécaires	39'064'114	3'125'129	
Comptes de régularisation	224'080	17'926	
Autres actifs, valeurs de remplacement	59'511	4'761	
Autres actifs, divers	33'466	2'677	
Instruments de taux d'intérêt hors du portefeuille de négociation	392'531	31'402	
Titres de participation hors du portefeuille de négociation	105'176	8'414	
Engagement conditionnels	134'930	10'794	
Engagement irrévocables	1'105'469	88'438	
Dette éventuelles	100'303	8'024	
Contrats à terme et des options achetées, majorations	31'224	2'498	
Transactions non exécutées	-	-	
Fonds propres nécessaires au titre des risques de crédit		3'679'181	
Risques sans contrepartie			
Immobilisations corporelles et software	5'962'435	476'995	
Immobilisations financières (immeubles)	138'646	11'092	
Fonds propres nécessaires au titre des risques sans contrepartie		488'086	
Risques de marché (approche standard)			
Instruments de taux d'intérêt – risque général de marché	37'002		
Instruments de taux d'intérêt – risque spécifique	7'394		
Titres de participation	2'538		
Devises et métaux précieux	17'994		
Matières premières	1'539		
Fonds propres nécessaires au titre des risques de marché		66'467	
Fonds propres nécessaires au titre des risques opérationnels (approche de l'indicateur de base)		325'749	
Correctifs de valeurs et provisions portés au passif du bilan selon l'art 62 OFR		-1'402	
Total des fonds propres nécessaires		4'558'081	

Suite à la page 129

	Exercice de référence	
	Montant pondéré en 1000 CHF	Montant nécessaire en 1000 CHF
Fonds propres existants		
Total des fonds propres de base	7'376'653	
dans des instruments de fonds propres de base novateurs	–	
– participations dans le secteur financier, déduction paritaire des fonds propres de base ²	-200'425	
Fonds propres de base ajustés pris en compte		7'176'228
Fonds propres complémentaires supérieurs pris en compte	–	
Fonds propres complémentaires inférieurs pris en compte	3'688'326	
– participations dans le secteur financier, déduction paritaire des fonds propres complémentaires ²	-200'425	
Fonds propres complémentaires pris en compte		3'487'901
Total des fonds propres existants		10'664'129
Surplus de fonds propres	6'106'048	
Degré de couverture des fonds propres	234,0%	
Quote-part fonds propres de base	12,6%	
Quote-part capital global	18,7%	

1) Les chiffres de l'exercice précédent ne doivent pas être indiqués lors de la première publication d'informations selon Bâle II au sens de la circulaire de la CFB «Publication FP».

2) Les principales participations conformément aux annexes 3.2 «Participations évaluées selon la méthode Equity» et 3.3 «Autres participations non consolidées» ainsi que la participation de Raiffeisen Suisse (Luxembourg) Fonds Advisory S.A. sont déduites pour moitié des fonds propres de base ajustés et pour moitié des fonds propres complémentaires dans le calcul des fonds propres.

Risque crédit, distribution d'après les parties au contrat

Engagements de crédit (en 1000 CHF) ²	Gouvernem. centraux et banques cent.	Banques et négociants	Autres institutions	Entreprises	Positions «retail»	Titres de parti- cipation	Autres positions	Total
Bilan								
Créances sur les banques	72'811	12'267'579	–	–	–	–	–	12'340'390
Créances sur la clientèle	19'320	127'714	3'173'934	199'856	3'707'439	–	–	7'228'263
Créances hypothécaires	106'362	38'340	55'411	461'164	93'637'371	–	–	94'298'648
Titres hors portefeuille de négocié	954'214	252'386	285'353	617'464	–	37'438	42'662	2'189'517
Valeurs de remplacement de dérivés ³	–	218'804	–	–	650	–	–	219'454
Autres actifs	2'319'894	142'967	–	–	221'805	–	–	2'684'666
Total exercice de référence	3'472'601	13'047'790	3'514'698	1'278'484	97'567'265	37'438	42'662	118'960'938
Total exercice précédent ¹	–	–	–	–	–	–	–	–
Hors bilan⁴								
Engagements conditionnels	562	21'435	1'987	65'624	132'739	–	–	222'347
Engagements irrévocables	103	1'255	348'631	325	1'124'061	–	–	1'474'375
Eng. de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	–	–	–	100'303	–	–	–	100'303
Majorations contrats à terme et options achetées ³	–	115'990	–	–	742	–	–	116'732
Total exercice de référence	665	138'680	350'618	166'252	1'257'542	–	–	1'913'757
Total exercice précédent ¹	–	–	–	–	–	–	–	–

Risque de crédit/atténuation du risque de crédit

Engagements de crédit (en 1000 CHF) ²	Couverts par des garanties finan- cières reconnues ⁵	Couverts par les garanties et les dérivés de crédit	Autres engagements de crédit	Total
Bilan				
Créances sur les banques	9'264'988	–	3'075'402	12'340'390
Créances sur la clientèle	314'407	131'007	6'782'849	7'228'263
Créances hypothécaires	119'767	150'109	94'028'772	94'298'648
Titres hors portefeuille de négocié	–	–	2'189'517	2'189'517
Valeurs de remplacement de dérivés ³	–	–	219'454	219'454
Autres actifs	–	–	2'684'666	2'684'666
Total exercice de référence	9'699'162	281'116	108'980'660	118'960'938
Total exercice précédent ¹	–	–	–	–
Hors bilan⁴				
Engagements conditionnels	49'012	12'824	160'511	222'347
Engagements irrévocables	16'650	1'832	1'455'893	1'474'375
Eng. de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	–	–	100'303	100'303
Majorations contrats à terme et options achetées ³	–	–	116'732	116'732
Total exercice de référence	65'662	14'656	1'833'439	1'913'757
Total exercice précédent ¹	–	–	–	–

Segmentation des risques de crédit

Engagements de crédit (en Mio. CHF) ²	Pondérations prudentielles										Total
	0%	25%	35%	50%	75%	100%	125%	150%	250%	500%	
Bilan											
Créances sur les banques	9'338	2'587	—	415	—	0	—	—	—	—	12'340
Créances sur la clientèle	186	182	1'911	3'076	789	1'022	0	62	—	—	7'228
Créances hypothécaires	169	34	77'927	4'124	8'925	2'508	0	612	—	—	94'299
Titres hors portefeuille de négoce	954	1'003	—	106	—	88	—	—	33	5	2'190
Valeurs de remplacement de dérivés ³	—	202	—	17	0	1	—	—	—	—	219
Autres actifs	2'320	143	—	—	—	222	—	—	—	—	2'685
Total exercice de référence	12'967	4'151	79'838	7'738	9'714	3'841	0	674	33	5	118'961
Total exercice précédent ¹	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Hors bilan⁴											
Engagements conditionnels	43	14	26	4	45	89	—	1	—	—	222
Engagements irrévocables	17	348	135	3	9	963	—	—	—	—	1'474
Eng. de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	—	—	—	—	—	100	—	—	—	—	100
Majorations contrats à terme et options achetées ³	—	110	—	6	—	1	—	—	—	—	117
Total exercice de référence	60	472	161	13	54	1'153	—	1	—	—	1'914
Total exercice précédent ¹	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

1) Les chiffres de l'exercice précédent ne doivent pas être indiqués lors de la première publication d'informations au sens de la circulaire de la CFB «Publication FP».

2) Avant déduction des correctifs de valeur individuels

3) Le risque de contrepartie des dérivés est déterminé selon la méthode de la valeur de marché.

4) Les opérations hors bilan, autres que dérivées, sont présentées après avoir été converties en leur équivalent crédit.

5) Les garanties sont déterminées selon l'approche simple.

Comparaison des chiffres des entreprises du Groupe

	Banques Raiffeisen		Raiffeisen Suisse		Autres entreprises du Groupe		Effets de la consolidation		Groupe Raiffeisen	
	Exercice de réf. en mio. CHF	Exercice précédent en mio. CHF	Exercice de réf. en mio. CHF	Exercice précédent en mio. CHF	Exercice de réf. en mio. CHF	Exercice précédent en mio. CHF	Exercice de réf. en mio. CHF	Exercice précédent en mio. CHF	Exercice de réf. en mio. CHF	Exercice précédent en mio. CHF
Compte de résultat										
Résultat des opérations d'intérêts	1'750	1'668	106	111	17	16	8	7	1'881	1'802
Résultat des opérations de comm. et des prestations de service	193	175	54	77	2	1	-6	-3	243	250
Résultat des opérations de négoce	63	56	49	28	-	-	-	-	112	84
Autres résultats ordinaires	32	11	258	239	-	-	-229	-203	61	47
Produit brut	2'038	1'910	467	455	19	17	-227	-199	2'297	2'183
Charges de personnel	-631	-582	-267	-231	-4	-3	22	20	-880	-796
Autres charges d'exploitation	-507	-471	-157	-139	-5	-5	217	209	-452	-406
Charges d'exploitation	-1'138	-1'053	-424	-370	-9	-8	239	229	-1'332	-1'202
Bénéfice brut	900	857	43	85	10	9	12	30	965	981
Amortissements sur l'actif immobilisé	-120	-120	-38	-55	-1	-1	19	29	-140	-147
Correctifs de valeur, provisions et pertes	-527	-473	-1	-5	-6	-5	531	472	-3	-11
Résultat d'exploit. (interméd.)	253	264	4	25	3	3	562	531	822	823
Chiffres-clés du bilan										
Total du bilan	109'965	103'171	28'566	25'297	818	1'061	-16'273	-15'531	123'076	113'998
Prêts et crédits à la clientèle	97'149	90'604	4'306	4'345	509	452	-437	-291	101'527	95'110
Fonds de la clientèle	86'287	81'340	7'887	6'706	35	35	-54	-56	94'155	88'025

Bilan – Aperçu sur 5 ans

	2007 en mio. CHF	2006 en mio. CHF	2005 en mio. CHF	2004 en mio. CHF	2003 en mio. CHF
Actifs					
Liquidités	1'203	1'138	1'140	1'259	1'234
Créances résultant de papiers monétaires	10	11	11	13	15
Créances sur les banques	12'340	11'372	10'130	12'251	13'788
Créances sur la clientèle	7'228	6'957	6'888	7'094	7'723
Créances hypothécaires	94'299	88'153	83'893	79'471	74'154
Prêts et crédits à la clientèle	101'527	95'110	90'782	86'565	81'877
Portefeuilles de titres et de mét. préc. destinés au négoce	690	140	56	20	25
Immobilisations financières	2'204	2'547	2'855	2'896	3'049
Participations non consolidées	406	400	358	348	120
Immobilisations corporelles	1'791	1'688	1'643	1'608	1'558
Comptes de régularisation	260	242	208	204	275
Autres actifs	2'644	1'350	1'005	934	199
Total des actifs	123'076	113'998	108'187	106'098	102'140
Passifs					
Engagements envers les banques	11'431	9'786	9'741	11'002	12'540
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	60'880	62'304	61'984	59'912	57'228
Autres engagements envers la clientèle	18'878	13'067	10'625	10'812	8'667
Obligations de caisse	14'397	12'654	10'758	10'114	9'323
Fonds de la clientèle	94'155	88'025	83'367	80'838	75'218
Emprunts et prêts des centr. d'émission de lettres de gage	7'757	7'316	7'074	6'892	7'506
Comptes de régularisation	696	557	494	471	557
Autres passifs	597	519	437	501	483
Correctifs de valeur et provisions	1'038	1'109	1'097	1'058	1'031
Capital social	467	428	396	362	320
Réserves de bénéfice	6'234	5'603	4'972	4'468	4'032
Bénéfice du Groupe	701	655	608	506	453
Total du capital propre	7'402	6'686	5'976	5'336	4'805
Total des passifs	123'076	113'998	108'187	106'098	102'140

Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans

	2007 en mio. CHF	2006 en mio. CHF	2005 en mio. CHF	2004 en mio. CHF	2003 en mio. CHF
Produit des intérêts et des escomptes	3'611	3'118	2'861	2'757	2'795
Produit des int. et des dividendes des immob. financières	60	69	82	88	98
Charges d'intérêts	-1'790	-1'385	-1'227	-1'211	-1'314
Résultat des opérations d'intérêts	1'881	1'802	1'716	1'634	1'579
Produit des commissions sur les opérations de crédit	5	5	6	5	6
Prod. des comm. sur les op. de négoce de tit. et les placem.	215	187	158	123	105
Produits de comm. sur les autres prestations de services	131	129	122	125	111
Charges de commissions	-108	-71	-68	-81	-68
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	243	250	217	172	154
Résultat des opérations de négoce	112	84	76	56	66
Produit des aliénations d'immobilisations financières	1	1	2	2	2
Produit des participations	34	24	24	8	7
Résultat des immeubles	18	16	17	17	19
Autres produits ordinaires	9	7	7	6	8
Autres charges ordinaires	-1	-1	-1	-1	-4
Autres résultats ordinaires	61	47	49	32	32
Produit brut	2'297	2'183	2'058	1'894	1'831
Charges de personnel	-880	-796	-775	-720	-651
Autres charges d'exploitation	-452	-406	-383	-349	-324
Charges d'exploitation	-1'332	-1'202	-1'157	-1'069	-975
Bénéfice brut	965	981	900	825	856
Amortissements sur l'actif immobilisé	-140	-147	-128	-129	-134
Correctifs de valeur, provisions et pertes	-3	-11	-42	-43	-153
Résultat d'exploitation (intermédiaire)	822	823	730	653	569
Produits extraordinaires	22	7	54	12	29
Charges extraordinaires	-4	-6	-7	-5	-5
Impôts	-138	-169	-169	-154	-140
Bénéfice du Groupe	701	655	608	506	453

Tableau de financement – Aperçu sur 5 ans

	2007 en mio. CHF	2006 en mio. CHF	2005 en mio. CHF	2004 en mio. CHF	2003 en mio. CHF
Bénéfice du Groupe	701	655	608	506	453
+ Amortissements sur l'actif immobilisé	140	147	128	129	134
+ Correctifs de valeur et provisions	-71	12	40	27	45
- Augmentation / + Diminution des papiers monétaires	-	-	2	2	3
± Variation nette des créances/engagements envers les banques	676	-1'197	860	-1	-262
- Augmentation / + Diminution des créances sur la clientèle	-271	-69	205	629	-391
- Augmentation / + Diminution des créances hypothécaires	-6'146	-4'260	-4'422	-5'317	-5'584
- Augmentation / - Diminution des engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	-1'424	320	2'072	2'684	5'729
+ Augmentation / - Diminution des autres engagements envers la clientèle	5'812	2'441	-186	2'145	1'682
+ Augmentation / - Diminution des obligations de caisse	1'742	1'897	644	791	-267
± Variation nette des créances/engagements envers la clientèle	-287	330	-1'688	932	1'169
- Augmentation / + Diminution des portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	-550	-84	-37	5	2
- Augmentation / + Diminution des immobilisations financières (titres de créance, etc.)	343	308	41	154	-278
± Variation nette des comptes de régularisation ainsi que des autres actifs et passifs	-1'095	-234	-117	-732	-245
Flux de fonds net provenant de l'activité opérationnelle	-143	-64	-162	1'022	1'021
- Augmentation / + Diminution des participations	-	-39	-36	-242	-8
- Augmentation / + Diminution des immeubles	-100	-81	-71	-81	-76
- Augmentation / + Diminution des autres immobilisations corporelles/ objets en leasing financier	-142	-111	-91	-85	-99
Flux de fonds net provenant des investissements	-242	-231	-198	-408	-183
+ Augmentation / - Diminution des prêts des centr. d'émiss. de lettres de gage et emprunts	441	241	182	-614	-619
+ Augmentation / - Diminution du capital social	38	33	34	42	34
- Rémunération des parts sociales, exercice précédent	-23	-21	-19	-17	-16
- Augmentation / + Diminution des participations évaluées selon la méthode Equity	-6	-3	43	-	-
+ Augmentation / - Diminution de l'activation des réserves de cotisations de l'employeur	-	44	-	-	-
Flux de fonds net provenant de l'activité de financement	450	294	240	-589	-601
Total du flux de fonds (variation nette des liquidités)	65	-2	-119	25	237
Liquidités en début d'exercice	1'138	1'140	1'259	1'234	997
Liquidités en fin d'exercice	1'203	1'138	1'140	1'259	1'234

Caractéristiques essentielles de Raiffeisen

Les principales caractéristiques du Groupe Raiffeisen sont évoquées en quelques mots ci-après.

Banques coopératives

Chacune des 390 Banques Raiffeisen est une coopérative autonome avec des organes élus par elle.

Sociétariat et part sociale

Les sociétaires soutiennent leur Banque Raiffeisen. Avec une part sociale chacun, ils sont, comme coopérateurs, copropriétaires de leur Banque.

Regroupement sous l'appellation Raiffeisen Suisse
Raiffeisen Suisse assume la fonction de direction stratégique de l'ensemble du Groupe Raiffeisen. Elle est également responsable de la gestion du risque, du maintien de la liquidité et des fonds propres ainsi que du refinancement à l'échelle du Groupe. Elle coordonne en outre les activités du Groupe, met en place les conditions-cadres pour l'activité commerciale des Banques Raiffeisen locales (par exemple pour l'informatique, les infrastructures ou le refinancement), qu'elle soutient et conseille dans tous les domaines. Raiffeisen Suisse assume par ailleurs des fonctions de trésorerie, de négoce et de transactions.

Sécurité et solidarité

Le Groupe Raiffeisen représente une communauté de risques basée sur la solidarité. Ce principe de responsabilité mutuelle se traduit par une sécurité accrue pour les clients Raiffeisen.

Maîtrise des affaires

Chaque Banque Raiffeisen a son propre rayon d'activité. Elle n'est autorisée à traiter des affaires quotidiennes que dans sa seule circonscription, clairement délimitée.

Proximité

Etre à proximité de ses clients: le principe est non seulement une règle morale (philosophie du Groupe) mais aussi une réalité géographique. Les directeurs et les collaborateurs connaissent généralement les sociétaires et les clients personnellement.

Crédits aux sociétaires

Les crédits sont principalement accordés aux sociétaires, moyennant garantie, et à des collectivités de droit public. La majeure partie des fonds prêtés est investie dans des immeubles d'habitation.

Conditions

Chaque Banque Raiffeisen est autonome dans la détermination des taux d'intérêt qu'elle pratique. Les produits réservés aux sociétaires sont particulièrement attrayants.

Produits

Les clients ont accès dans toutes les Banques Raiffeisen à l'ensemble des produits et des prestations du Groupe Raiffeisen.

Impressum

Raiffeisen Suisse, coopérative
Communication d'entreprise
Raiffeisenplatz
9001 St-Gall
Téléphone +41 71 225 85 24
Fax +41 71 225 86 50
Internet: www.raiffeisen.ch
E-mail: pr@raiffeisen.ch

Maquette: freicom ag, St-Gall
Impression: Druckerei Flawil AG, Flawil
Traductions: CLS Communication AG, Zurich
Photos: croci & du fresne fotografie, Worblaufen
(illustrations des voies), et Klaus Andorfer, Zurich
(gestion des illustrations Groupe Raiffeisen)

Ce rapport est également disponible en allemand,
en italien et en anglais.
La version électronique peut être consultée
à l'adresse Internet www.raiffeisen.ch,
rubrique Groupe Raiffeisen, rapports financiers.

Imprimé sur papier mat, sans fibres de bois,
Superset Snow.

